

SERVICE DE LA RADIODIFFUSION SUISSE

QUATORZIÈME
**RAPPORT ANNUEL
SUR L'EXERCICE
1944-1945**

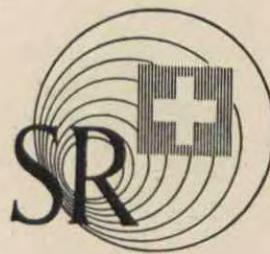


SERVICE DE LA RADIODIFFUSION SUISSE

**QUATORZIÈME
RAPPORT ANNUEL**

sur l'exercice allant du

1^{er} avril 1944 au 31 mars 1945



1945 . IMPRIMERIE NEUKOMM & SALCHRATH . BERNE

+SRG

Bibliothek

SP 12 - 14 f

1978] 407

SRG

Bibliothek

SP 12 - 14f

Table des matières

Chap.		Page
I	La radiodiffusion suisse et les événements internationaux	5
II	Les programmes et les problèmes de demain	10
III	Les orchestres	15
IV	La question des collaborateurs	20
V	Le problème financier	23
VI	La réorganisation de la radiodiffusion suisse	29
VII	Les émissions radioécolaires	36
VIII	L'émetteur national d'ondes courtes	41
IX	Les programmes des émetteurs	46
1.	Sottens	46
2.	Monte Ceneri	76
3.	Beromünster	84
X	Fondation - Caisse pension de la SSR	101
XI	Compte de 1944/45	106
XII	Statistiques	109
1.	Nombre des auditeurs 1923—1944	109
2.	Augmentation du nombre des auditeurs au cours de l'exercice 1944/45	110
3.	Programmes des émetteurs de Sottens, Monte Ceneri et Beromünster pendant l'exercice 1944/45	111
4.	Programmes des émetteurs de Sottens, Monte Ceneri et Beromünster de 1939 à 1944	112
XIII	Autorités et organes de la radio	113
	<i>Service de la Radiodiffusion suisse, autorités et direction</i>	113
	<i>Société Suisse de Radiodiffusion, Comité central</i>	114
	<i>Commissions des programmes</i>	115

CHAPITRE I

La radiodiffusion suisse et les événements internationaux

Quiconque était à l'écoute aux derniers jours de mars 1945, alors que se terminait l'exercice que nous passons en revue, n'a pu s'empêcher de ressentir une impression : l'histoire du monde entrait dans une ère nouvelle.

A pas de géant, la guerre en Europe approchait de sa fin. Les murailles de la « forteresse Europe » s'étaient écroulées, les armées alliées avaient franchi les frontières du Reich allemand et progressaient de façon rapide et irrésistible. Dans toutes les langues, la radio annonçait coup sur coup la succession inexorable des événements. Jusque tard dans la nuit, le monde entier était à l'écoute. De nombreux émetteurs des nations de l'Axe s'étaient déjatés. Un grand nombre d'entre eux avaient changé de mains ; d'autres étaient détruits. La sinistre stratégie de la « terre brûlée » attaquait toujours davantage le réseau des émetteurs allemands.

La marche des événements eut une répercussion profonde sur la *radiodiffusion suisse*. Beromünster, l'émetteur de la Suisse alémanique, prit une importance plus grande encore. Il devait inévitablement devenir bientôt le *dernier émetteur de langue allemande* en pays libre. Nous savons qu'en dépit des interdictions d'audition, Beromünster était très écouté dans les pays de l'Axe. Ses émissions d'informations et ses commentaires étaient pour l'auditeur étranger le critère lui permettant de juger les nouvelles affluant de toutes parts, nouvelles dont on ne pouvait savoir jusqu'où elles relevaient de faits et où commençait la propagande. Mais ce ne fut qu'au moment où les interdictions d'audition tombèrent l'une après l'autre que l'on put vraiment mesurer l'influence extraordinaire que la voix de la Suisse avait prise au nord et à l'est de notre pays.

Quant aux émetteurs de *Sottens* et de *Monte Ceneri*, on connaissait déjà leur influence depuis assez longtemps. En France et dans de vastes régions de l'Italie, ces deux émetteurs, porte-voix de la Suisse neutre, avaient contribué à soutenir le moral de couches étendues de la population et leur espoir en la libération. Ils leur apportaient sur le cours des événements des informations véridiques, exemptes de toute intention de propagande.

Tel un phare, la radiodiffusion suisse se dressait au-dessus des flots d'un monde ravagé par la guerre, attirant les regards de tous ceux qui, dans les ténèbres qui s'étaient abattues sur l'Europe, ne voulaient pas perdre leur orientation. Elle a rempli la haute mission que les circonstances lui avaient assignée.

Peut-être peut-on lui reprocher de n'avoir pas utilisé à fond mainte occasion de faire en faveur de notre pays une propagande plus étendue. On aurait pu, par exemple, se servir de façon plus intense de nos relations par ondes courtes avec d'autres continents, avant tout avec les Etats-Unis, et, par la voix d'Américains et d'autres reporters étrangers, faire mieux connaître et mieux comprendre notre volonté de nous défendre et nos institutions démocratiques. On aurait aussi pu faire parler à leurs proches des réfugiés et des internés venus chercher asile dans notre pays; on aurait pu les interviewer et rectifier ainsi bien des jugements injustifiés reposant sur des malentendus. Un autre pays d'Europe, la Suède, l'a fait avec succès.

Si, sous ce rapport, la radiodiffusion suisse est restée sur la réserve, ce fut pour des raisons indépendantes de sa volonté. Cependant, en général, elle a su, pendant la guerre, accomplir sa tâche à l'égard tant de son pays que de l'étranger; et ce ne fut pas toujours facile. Dans ce domaine, le service des informations de l'Agence télégraphique suisse, par son objectivité et en s'abstenant de toute propagande, a joué un rôle essentiel.

Les émetteurs nationaux suisses ont accru leur prestige dans le monde et se sont assuré dans le concert international de la radio une place importante qui leur impose *pour l'avenir*, s'ils veulent continuer, de jouer ce rôle, de lourdes obligations.

Il ne saurait être question pour la radiodiffusion suisse de pouvoir jamais marcher de pair avec celle des grandes

puissances dont les moyens sont considérables. S'il est vrai que le réseau d'émetteurs des pays de l'Axe a été démantelé, la radiodiffusion américaine et britannique a pris un essor qui, au début de la guerre encore, était imprévisible. A eux seuls, les émetteurs britanniques travaillent aujourd'hui avec une puissance de plus de 6000 kW, alors que la puissance totale des émetteurs suisses n'est que de 300 kW environ. Il n'est pas de région du globe où l'on ne puisse entendre pendant 18 heures par jour au moins — soit sur ondes courtes, soit par des émetteurs-relais — des émissions en anglais de la métropole, sans parler des excellents programmes doubles du soir ou des nombreuses productions en langues étrangères. En créant dans toutes les parties de la terre un grand nombre d'émetteurs d'ondes courtes et de relais, les Etats-Unis ont également étendu leurs émissions sur le monde entier. Il est impossible de dire aujourd'hui si l'avenir verra un nouveau développement ou un recul de ces efforts. Toutefois, il n'est pas douteux que la radiodiffusion internationale disposera d'un *réseau mondial* complet lui permettant de procéder à toute heure et de n'importe où à des émissions dirigées à volonté vers tel ou tel pays ou continent ou même s'étendant à toute la surface du globe. Quiconque suit les efforts de la France qui, dans les conditions les plus précaires, a remis en état et même développé un réseau d'émetteurs presque complètement détruit, quiconque observe la façon dont les pays moyens et petits d'Europe et des autres continents s'emploient à perfectionner leurs réseaux radiophoniques et à construire des émetteurs nouveaux plus puissants, devrait prévoir avec certitude un *essor extraordinaire de la radiodiffusion* à très brève échéance. Et ceci ne tient pas compte des progrès de la technique qui, eux aussi, dans un avenir très proche, déployeront leurs effets dans les domaines des ondes ultra-courtes — notamment de la modulation de fréquence — de la télévision et du fac-similé. Ce sont là des perspectives d'avenir que nous ne saurions traiter dans le cadre de notre rapport annuel.

La radiodiffusion suisse devra, elle aussi, développer les possibilités de sa réception dans le pays même et à l'étranger par de nouvelles *améliorations techniques*. Sous ce rapport, la Direction générale des PTT a élaboré de

vastes plans. Vers le milieu de 1945, le centre d'ondes courtes de Schwarzenbourg disposera d'un nouvel émetteur de 100 kW, et l'on en prévoit pour plus tard deux autres de 50 kW. Dès que les circonstances le permettront, Sottens sera équipé d'une antenne moderne à un pylône qui améliorera la réception dans un rayon étendu du pays. Les conditions de réception défavorables dans le Rheintal saint-gallois, les Grisons, le Valais et plusieurs régions du Jura ont donné naissance à un projet d'émetteur d'essais à ondes synchronisées. Quant au Tessin, on prévoit également un système d'émetteurs-relais, sur l'onde de Monte Ceneri, qui assureront à plusieurs régions une réception meilleure des émissions du studio de Lugano. Cependant, il s'agit là de projets d'avenir à la réalisation desquels on ne pourra s'atteler que lorsque les conditions de matériel et de main-d'œuvre le permettront.

On discute beaucoup du problème d'un *programme double* pour chacune des parties du pays, comme il en existe dans de nombreux pays étrangers. En Suisse, cette question a été étudiée à fond en 1938 déjà; depuis lors, elle a été examinée à plusieurs reprises sous ses différents aspects. Pour notre pays, les conditions sont particulièrement difficiles. Il y a évidemment plusieurs possibilités théoriques permettant l'introduction de programmes doubles pour les diverses régions linguistiques du pays: la construction d'émetteurs-relais, l'introduction de la radiodiffusion à ondes ultra-courtes par la création d'un réseau étendu d'émetteurs locaux, l'utilisation de l'émetteur circulaire de Schwarzenbourg et, enfin, la télédiffusion à haute fréquence. Toutefois, toutes ces solutions ne constituaient que des compromis qui, pour plusieurs raisons, ne pourraient être parfaits et qui, avant tout, ne sauraient être réalisés à brève échéance, ne serait-ce que pour des considérations d'ordre financier. Nous avons déjà insisté à maintes reprises sur le fait que la radiodiffusion suisse ne diffuse pas seulement un programme double, mais bien un programme triple, dans nos trois langues nationales, et qu'elle ne saurait développer ces services sans de nouveaux moyens financiers importants.

Les grands progrès réalisés par la radiodiffusion dans les domaines de la technique et de l'organisation ont pour résultat de faire pénétrer les émissions dans des milieux

d'auditeurs toujours plus étendus; ils mettent à la disposition de ceux qui composent les programmes des moyens de travail meilleurs et plus efficaces.

Mais, ce qui importe le plus, c'est la ferme volonté de mettre la radiodiffusion, après cette guerre, la plus dévastatrice de tous les temps, *au service de la paix*. Pour la collaboration future des peuples et la propagation des conceptions pacifiques et démocratiques, il sera essentiel de faire de la radio le serviteur de ces idéals. Peut-être faudra-t-il, pour atteindre ce but, créer une organisation internationale des programmes. De grands efforts sont faits dans ce sens et il faut espérer que la radio apportera à la sécurité du monde la même contribution que d'autres organismes internationaux qui ont pour but le maintien de la paix entre les peuples. L'Union Internationale de Radiodiffusion a déjà effectué d'importants travaux préparatoires et elle étudie ces problèmes en collaboration avec d'autres organisations internationales. Mais, les conditions particulières à notre pays créeront également pour la composition des programmes de la radiodiffusion suisse de nombreuses tâches nouvelles et d'une grande importance.

CHAPITRE II

Les programmes et les problèmes de demain

Dans notre dernier rapport annuel, nous avons parlé des plans de la radiodiffusion pour le temps de paix. Nous avons souligné que la fin des hostilités entraînera dans le monde entier, mais avant tout en Europe, de profonds bouleversements politiques, économiques et sociaux qui auront aussi leur répercussion en Suisse.

L'époque prochaine de transition apportera de nombreuses difficultés. Des discussions surgiront, des divergences d'opinions se manifesteront; des malentendus pourront avoir des effets néfastes et ébranler la confiance de la population en les mesures prises par les autorités. L'une des tâches les plus importantes de la radiodiffusion sera de contribuer, dans notre pays, à la compréhension mutuelle et à la victoire commune sur les difficultés de l'après-guerre. La voix de nos émetteurs devra se faire entendre aussi à l'étranger, pour le bien de la civilisation européenne, de la conciliation des peuples et de la reconstruction.

Mais d'autres raisons font que pour la radiodiffusion suisse la réalisation des *plans d'après-guerre* est devenue brûlante; nombreuses sont les questions qui attendent une solution. Dans un rapport détaillé, le Service de la radiodiffusion suisse a exposé tout le complexe de ces problèmes. Nous n'en citerons donc que les principaux.

Nous nous trouverons, après la guerre, en présence d'une forte *concurrence* dans la radiodiffusion européenne. Aujourd'hui déjà, une rivalité artistique et spirituelle se manifeste entre les émetteurs de nombreux pays. Partout où les tâches imposées à la radiodiffusion par la guerre commencent à diminuer d'importance, on voit apparaître un esprit nouveau qui ne recule pas devant des innovations hardies. On se livre à des expériences dans les do-

maines de la musique, du radio-théâtre, du reportage et de l'enseignement. On s'efforce de perfectionner les formes nouvelles de l'art musico-littéraire propre à la radio. Rechercher les formes les plus appropriées et les possibilités d'expression les mieux adaptées aux différents genres de programmes, c'est là une tâche ardue, il est vrai, mais qui porte en soi sa récompense.

Nos studios s'occupent de ces problèmes et ont déjà obtenu certains succès. Rappelons seulement les œuvres musico-littéraires créées par les studios de Genève et de Lausanne et les montages sonores de forme et de contenu variés, de celui de Lausanne. Les studios de la Suisse alémanique se sont plus particulièrement consacrés jusqu'ici à l'élaboration de suites radiophoniques et de programmes variés, tandis que Radio Lugano a installé son propre studio d'essais qui s'est assigné de nombreuses tâches. A ce propos, citons également les travaux couronnés de grand succès entrepris sous la direction du Dr Scherchen avec les deux orchestres de la Suisse alémanique. Ils ont pour but d'améliorer la qualité artistique à la réception par une disposition adéquate de l'orchestre et par le jeu parfait et radiogénique des instruments. Les efforts déployés pour répondre aux exigences de la radio dans les programmes des concerts et, outre cela, la recherche de voies nouvelles dans la réunion de la musique et du parlé font aussi partie de l'ensemble de cette activité.

Il en est de même de l'étude de l'enregistrement auquel on a recours toujours davantage. Il offre une sécurité plus grande, il permet des essais et un fini plus poussés, du point de vue artistique. On ne dépend plus des éléments d'heure et de lieu et l'on a, outre cela, tous les avantages du montage. Les émissions d'actualité et les reportages prennent une place toujours plus grande et leur importance s'accroîtra encore dès que les reportages de guerre passeront à l'arrière-plan. Tout ceci entraîne une spécialisation toujours plus poussée du personnel de la radiodiffusion, exige le concours de spécialistes qualifiés de domaines déterminés de programmes et la formation d'équipes de jeunes vraiment capables.

La radiodiffusion suisse ne se fait aucune illusion quant aux obstacles qu'elle aura à surmonter. Notre fédé-

ralisme exigeant six studios, la nécessité d'avoir des programmes en trois langues et — avant tout — nos moyens financiers limités ne nous permettent pas de concourir avec les grandes sociétés de radiodiffusion étrangères qui, elles, disposent de ressources considérables d'argent et d'organisation. Nous devons donc accorder un soin d'autant plus minutieux au caractère spirituel particulier de nos émissions. Nous ne pourrons pas concourir avec l'étranger dans toutes les branches des programmes. Nous devrons donc, partout où nous possérons les moyens et les éléments, nous limiter à fournir, selon la tradition suisse, un *travail de haute qualité*, mais, en revanche, nous garder d'éparpiller nos forces. Par conséquent, nous ne pourrons pas nous empêcher de charger chacun des studios de se consacrer spécialement à certains domaines déterminés de nos programmes. Aujourd'hui, chaque studio dispose de sa propre troupe théâtrale, s'efforce d'engager des orchestres, de créer des chœurs radiophoniques, etc. Malgré tous les efforts louables visant à donner aux programmes un caractère régional et à assurer l'autonomie des studios, une meilleure division du travail contribuerait grandement non seulement à organiser le service des programmes d'une façon plus rationnelle, mais aussi à donner à nos émissions une plus haute qualité.

Chez nous aussi, par la force même des choses, les *programmes* prendront un caractère d'*actualité* beaucoup plus marqué. Nous suivrons les événements importants du pays et les présenterons à nos auditeurs au moyen du reportage; il importera tout autant de considérer du point de vue suisse ce qui se passera à l'étranger. Plusieurs pays ont déjà commencé d'installer des radio-reporters dans les centres importants du monde. Nous serons aussi obligés de suivre cette voie et d'avoir recours à des correspondants qui nous transmettront régulièrement des chroniques traitant des événements actuels du point de vue de l'auditeur suisse.

Mais il est encore un autre problème: notre liaison avec les *auditeurs du dehors*, soit directement, par notre service des ondes courtes, soit par l'intermédiaire des sociétés de radiodiffusion étrangères et de leurs émetteurs. Nous devons nous efforcer de renseigner l'auditeur lointain, par tous les moyens possibles, sur les institutions et

les aspirations de notre pays et sur nos événements spirituels et artistiques, d'ouvrir à nos artistes les portes des studios étrangers et, partant, de mieux faire connaître notre petit pays dans le monde entier. Les échanges de programmes et d'artistes joueront donc, dans l'avenir, un rôle plus considérable encore qu'avant la guerre. Notre propagande spirituelle et notre propagande touristique devront, elles aussi, adopter des méthodes nouvelles. Il ne s'agira plus de représenter la Suisse comme le pays des hôtels et du tourisme, mais de faire connaître davantage nos industries, notre labeur, nos établissements d'éducation, notre culture. Comme nous le disions tout à l'heure, la recherche et le développement de formes radiophoniques nouvelles sera également du plus haut intérêt. Il existe une quantité de possibilités pour rendre nos programmes plus attrayants et plus vivants et, par conséquent, pour mettre fin aux critiques.

Les émissions qui, dans le domaine international, servent la cause de la *reconstruction* dans le monde entier prendront un caractère spécial d'actualité. Il s'agit là non seulement de la participation plus active de la jeunesse aux productions radiophoniques et du développement de la radioscolaire, mais aussi d'émissions consacrées à la charité.

L'accomplissement de toutes ces tâches exige impérieusement non seulement une *collaboration* plus étroite des *studios* de chaque groupe émetteur, mais aussi l'élaboration commune plus fréquente et plus poussée d'émissions s'adressant à l'ensemble du pays: programmes musicaux, suites radiophoniques, reportages, cycles de conférences, émissions artistiques populaires, etc. Les ressources des studios peuvent également être mises en commun pour l'élaboration de programmes variés. Grâce aux enregistrements — qui, il est vrai, sont encore entravés par le manque de matériel — il est possible d'exécuter des travaux communs rationnellement, de façon qu'un seul studio soit en service le jour de l'émission.

Cependant, ces buts ne pourront être atteints que le jour où l'on accordera à la radiodiffusion suisse des moyens financiers nouveaux. La radiodiffusion a pris dans la vie sociale, politique et spirituelle de toutes les nations une importance énorme. Elle doit jouer un rôle essentiel dans la propagande à l'étranger. Il faut que l'on se rende

compte, enfin, qu'elle n'est pas une entreprise commerciale. Bien au contraire, c'est une institution d'utilité publique qui, comme telle, doit disposer des moyens financiers qui seuls peuvent lui permettre d'accomplir toute sa mission.

Nous reviendrons, dans les chapitres qui suivent, sur plusieurs des points que nous venons d'effleurer. La solution de ces questions sera de la plus haute importance pour le développement futur de la radiodiffusion suisse, d'autant plus que le nombre de ses auditeurs lui permet d'exercer une influence toujours plus forte sur l'ensemble de notre population. A fin mars 1945, elle comptait 822 564 concessionnaires. Pendant l'exercice 1944/45, l'augmentation a été de 37 424 concessions. Au cours de l'ère de reconstruction et de paix qui s'ouvre, elle devra accroître encore le nombre de ses auditeurs, jusqu'à ce qu'elle soit effectivement en mesure d'atteindre le peuple suisse tout entier.

CHAPITRE III

Les orchestres

Dans notre dernier rapport annuel, nous avons signalé que le Comité central de la S S R avait décidé de réduire à 38 le nombre des exécutants de l'orchestre radiophonique de Beromünster, et d'affecter cet ensemble uniquement à la musique symphonique n'exigeant pas le grand orchestre et à la musique récréative élevée. Outre cela, on prévoyait la création d'un ensemble spécial de 12 exécutants qui devait se consacrer à la musique récréative moderne. Les milieux intéressés protestèrent contre ce projet et des *critiques* violentes furent formulées par les musiciens, par la presse et dans le public. L'orchestre radiophonique lui-même refusa d'approuver ce projet quand bien même on lui donna l'assurance qu'il ne s'agissait que de le diviser en deux formations de 38 et de 12 membres et que ses musiciens bénéficieraient d'un contrat d'engagement de quatre ans. L'orchestre se refusa même à travailler sous la direction du premier chef désigné, le Dr Hermann Scherchen, et le Comité central se vit obligé de congédier tous les exécutants pour le 1^{er} octobre 1944 et de mettre au concours les 38 pupitres du nouvel ensemble.

Entrer ici dans le détail des phases du conflit qui en résulta nous entraînerait trop loin. On sait que non seulement les autorités zurichoises mais aussi les Chambres fédérales eurent à s'occuper de la question des orchestres de Beromünster. Des associations intéressées et de nombreuses voix du public exigèrent la réintroduction de l'orchestre radiophonique de Beromünster de 47 exécutants. Le président de la ville de Zurich, M. le Dr *Lüchinger*, eut le grand mérite d'intervenir comme médiateur et d'apaiser les esprits. Il reprit l'ancien projet du Comité central qui préconisait une collaboration entre la radiodiffusion, la

Tonhalle et le Théâtre et, après de longs pourparlers, on put enfin conclure avec le conseil municipal de Zurich un contrat comportant les points principaux suivants :

- 1^o La Ville de Zurich prenait en charge l'ancien orchestre radiophonique pour renforcer celui de la Tonhalle dans les services du Théâtre et d'autres exécutions.
- 2^o Elle mettait l'ancien orchestre radiophonique à la disposition de la radiodiffusion pour 12 heures de travail par semaine, ceci contre une indemnité déterminée.
- 3^o Pour la collaboration de l'ancien orchestre radiophonique au studio, la radiodiffusion désignait les directeurs et fixait les programmes.

Au milieu de décembre, la « formation radiophonique de l'Orchestre de la Tonhalle », nouvelle dénomination de l'ancien orchestre radiophonique, reprenait ses répétitions à Zurich, sous la direction du Dr Hermann Scherchen, et bientôt des rapports excellents et confiants s'établirent entre les exécutants et leur chef. En peu de temps, elle atteignit de nouveau, sous cette excellente direction, une haute qualité artistique. On eut recours à M. Paul Burkhard comme chef d'orchestre chargé de la musique récréative. Les critiques qui avaient été formulées à l'égard de l'insuffisance de la retransmission et de la composition des programmes ont pris fin.

Dans l'entre-temps, 27 musiciens avaient été engagés pour le nouvel orchestre projeté, et étaient à notre disposition pour la durée de leur contrat. On décida alors d'attribuer ce petit ensemble — également sous la direction du Dr Scherchen et de M. Burkhard — au studio de Bâle, où il s'acquit rapidement une place importante dans les programmes de Beromünster.

Bien que l'on puisse se déclarer satisfait d'être arrivé à un compromis dans la question des orchestres, il faut constater que celle-ci n'a pas encore trouvé sa solution définitive. Pour être en mesure de s'acquitter de sa tâche, l'orchestre du studio de Bâle devrait être augmenté. D'autre part, il n'est pas en mesure de répondre à toutes les exigences que l'on peut formuler à l'endroit d'un orchestre moderne de musique récréative. De son côté, la formation radiophonique de l'Orchestre de la Tonhalle de Zurich ne

dispose pas du temps nécessaire pour se consacrer autant qu'il serait désirable aux services du studio.

Il faut donc s'attendre à de nouveaux *changements* au cours de l'exercice actuel. Cependant, on peut espérer que les expériences acquises jusqu'ici contribueront à la poursuite de pourparlers objectifs et dépourvus de passion, et nous permettront d'atteindre un résultat donnant satisfaction à tous les milieux intéressés.

D'ailleurs, le problème de l'orchestre radiophonique de Beromünster ne constitue qu'une partie du problème général des orchestres qui revêt la plus haute importance pour la radiodiffusion suisse, ne serait-ce que pour des raisons d'ordre financier. Le principal obstacle à une solution vraiment satisfaisante gît dans un certain *particularisme* qui voudrait des orchestres pour chaque région du pays, sinon pour chaque studio. Bien qu'il y ait dans la région linguistique de Beromünster cinq orchestres symphoniques municipaux qui tous désirent prendre part à des émissions bien rétribuées, on a tendance à réclamer un sixième grand orchestre symphonique pour l'émetteur de la Suisse alémanique. Si l'on tient compte du fait que la musique récréative exige des ensembles spéciaux, on comprend que presque la moitié des fonds affectés aux programmes devrait être dépensée pour la musique d'orchestre. Il va sans dire que les autres genres de programmes souffriraient de cet état de choses.

Il en résulte une *offre excessive* de musique symphonique. En effet, non seulement les programmes réguliers des orchestres municipaux, mais aussi les nombreux festivals de musique et autres manifestations — qui se font une concurrence mutuelle — demandent de façon pressante à prendre part à des émissions qui constituent pour eux une source indispensable de revenus.

Si la radiodiffusion suisse veut, dans une certaine mesure, soutenir la comparaison avec l'étranger, elle devra arriver à une *rationalisation de la question des orchestres*. Rappelons ici que même dans des pays comme la Belgique et la Finlande, où la question des langues se heurte beaucoup plus que chez nous à des susceptibilités politiques et spirituelles, les mêmes orchestres assurent le service des programmes de langues différentes. On tient compte des désiderata des divers groupes linguistiques en confiant

à des directeurs de programmes différents le choix des programmes, des chefs d'orchestres, des solistes et même des speakers.

L'essai de rationalisation et de spécialisation que l'on avait envisagé en créant pour Beromünster un orchestre radiophonique et un ensemble de musique récréative eût été un premier pas fait dans cette voie. Bien qu'il n'ait pas été couronné de succès, nous voulons espérer que nous réussirons, avec le temps, à gagner à cette idée les milieux qui s'y opposaient jusqu'ici. En effet, il ne s'agit pas seulement d'utiliser avec économie les moyens financiers de la radiodiffusion suisse, mais aussi, et plus encore, d'élever la *qualité* des orchestres en les spécialisant dans des domaines déterminés.

Mais la question qui n'est pas résolue est celle de la *musique légère*, question d'autant plus brûlante qu'il s'agit là d'un besoin nettement manifesté par les auditeurs. Pendant l'exercice écoulé, on a envisagé d'engager pour quelques mois l'orchestre *Bob Huber*. Quelque excellent que soit cet ensemble, il s'est avéré que les auditeurs désirent un certain changement. Nous avions également l'orchestre *Tony Bell*, composé d'une série de solistes de l'Orchestre de la Suisse Romande et qui s'est assuré une place de choix parmi les ensembles radiophoniques européens de musique récréative moderne.

Si la radiodiffusion suisse veut prendre comme exemple la *musique récréative* des émetteurs allemands et de la radio britannique, elle touche à l'un des problèmes les plus ardu斯 qu'elle ait à résoudre. C'est pourquoi nous devons examiner cette question un peu plus à fond.

En pleine guerre encore, la radiodiffusion allemande réorganisa ses petits ensembles de musique récréative et les renforça par des orchestres de premier ordre, les mettant ainsi en mesure de répondre aux plus hautes exigences. Citons à titre d'exemples typiques deux ensembles de Berlin: l'orchestre de musique récréative dirigé par Hans Bund et celui de musique rythmique moderne de Willy Stech. En août 1942, on leur adjoignit le nouveau grand «Tanz- und Unterhaltungsorchester» dirigé par Georg Haentzschel et Franz Grothe. Il y avait également, dans d'autres villes allemandes, deux grands orchestres de musique récréative et plusieurs petits ensembles de musique

de danse et de musique légère, à la disposition exclusive de la radiodiffusion. En outre, de grands orchestres du même genre étaient engagés à tour de rôle, comme Barnabas von Geczy, Hans Busch, Emil Roos, Will Glahé, etc., pour n'en citer que quelques-uns.

La British Broadcasting Corporation dispose actuellement des orchestres suivants, spécialisés exclusivement dans certains domaines de la musique récréative: Midland Light Orchestra (24 musiciens), Theatre Orchestra (52 musiciens), Variety Orchestra (20 musiciens) et Revue Orchestra (20 musiciens). De plus, la radiodiffusion britannique fait appel fréquemment aux meilleurs ensembles anglais et étrangers de musique récréative, de musique de danse et de jazz, qui sont fort nombreux.

Notre pays, en revanche, n'a que peu de bons orchestres de musique récréative dont certains ne se prêtent pas aux émissions radiophoniques, leur répertoire relativement limité n'étant pas apprécié de la majorité des auditeurs. Mais, même en ce qui concerne les quelques exceptions, les auditeurs réclament constamment du changement.

Il sera certainement possible, dans l'avenir, d'engager pour la radiodiffusion des orchestres suisses de musique récréative, malgré leur prix très élevé. Toutefois, la seule solution vraiment satisfaisante serait la création d'un ensemble de musique récréative propre à la radiodiffusion, ensemble dont disposeraient les trois émetteurs et dont les productions seraient complétées par l'engagement occasionnel d'autres orchestres de musique récréative et de musique de danse.

Cependant, cette solution ne serait qu'un compromis; le meilleur possible, il est vrai. Les exemples que nous venons de citer prouvent que la radiodiffusion suisse ne disposera jamais de moyens financiers assez considérables pour lui permettre de soutenir la comparaison avec les grandes sociétés étrangères de radiodiffusion dans le domaine de la musique récréative.

CHAPITRE IV

La question des collaborateurs

Le manque de personnel et de collaborateurs dans les studios préoccupe grandement les directeurs qui seront chargés de la préparation des programmes dans la période de l'après-guerre. D'une part, le fait que les émissions prennent des formes radiophoniques spéciales et, d'autre part, l'accroissement du nombre des programmes d'actualité nécessitent un travail beaucoup plus considérable pour la préparation et la transmission de chacune des émissions. Mais il est une autre nécessité: pour satisfaire les exigences toujours plus grandes formulées quant à la qualité des productions radiophoniques, des collaborateurs spécialisés sont indispensables, plus de temps doit être consacré à l'élaboration des manuscrits et aux répétitions. Toutes ces questions de programmes sont donc étroitement liées aux problèmes du personnel.

Nous aurons besoin de reporters de formation poussée: spécialistes des émissions sportives, sociales, d'actualité et de politique économique. On devra augmenter le nombre des collaborateurs qualifiés pour les émissions variées et gaies, et se demander où l'on peut trouver ces forces nouvelles et comment on peut parfaire leur formation. Pour donner aux programmes une variété suffisante et une bonne présentation, il est nécessaire d'augmenter le corps des collaborateurs et d'étendre le cercle des participants. N'oublions pas qu'avec le retour des conditions normales à l'étranger, nombreux seront ceux de nos meilleurs collaborateurs qui, après avoir passé chez nous les années de guerre, quitteront de nouveau la Suisse. Maints musiciens, solistes, acteurs et auteurs de jeux radiophoniques et autres artistes de la Suisse romande ont déjà regagné la France. Le même danger menace la Suisse alémanique et, dans une plus faible mesure, le Tessin qui,

il est vrai, dispose, en temps de paix, d'excellents collaborateurs du grand centre intellectuel de Milan. Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, nous devrons, d'une part, en rétribuant de façon convenable nos collaborateurs externes, constituer des équipes de valeur plus nombreuses et, d'autre part, nous attaquer énergiquement au problème de la formation des jeunes. Il s'agira moins de l'engagement de personnel permanent que de la création d'équipes de collaborateurs externes qui devront, dans des cours spéciaux, être formés à l'emploi du micro.

Depuis un certain temps déjà, nos studios ont étudié ces questions attentivement. Plusieurs d'entre eux, par exemple, se sont livrés, l'année dernière, à des essais méthodiques en vue de former des reporters sportifs. Signalons également un cours pour l'amélioration de la diction des acteurs et des speakers. On a aussi donné des cours pour les auteurs de jeux radiophoniques et les collaborateurs des émissions variées. En commandant des œuvres à des auteurs ou des compositeurs et en mettant au concours, on s'est efforcé de développer la production musicale et théâtrale destinée à la radiodiffusion. Des efforts semblables contribueront, dans l'avenir, dans une mesure plus large encore, à étendre le cercle des collaborateurs externes de nos studios et à développer leurs capacités.

Cependant, la formation de ces collaborateurs ne peut pas se faire dans les studios seulement. Nos conservatoires de musique et nos écoles d'art dramatique devront vouer à la formation radiophonique des futurs artistes un soin beaucoup plus grand que par le passé. Ils ne devront pas négliger l'enseignement des théories qui sont à la base du travail pratique de la radiodiffusion. La crise des orchestres, de l'année dernière, a prouvé que dans des milieux étendus de musiciens on comprend encore très mal les exigences et les possibilités de la radio.

Le moment est venu pour nos universités de s'occuper de ces problèmes. A l'étranger, il existe non seulement un grand nombre de chaires universitaires de radiodiffusion, mais aussi de véritables écoles techniques de radio et des instituts de recherches pour la technique, les programmes et l'organisation de la radiodiffusion.

En Suisse, en revanche, nous en sommes réduits actuellement à quelques essais sporadiques pour lesquels on ne dispose souvent que de moyens insuffisants. La radiodiffusion occupe dans la vie de notre peuple une place essentielle, elle offre aux artistes — créateurs et exécutants — et aux techniciens des possibilités de travail considérables. Le problème de l'enseignement de ses branches spéciales devrait donc être étudié à fond et résolu de façon satisfaisante par tous les milieux auxquels incombe l'instruction, et non pas seulement par le Service de la radiodiffusion suisse.

Les employés des studios affectés au service des programmes souffrent, eux aussi, de la situation créée par le manque de personnel. N'oublions pas que la décentralisation de la radiodiffusion suisse entrave considérablement la rationalisation de son travail, d'une part, et la spécialisation de ses collaborateurs, d'autre part. Dans les services des programmes des grandes sociétés étrangères, services qui sont centralisés, la division du travail est beaucoup plus poussée qu'elle ne pourrait l'être dans les studios suisses. La plupart de nos collaborateurs doivent remplir plusieurs emplois. Les uns sont à la fois speaker et reporter, régisseur et acteur. D'autres sont en même temps régisseur musical et compositeur et, quand c'est encore faisable, soliste instrumentiste ou chef des émissions musicales. Un même assemblage d'activités diverses se manifeste chez les techniciens. Dans la plupart des sociétés étrangères, des équipes spéciales sont chargées des émissions musicales, des reportages, des programmes variés ou parlés, et des enregistrements. Chez nous, en revanche, tous ces travaux doivent être effectués à tour de rôle par le même personnel. Cependant, nous pouvons constater avec satisfaction que le service des studios se fait. Mais il se fait uniquement grâce à un travail exténuant, incompatible avec les égards que nous devons à nos collaborateurs et que nous ne pourrions en aucun cas leur demander indéfiniment. Il est évident que nous serons obligés de procéder à une certaine spécialisation du personnel des programmes et du personnel technique de nos studios si nous voulons que, dans l'avenir, nos émissions supportent la comparaison avec celles de l'étranger.

CHAPITRE V

Le problème financier

On ne saurait aborder la question des finances dans l'après-guerre sans avoir au préalable établi nettement la position que prendra la radiodiffusion suisse à l'égard de la *concurrence* qui, dans l'avenir, se manifestera certainement dans les *programmes radiophoniques de l'étranger*. Certains milieux d'auditeurs ne cessent de nous donner comme exemples des émissions d'Angleterre, de France, des Etats-Unis et d'ailleurs. Il est exact, il est même compréhensible que de telles comparaisons soient souvent en notre défaveur. Bien des programmes des grandes sociétés étrangères témoignent d'un emploi de fonds, d'un temps de préparation et d'un concours de collaborateurs et d'exécutants dont nous ne pouvons disposer en Suisse. Rendons-nous bien compte du fait que nous ne serons jamais en situation de suivre en tous points le développement de la radiodiffusion étrangère. Jamais nous ne disposerons pour la musique symphonique ou légère d'orchestres comparables à ceux de la radiodiffusion britannique. Dans les domaines du reportage et de l'information non plus, il ne nous sera jamais possible d'atteindre ce que peuvent offrir les sociétés de radiodiffusion des grandes puissances. Là où nous pouvons les égaler, c'est dans des programmes d'un genre particulier: jeux et suites radiophoniques, œuvres musico-littéraires, montages sonores, reportages sportifs ou causeries. Ceci à la condition expresse que nous disposions de moyens financiers plus larges.

Esquissons maintenant quelques-unes des questions que nous serons obligés de résoudre si nous voulons non seulement maintenir nos programmes à leur niveau actuel, mais aussi les améliorer.

Au chapitre «La question des collaborateurs», nous avons dit que les *honoraires* des auteurs et des exécutants

sont insuffisants. Voici quelques données à l'appui de cette affirmation.

Aussi longtemps que nous payerons en moyenne fr. 15.— pour une causerie courte et fr. 30.— pour une longue, nous ne pourrons pas nous attendre que la radiodiffusion présente pour les auteurs un intérêt particulier. Il est compréhensible que maint écrivain, dont la collaboration nous serait précieuse, préfère renoncer à ce genre d'activité. Il en est de même des jeux radiophoniques. L'auteur d'une bonne pièce de théâtre peut compter sur le produit de nombreuses représentations sur plusieurs scènes, tandis qu'un jeu radiophonique n'est diffusé, en général, qu'une fois ou deux fois. Ce n'est que dans des cas très rares qu'un auteur peut faire diffuser par un émetteur étranger une traduction de son œuvre. Il peut se déclarer satisfait s'il reçoit une indemnité de fr. 300.— pour un travail de plusieurs semaines. Avec cela, la consommation de programmes est extraordinairement élevée. Chaque année, les émetteurs suisses ont besoin d'un minimum de trois cents jeux radiophoniques ou autres œuvres adaptées au théâtre. Pourtant, ceux-ci ne représentent qu'une infime partie de ce que coûtent les programmes.

L'emploi plus étendu des *formes artistiques nouvelles de la radiophonie* entraînera également d'autres dépenses. Prenons pour exemple une émission relativement simple :

Un programme varié, comme le «Tric-Trac bernois», coûte environ autant que deux retransmissions de concerts symphoniques ou que 35 à 40 causeries. La dépense est donc importante; mais elle se justifie pleinement par le succès que rencontrent ces émissions auprès d'un très grand nombre d'auditeurs.

Nous serons obligés de donner à nos programmes un caractère d'actualité beaucoup plus marqué, ce qui entraînera des frais considérables. Les émetteurs étrangers ont déjà fait dans cette voie des progrès énormes. Nos émissions d'actualité d'aujourd'hui ne sont comparables en rien avec ce qu'exigera l'avenir. Le petit reportage de l'événement de tous les jours cessera, avec le temps, de satisfaire l'auditeur et de lui-même s'éliminera de nos programmes. L'auditeur suisse ne se contentera plus de participer aux événements internationaux par l'intermédiaire des émetteurs étrangers. Il voudra être renseigné

du point de vue suisse, par ses propres émetteurs, sur les faits du jour, sur la vie des grandes métropoles étrangères et des foyers de l'actualité mondiale. Il est évident que nous ne pouvons constituer des équipes de reporters volants comme le font les sociétés américaines de radiodiffusion ou la British Broadcasting Corporation. Mais nous devons nous efforcer d'avoir à notre disposition dans les grands centres du dehors des reporters permanents, soit correspondants de journaux suisses, soit membres de notre représentation à l'étranger. Ces collaborateurs seront à même de nous procurer des reportages d'actualité présentés du point de vue suisse, sans pour autant être au service exclusif de la radiodiffusion suisse. Il va sans dire que le *service interne des actualités* devra être considérablement développé. Dans ce domaine, de nombreuses possibilités s'offrent à nous qui n'ont pas été exploitées jusqu'ici.

Un autre problème qui n'est pas encore résolu de façon définitive est celui de la *musique d'orchestre*, en particulier de la musique récréative. Ici encore, des moyens financiers nouveaux seront indispensables si nous voulons arriver à un résultat satisfaisant.

L'intensification de l'usage des formes radiophoniques et des émissions d'actualité, de même que la rationalisation du problème de la musique entraîneront des exigences nouvelles quant à *l'enregistrement* qui prend dans nos programmes une importance toujours plus grande. Nous devrons aussi disposer de moyens financiers nouveaux pour l'acquisition d'appareils et de matériel, et pour la formation d'équipes de spécialistes.

Il est encore une autre question qui est reprise constamment dans le public, c'est l'introduction d'un *programme double* pour chacun de nos émetteurs nationaux et, à plus longue échéance, de *programmes régionaux et locaux*, tels que l'étranger se prépare à les introduire au moyen de la radiodiffusion à ondes ultra-courtes. Elle présente, sous le rapport de la technique et de l'organisation, des difficultés considérables. Nous avons déjà traité ce sujet à plusieurs reprises. La raison principale pour laquelle on ne s'y est pas encore attaqué est, encore une fois, le manque de moyens financiers.

Il est facile de reprocher à la radiodiffusion de ne pas accomplir ses tâches, et de déclarer qu'un grand nombre

de ses programmes ne satisfont pas ses auditeurs. Il est vrai que bien des programmes ne sont pas ce qu'ils devraient être. Nous pouvons répondre à ce reproche qu'ils sont meilleurs que ce qu'ils seraient effectivement si le personnel des studios ne fournissait pas un effort bien au-dessus de ses forces et si les collaborateurs et les exécutants externes ne se contentaient pas des honoraires insuffisants qu'ils reçoivent actuellement.

Il est évident qu'il y aurait, jusqu'à un certain point, des possibilités d'économies. Nous avons, à plusieurs reprises, souligné le fait que notre fédéralisme rend l'organisation de la radiodiffusion particulièrement onéreuse. Mais si nous voulons conserver notre caractère propre, nous devons dépenser les sommes nécessaires. Six studios devant desservir trois émetteurs ne peuvent pas travailler de façon aussi rationnelle qu'un organisme centralisé, dans un pays n'ayant qu'une seule langue. Une plus grande décentralisation et une autonomie plus étendue des sociétés régionales rendraient le problème financier plus difficile encore, car la centralisation administrative actuelle de la radiodiffusion permet tout de même certaines économies.

Si l'on voulait réaliser des économies sérieuses dans le service des programmes, il faudrait, au contraire, procéder à une spécialisation plus grande en attribuant des genres de programmes déterminés à certains émetteurs et à certains studios. Mais, que l'on nous comprenne bien : il ne s'agit pas de créer à la direction générale du Service de la radiodiffusion suisse, à Berne, un « office central des programmes », mais de *spécialiser* chacun des *studios* dans des domaines déterminés.

Cette spécialisation peut être réalisée aussi bien sur le plan national que sur le plan régional. Sur le terrain national, par exemple, on doit arriver à la constitution d'orchestres spécialisés desservant également les trois émetteurs.

Sur le terrain régional, les trois studios de Beromünster ne devraient pas se consacrer de façon égale à tous les domaines des programmes. Il ne serait pas nécessaire, par exemple, que chacun des studios possédât une troupe pour les jeux radiophoniques en haut allemand ou un chœur, ou s'occupât des actualités. Une division du travail aurait pour effet non seulement de permettre des économies, mais aussi d'élèver la qualité des émissions.

Mais, même dans ce cas, on ne pourrait économiser des sommes importantes, étant donné qu'une augmentation des dépenses est absolument indispensable si la radiodiffusion doit accomplir sa mission. Il s'agit de l'amélioration non seulement des programmes, mais aussi des *services techniques*. Nos émetteurs devront en partie être modernisés; Sottens, par exemple, devra être équipé d'une antenne à un pylône. D'autre part, la Direction générale des PTT envisage la construction d'émetteurs à ondes synchronisées dans les parties du pays où la réception laisse à désirer. Une partie des installations des studios est surannée, tandis que, dans certains cas, le matériel disponible doit être complété d'urgence. Nous aurons besoin de nouveaux instruments d'enregistrement et d'autres appareils, et nous devrons remédier à toutes les défectuosités qui n'ont pu être corrigées pendant la guerre. Le service des ondes courtes devra également être développé sous le rapport technique et du point de vue des programmes. On demande de divers côtés une prolongation des heures d'émission, or cette prolongation entraînerait encore des frais nouveaux aussi bien pour les programmes que pour le service technique.

Et nous ne parlons pas des perfectionnements que l'avenir ne manquera pas de nous imposer, comme, par exemple, l'introduction de la radiodiffusion locale par émetteurs d'ondes ultra-courtes à modulation de fréquence, de la télévision et du fac-similé.

Tous ceux qui sont au courant des besoins de la radiodiffusion savent parfaitement que ces multiples tâches dans les domaines de la technique et des programmes exigent des moyens financiers plus considérables que ceux dont nous disposons actuellement. La radiodiffusion est le représentant des aspirations spirituelles du pays, une institution d'utilité publique nationale. Tout comme un théâtre, une université ou un conservatoire de musique, elle ne peut être dirigée selon des principes purement commerciaux. C'est pourquoi les autorités dont elle dépend étudient à fond le problème financier, afin de trouver une solution efficace permettant à la radiodiffusion suisse d'accomplir pleinement sa mission.

Il ne suffirait nullement d'envisager, comme on le préconise souvent, une répartition nouvelle du produit des

taxes d'audition. Même si l'autorité de surveillance pouvait augmenter la quote-part de ces taxes revenant au Service de la radiodiffusion suisse, cela ne serait jamais dans une proportion suffisante pour faire face à tous les besoins nouveaux.

Nous avons toujours répété qu'aucun autre petit pays ayant le nombre d'habitants de la Suisse ne possède une radiodiffusion aussi développée que la nôtre. Nous devons entretenir six studios et trois émetteurs qui offrent à nos auditeurs trois programmes différents et dans des langues différentes, auxquels s'ajoutent encore ceux du service des ondes courtes. Il en résulte que les frais sont exagérément élevés, tandis que le produit des taxes d'audition reste bien inférieur à celui de nombreuses radiodiffusions étrangères.

Quatre centimes par jour pour la réception de trois programmes internes et de nombreux émetteurs étrangers, ce n'est certes pas trop demander. Le droit de réception des émissions étrangères est basé sur les décisions de l'Union internationale de radiodiffusion et il est compris dans les taxes d'audition de chacune des organisations radiophoniques. Peut-être trouvera-t-on là la voie permettant à la radiodiffusion d'atteindre ce développement que réclament ses auditeurs eux-mêmes.

CHAPITRE VI

La réorganisation de la radiodiffusion suisse

La fin des hostilités en Europe a eu pour conséquence l'abolition d'une partie des arrêtés pris par le Conseil fédéral en vertu des pleins pouvoirs. Il en résulte que la question de la *réorganisation de la radiodiffusion suisse* et, partant, de la modification de la concession de la *Société suisse de radiodiffusion*, prend un caractère d'actualité, notre organisme reposant actuellement sur l'arrêté du Conseil fédéral du 29 août 1939 qui décrétait l'état de service actif pour tout le territoire de la Confédération.

La «Concession pour l'usage des stations de radiodiffusion de l'administration suisse des postes et des télégraphes» fut accordée en 1931 à la *Société suisse de radiodiffusion* pour une période de dix ans, mais elle fut revisée en 1936 déjà. Cependant, comme nous le disions dans notre 9^{me} rapport annuel, ses effets furent suspendus jusqu'à nouvel ordre par l'arrêté précité du Conseil fédéral du 29 août 1939. Se basant sur cet arrêté, le Département des postes et des chemins de fer, en accord avec le Département militaire, disposait du personnel de la société de radiodiffusion et des installations des studios des sociétés membres. Cet arrêté entraîna plusieurs mesures importantes. La direction de l'exploitation fut transférée au *Service de la radiodiffusion suisse* (SR), nouvellement créé, service qui était rattaché à l'administration des PTT et subordonné au Département des postes et des chemins de fer. En outre, l'activité du Comité central et des commissions des programmes était suspendue, tandis que celle des sociétés régionales était soumise à des restrictions.

Depuis lors, cet arrêté fut adouci sous maint rapport. D'abord, en 1940, les commissions des programmes reprirent leurs séances, tout au moins à titre d'organes consultatifs. En octobre 1942, il en fut de même pour le

Comité central qui, plus tard, reprit même — avec certaines limitations — son activité antérieure. Les sociétés régionales, en leur qualité de personnes juridiques, avaient conservé tous leurs droits et obligations statutaires, mais, naturellement, la partie de leur activité découlant de la concession avait pris fin. En avril 1943, on fit de nouveau appel à la collaboration des comités des sociétés régionales.

Le 13 juillet 1945, le Conseil fédéral remit en vigueur à dater du 20 du même mois la concession de 1931, révisée en 1936. Il rétablissait ainsi les conditions d'avant-guerre.

On se trouve aujourd'hui en face du problème suivant: De quelle manière la concession échue doit-elle être remplacée par une concession nouvelle? En outre, la grande importance prise par la radiodiffusion vis-à-vis de la communauté a eu pour conséquence que l'opinion publique commence à s'occuper de cette question et à discuter une réorganisation de la radiodiffusion suisse.

Les organes de la Société suisse de radiodiffusion et des sociétés membres se rendent également compte du fait que l'organisation actuelle de la radiodiffusion suisse ne répond plus aux conditions d'aujourd'hui. La guerre a exercé une influence profonde sur de nombreux domaines de la vie publique.

Certes, la concession de 1931 répondait entièrement, à l'époque, aux besoins de la radiodiffusion. D'ailleurs, il s'agit moins de la lettre des dispositions de la concession que de l'esprit dans lequel ces dispositions sont appliquées. Toutefois, une modification de la concession est désirable et même nécessaire.

Cette constatation a eu pour effet d'amener les milieux les plus divers à élaborer des projets. Les sociétés membres, des groupements d'auditeurs ou politiques, des comités, des journalistes et des personnes privées s'occupent de plans de réorganisation. Cette grande activité est en soi un signe réjouissant de l'intérêt que la communauté porte à la radiodiffusion.

L'autorité de concession elle-même est convaincue de la nécessité d'adapter la radiodiffusion suisse aux conditions actuelles; elle prépare un projet de loi sur la radio qui doit être soumis aux Chambres fédérales; elle a également en préparation une nouvelle concession.

Les divers projets qui ont été établis jusqu'ici présentent des divergences importantes. Toutefois, ils comportent tous les points suivants:

1. la «désétatisation» de la radiodiffusion, c'est-à-dire l'autonomie de la société concessionnaire de l'Etat;
2. la «démocratisation» de la radiodiffusion;
3. la structure fédéraliste de la société de radiodiffusion.

Il tombe sous le sens que l'interprétation de ces revendications n'est pas toujours identique, aussi voudrions-nous citer ici quelques principes fondamentaux.

1. La «désétatisation».

L'élaboration des programmes n'est pas l'affaire de l'Etat. En sa qualité d'organe de haute surveillance, il doit sans doute veiller que les prescriptions de la concession soient observées et que tout abus soit évité. Cette tendance s'est imposée dans les pays démocratiques et elle a eu de bons effets.

D'ailleurs, l'autorité de concession elle-même désire cette «désétatisation». Dans sa lettre du 3 octobre 1944, le chef du Département des postes et des chemins de fer écrivait:

«Toutefois, je n'approuve pas la tendance de ceux qui voudraient bien voir le service de la radiodiffusion étatisé. Bien au contraire, je suis d'avis que le service de la radiodiffusion suisse doit être une organisation de droit privé indépendante, simplement soumise à la surveillance de l'autorité concédante. Celle-ci s'étendrait surtout sur le domaine technique et financier.»

La direction autonome de la société et sa liberté dans le domaine des programmes ne peuvent être garanties pleinement que si son autonomie s'étend également à ses finances et à son administration.

2. La «démocratisation» de la radiodiffusion suisse.

La démocratisation de la radiodiffusion suisse est réclamée de tous côtés, mais elle est interprétée de façons fort diverses. Nous entendons par «démocratisation» le fait de tenir compte dans une plus large mesure des auditeurs et de leurs désiderata, ainsi qu'une participation plus active des associations spirituelles et économiques à l'organisation de la Société suisse de radiodiffusion et à

l'élaboration de ses programmes. La forme sous laquelle cette participation pourra s'exercer dépendra du détail des prescriptions de la concession et des statuts de la société.

En premier lieu, il semble indiqué de constituer dans chaque région linguistique une grande association d'auditeurs qui aurait ses délégués au sein des comités des sociétés membres et des commissions des programmes, pour y représenter les intérêts des auditeurs. Il ne s'agira pas pour ceux-ci de prendre en main eux-mêmes l'élaboration des programmes, mais d'exprimer leurs désirs et de veiller qu'il en soit tenu compte dans la mesure du possible. Outre cela, une représentation plus importante des groupements spirituels et économiques au sein des comités et des autres organes de la radiodiffusion suisse contribuera à intensifier le contact avec la vie spirituelle et économique de notre pays et avec tous les milieux de sa population.

3. Le fédéralisme dans la radiodiffusion.

Nous avons déjà dit à plusieurs reprises, et nous devons toujours insister sur ce point, que chaque émetteur doit diffuser un programme ayant son origine dans toutes les parties de sa région linguistique et, partant, dans l'ensemble du pays. Par conséquent, les programmes devront constituer une mosaïque de la vie suisse, mosaïque dans laquelle chaque petite pierre conservera son caractère propre, tout en s'intégrant dans l'ensemble de l'image. Le fédéralisme doit donc trouver son expression dans les *programmes*, mais non par une organisation particulariste de la radiodiffusion qui entraînerait un éparpillement des forces. Sous ce rapport, le fédéralisme sera satisfait par l'existence même des trois émetteurs et de leurs programmes de langues différentes.

Ce serait une erreur que d'exiger que, pour ainsi dire, chaque canton ait son propre studio. L'essentiel est que le programme soit bon et varié. En cela, le nombre des studios ne joue aucun rôle; mais il a une influence sur le problème de l'élaboration d'un programme général bien équilibré. Ce problème ne peut être résolu que par un plan général des programmes et par une coordination des rapports aussi bien entre les studios d'un même émetteur qu'entre les émetteurs eux-mêmes.

Le public s'occupe également beaucoup de la question de la *politique dans la radiodiffusion*. A notre avis, il faut se garder à tout prix de donner à la radiodiffusion un caractère politique, ce qui ne veut pas dire qu'elle doive éviter la politique. Si la radiodiffusion veut donner l'image des événements du pays, elle ne peut en ignorer la vie politique. En revanche, elle doit se tenir éloignée de la politique de partis. On devrait donc avoir recours à la radio dans une mesure beaucoup plus large que par le passé pour la discussion des questions politiques générales intéressant l'ensemble du pays. Elle aurait le devoir, non seulement avant les votations et les élections fédérales, dans la discussion d'une loi ou d'un référendum, de laisser s'exprimer les principales tendances et conceptions, mais aussi d'éveiller et de développer l'intérêt de l'auditeur pour les événements politiques du pays et de l'aider à se faire une opinion claire et impartiale. La radio deviendrait ainsi une sorte de *landsgemeinde nationale* et se mettrait à la disposition de notre démocratie.

Il est un autre vœu que l'on doit formuler à l'endroit d'une nouvelle concession: une *délimitation plus précise des compétences* des divers organes, c'est-à-dire de leurs droits, de leurs obligations et de leurs responsabilités. En outre, la structure de la radiodiffusion ne devrait pas méconnaître certains *principes économiques*; en d'autres termes, le travail de la radio devrait être centralisé chaque fois que l'idée fédérative n'en souffrirait pas, c'est-à-dire dans son administration et ses finances, comme dans les services techniques des studios.

Le service technique du studio est l'un de ces endroits où la compétence de l'administration des PTT et celle du studio lui-même n'est pas clairement définie. On peut donc examiner s'il ne serait pas indiqué de créer dans le cadre et sous la surveillance centrale de la société de radiodiffusion une organisation qui pourrait ordonner et perfectionner les services techniques selon des principes uniformes.

En revanche, ce qu'il faut éviter, c'est une *centralisation des programmes*. En Suisse, l'élaboration et l'exécution des programmes ne peuvent être assumées par un organisme central; ceci serait en contradiction directe avec la diversité de notre pays. Toutefois, leur haute surveillance

et leur coordination sont indispensables à la coopération harmonieuse des studios et de leurs collaborateurs.

Selon nous, la concession future de la radiodiffusion devrait se baser sur une nouvelle *Loi sur la radio*. Cette loi a été réclamée, en 1940, par le postulat de M. le conseiller national Riccardo Rossi. Mais, comme la mise sur pied d'une telle loi exigerait un temps assez long, l'ancienne concession devrait rester en vigueur jusqu'à là. En effet, elle permettrait, si l'on veut y mettre de la bonne volonté, de répondre aux innovations les plus urgentes, à la condition que l'on s'en serve à bon escient.

La concession pour l'usage des stations de radiodiffusion de l'administration suisse des postes et des télégraphes a été accordée à la Société suisse de radiodiffusion sur la base de l'art. 1 de la *Loi sur le trafic télégraphique et téléphonique* du 14 octobre 1922. Cet article dit:

« L'administration des télégraphes a le droit exclusif d'établir et d'exploiter des installations expéditrices et réceptrices ou des installations de n'importe quelle nature servant à la transmission électrique ou radioélectrique de signaux, d'images ou de sons. »

Il est clair que l'ancienne loi sur le trafic télégraphique et téléphonique ne peut plus correspondre aux conditions actuelles, puisqu'elle ne tient pas compte suffisamment du développement moderne de la radiodiffusion ni de l'importance qu'elle revêt dans la vie publique.

La nécessité d'une législation spéciale en matière de radiodiffusion s'est déjà manifestée également au delà de nos frontières. Des lois spéciales ont été édictées dans de nombreux pays européens et dans des Etats d'outre-mer, et il serait inconcevable que la Suisse ne tentât pas de créer un règlement complet de la radiodiffusion, basé sur la loi. A notre avis, la loi sur la radio n'aurait pas à anticiper les détails de la concession, mais devrait se borner à établir les principes fondamentaux généraux de la radiodiffusion. Elle devrait donc, en premier lieu, fixer l'étendue de la concession qui devrait comprendre toute la radiodiffusion acoustique et visuelle, c'est-à-dire également la télévision et la diffusion des fac-similés, par émetteurs d'ondes radioélectriques et par fil. Outre cela, la loi doit désigner l'autorité de concession et l'autorité de surveillance, et fixer la forme juridique de la conces-

sionnaire. Elle devrait, en outre, fixer les directives déjà citées: autonomie de la société de radiodiffusion, démocratisation de la radiodiffusion, maintien de sa structure fédérative, garantie de l'indépendance et de la diversité des programmes des trois émetteurs nationaux.

Le problème de la nouvelle concession sera certainement traité à brève échéance tant dans le public qu'au parlement. Nous voulons espérer qu'il sortira de ces discussions une nouvelle concession qui correspondra aux conditions de notre pays et constituera la base solide d'un travail fécond.

CHAPITRE VII

Les émissions radioscolaires

La radioscolaire suisse est entrée dans une ère de développement calme et régulier. Grâce à l'expérience de longues années, ses émissions sont continuellement améliorées et enrichies. Toutefois, bien des plans étendus doivent être abandonnés pour l'avenir, mais la collaboration réjouissante et vraiment active au sein des commissions locales et régionales comme de la commission centrale a donné naissance à un échange de vues vivant qui se cristallise dans les émissions.

Dans notre dernier rapport annuel, nous avons annoncé la démission de M. le Dr Kurt Schenker, président de la commission centrale des émissions radioscolaires. C'est M. le Dr A. Gempeler, de Bâle, qui a été appelé à lui succéder, et il a été remplacé lui-même à la présidence de la commission régionale de la Suisse alémanique par M. le Dr F. Gysling, de Zurich. C'est toujours M. L. Jaccard, de Lausanne, qui préside la commission régionale de la Suisse romande, et M. le conseiller d'Etat G. Lepori, celle de la Suisse italienne.

L'émission circulaire du 6 décembre 1944, diffusée par nos trois émetteurs nationaux, fut un événement d'un intérêt particulier. Sous le titre « De loin, mon regard te salut! », elle comportait des chants et du parlé dans nos quatre langues nationales. Rien n'eût pu mieux faire saisir aux nombreux écoliers qui l'écouterent la diversité de notre patrie et aussi leur donner mieux conscience des liens étroits qui unissent tous les Confédérés.

Au cours de l'exercice écoulé, la radioscolaire de la *Suisse alémanique* a procédé à 47 émissions ordinaires auxquelles il convient d'en ajouter 6 supplémentaires, pendant la fermeture des écoles, en janvier 1945, fermeture due à la pénurie de combustible.

On a apporté un soin tout particulier aux *émissions musicales* qui se prêtent spécialement à la radiodiffusion. Les nombreux avis formulés par le corps enseignant contribueront à une adaptation toujours meilleure de ces productions aux besoins de l'école.

On a renoncé, l'année dernière, aux *campagnes de propagande* en faveur de la radioscolaire. C'est le temps qui constitue sa meilleure propagande. On constate, même dans les milieux jusqu'ici réfractaires ou indifférents à la radioscolaire, un revirement très net en sa faveur. Pour leur en faire mieux connaître l'organisation, on a constitué une collection de diapositifs qui pourront être utilisés à des conférences appropriées. De plus, un grand nombre d'instituteurs furent renseignés sur le travail de la radioscolaire, au cours de plusieurs conférences. Enfin, la Journée de la radioscolaire, qui se déroula au studio de Zurich le 16 décembre 1944, présenta un très grand intérêt. On y traita à fond les perspectives que fait entrevoir pour l'avenir l'introduction de la télévision.

Outre cela, on décida, en octobre 1944, de tourner un *film documentaire de la radioscolaire*, de 200 m de long, dont on fit trois copies, en allemand, en français et en italien. Ce film est la reproduction d'une émission radioscolaire et représente l'exécution partielle, accompagnée d'un commentaire, d'une symphonie de Haydn. Il sera projeté dans les cinémas de notre pays, dans le cadre des actualités suisses, et contribuera sans doute à éveiller l'intérêt du grand public pour la radioscolaire.

En août 1944, au début de la dixième année de l'organe officiel « *Schweizer Schulfunk* », parut un numéro spécial richement illustré. En même temps, on ouvrit un concours public de manuscrits pour la radioscolaire, doté de trois prix. La participation fut fort réjouissante, puisque 59 travaux furent présentés, émanant de toutes les branches du savoir.

La radioscolaire de la *Suisse romande* a aussi la satisfaction de pouvoir considérer l'exercice écoulé comme une année de développement. Le nombre des émissions passa de 31 à 39. Grâce à l'étroite collaboration des membres des commissions locales, on put préparer les émissions de façon détaillée et les examiner du point de vue critique.

Dans des lettres adressées aux commissions, de nombreux instituteurs firent connaître leur opinion sur les émissions, et cette coopération fut précieuse.

Des *concours* ouverts, les uns entre les écoliers, les autres parmi les membres du corps enseignant, contribuèrent pour une grande part au développement de la radioscolaire. Afin, d'une part, d'augmenter l'intérêt de la jeunesse et, d'autre part, de se rendre compte du succès obtenu par les programmes, on incorpora de petits concours à un certain nombre d'émissions. Les questions de caractère touristique ou patriotique eurent la faveur spéciale des écoliers. On ouvrit parmi les instituteurs un concours de nouvelles émissions radioscolaires, d'une durée de 25 à 30 minutes et libres tant quant au sujet qu'à la forme. Ce concours avait un double but: intéresser le corps enseignant aux émissions directement et révéler de nouveaux collaborateurs. Cependant, le résultat quantitatif de ce concours fut relativement faible, puisque 14 travaux seulement furent soumis au jury.

L'intérêt que suscite la radioscolaire se répartit, actuellement encore, de façon inégale. A côté de localités où elle a pris un développement qui devrait servir de modèle, on trouve des régions où elle n'a pas encore réellement pris pied. Pour la faire mieux connaître, on a répété un certain nombre d'émissions le soir. Simultanément, des membres des commissions se sont rendus dans diverses localités où ils ont fait des *conférences*, en liaison directe avec ces émissions. Avant l'écoute, on a montré au public, au moyen de projections lumineuses, la façon dont se prépare un programme radioscolaire. L'écoute terminée, on a discuté le profit qu'on peut tirer de ces émissions et la manière dont elles doivent être écoutées. Deux à trois cents personnes assistaient généralement à ces causeries: conseillers et fonctionnaires communaux, instituteurs et parents accompagnés de leurs enfants. C'est dire que l'on put ainsi gagner à la cause de la radioscolaire des milieux qui jusque là n'en avaient pas mesuré toute l'importance.

Les «*Feuillets de documentation*», organe de la radioscolaire romande, durent, malheureusement, en raison de la hausse des prix, réduire leur volume. Espérons, toutefois, que cette mesure ne sera que temporaire, car ces

publications, fort bien illustrées, constituent pour l'écoute des émissions radioscolaires un auxiliaire indispensable.

La radioscolaire de la *Suisse italienne* s'adresse à 164 classes pour lesquelles l'écoute est obligatoire, de même qu'à 11 autres écoles, ce qui représente un total de 4900 écoliers.

La commission de la radioscolaire s'est réunie dix fois, en présence du régisseur, pour préparer les programmes en détail et soumettre les émissions à une critique approfondie.

Depuis dix ans, on a organisé chaque année un *concours* d'émissions radioscolaires nouvelles. Ces concours ont aussi pour but d'établir un contact plus étroit entre la commission radioscolaire et le corps enseignant. Malheureusement, le concours de 1944/45 a produit un assez grand nombre de travaux ne se prêtant pas à la radio-diffusion. Il s'est donc formé en Suisse italienne, comme dans les autres régions linguistiques, un groupe de spécialistes qui sont familiarisés avec les exigences de la radioscolaire et, partant, à même d'élaborer des émissions appropriées. En revanche, il est difficile de trouver de nouveaux collaborateurs capables.

Au cours de l'exercice écoulé, une attention toute spéciale a été prêtée à la *culture du chant*. De nombreux chants, exécutés par les meilleurs ensembles de la jeunesse tessinoise, ont été enregistrés sur disques. Avant chaque émission, on passe un de ces disques pour encourager les écoliers à s'exercer eux aussi dans l'art de chanter. Outre cela, on a diffusé une «*Heure du chant*». Une écolière et son maître se présentent au studio où l'on travaille un chant jusqu'à ce que toutes les classes soient capables de le chanter en même temps. Cet essai a donné d'excellents résultats et les élèves y prennent un grand plaisir.

Les émissions radioscolaires sont complétées par un *service radioscolaire d'informations* qui apporte à ses auditeurs des nouvelles présentant pour l'école un intérêt particulier.

Les programmes imprimés de la radioscolaire sont remis à tous les élèves. Ils constituent une excellente propagande et sont conservés soigneusement par les en-

fants. Ils contiennent, entre autres, des conseils sur la façon d'écouter les émissions. La publication de la radioscolaire de la Suisse italienne est devenue indispensable aussi bien au corps enseignant qu'aux élèves eux-mêmes.

L'Action en faveur des communes des régions montagneuses a poursuivi sa bienfaisante activité. Dans les villages écartés de nos montagnes qui, en hiver, sont parfois coupés du reste du monde pendant un temps assez long, la radioscolaire a des auditeurs attentifs; elle est devenue une partie précieuse de l'enseignement. Cependant en raison du prix élevé des postes récepteurs, elle ne peut s'étendre dans toute la mesure désirable, d'autant plus que les conditions de réception souvent défavorables exigent des appareils puissants.

Fort heureusement, il a été possible, l'année dernière, de fournir des postes à plusieurs écoles de montagne, grâce à l'Action de la radio en faveur des aveugles et infirmes nécessiteux. Au cours de l'exercice écoulé, 19 nouvelles écoles ont pu recevoir des appareils. Les postes défectueux font constamment l'objet de révisions. La centrale technique de l'Action en faveur des communes des régions montagneuses s'efforce également de se procurer des lampes et des pièces de rechange qui deviennent de plus en plus difficiles à trouver.

La commission de cette action est en contact suivi avec les communes pourvues de postes récepteurs pour la radioscolaire, et l'on est constamment informé de l'état des appareils. On peut prévoir qu'après la démobilisation de l'armée des postes récepteurs actuellement utilisés dans les cantonnements pourront être mis à la disposition de la radioscolaire. Il faut donc espérer que celle-ci prendra bientôt un essor nouveau.

CHAPITRE VIII

L'émetteur national d'ondes courtes

L'exercice que nous passons en revue s'est terminé au cours de la dernière année des hostilités. Il constitue donc le point culminant de l'activité qui nous a été imposée par les événements et nous fournit des indications précieuses quant à notre mission dans l'après-guerre.

Pendant ces années de guerre, *notre tâche principale* n'a pas consisté seulement à assurer la liaison entre le pays et les Suisses à l'étranger, mais aussi à montrer au monde que la Suisse, îlot de paix au centre d'une Europe ravagée par la tourmente, était en fait une forteresse prête à lutter pour la défense de la démocratie et des droits de l'homme. Au fur et à mesure de l'approche de la fin de la guerre, le centre de gravité de nos émissions s'est déplacé de plus en plus vers les domaines de la culture et de l'économie. Aujourd'hui, il s'agit de montrer à un monde épuisé et mutilé les beautés de la paix et de l'aider dans sa reconstruction, sans aucun esprit de prétention, mais par la volonté et l'action. La guerre totale nous avait imposé un genre de vie nouveau, une volonté d'isolement, une réserve, même à l'égard de nos amis. Aujourd'hui, en revanche, on peut remettre au premier plan tout ce que les nations ont en commun, tout ce qui peut contribuer à leur union. Il s'agit de rétablir le contact entre les peuples d'Europe eux-mêmes, et entre ces peuples et ceux des autres continents.

Le service des ondes courtes, comme il l'avait fait dans le passé, a continué de donner, dans ses *programmes musico-littéraires* une image fidèle de la vie artistique et spirituelle de notre pays. Pour ce faire, il s'est servi des meilleures productions de nos trois émetteurs nationaux

soit en les retransmettant vers la périphérie européenne et les pays d'outre-mer, soit en en diffusant des adaptations. C'est ainsi que certaines grandes œuvres de l'année, telles que « Battements du Monde », « In Terra Pax » et « St. Jacques-sur-la-Birse », devinrent des émissions réellement mondiales. Les discours les plus importants de nos hommes d'Etat et de notre général pénétrèrent dans tous les pays où résident des Suisses ou des amis de notre pays. La manifestation la plus impressionnante de la considération et de la confiance de l'étranger, qui eut lieu, au printemps de 1945, après toutes ces années d'isolement et de danger, se fit par la voix des chefs des délégations alliées à la conférence économique. Elle fut diffusée dans le monde entier le jour même, en six langues différentes.

Sous la rubrique de *l'information*, outre les chroniques du jour, les causeries sur des sujets politiques et spirituels et les extraits de presse habituels, nous avons traité à fond certains problèmes spéciaux d'actualité. Ainsi, la reprise de la discussion de la forme que prendra l'armée américaine après la guerre nous a amenés à décrire à nos auditeurs des Etats-Unis, en douze causeries et interviews, les aspects historiques et politiques de la milice suisse, ainsi que son organisation. Notre but était également de mieux faire comprendre à nos auditeurs américains les raisons pour lesquelles la Suisse pacifique ne pourra, après les hostilités, renoncer à sa milice. Ce fut le cap. E. M. G. Walther Allgöwer qui, avec l'approbation des autorités militaires, fut chargé de cette importante tâche. — Le chef de la Section romande « Armée et Foyer », M. René Lalive d'Epinay, renseigna nos auditeurs sur les problèmes de l'actualité sociale et les aspirations de l'ouvrier suisse. — Dans de magistrales causeries, M. le prof. Rappard, de Genève, exposa la position de la Suisse à l'égard de la Conférence de Dumbarton Oaks. — MM. les prof. Guggenheim, de Genève, Adolphe Keller, de Genève, et Emile Brunner, de Zurich, Mgr. von Streng, évêque de Soleure, et d'autres représentants éminents de notre vie spirituelle s'adressèrent également à nos auditeurs d'outre-mer. — Outre cela, on introduisit une chronique hebdomadaire traitant de notre culture et visant à témoigner de l'importance, de l'intensité et de la diversité de notre vie

spirituelle. M. le Dr Edouard Fueter, directeur de l'Institut suisse de recherches et de relations internationales, à Zurich, en fournit la matière économique, et M. le Dr Hans Ehinger, de Bâle, la partie artistique et musicale.

Plus la guerre frappait durement les champs de bataille et les zones situées derrière eux, plus les *ondes courtes suisses* redoublèrent d'activité *au service de la charité internationale*. A la rubrique hebdomadaire «World Solidarity», grâce à laquelle nos auditeurs étaient renseignés sur l'action du Comité International de la Croix Rouge, du Secours suisse aux enfants et des autres œuvres internationales ayant leur siège en Suisse, vint s'en ajouter une autre: «Sparks of light in a world of darkness», composée principalement de courts communiqués du Comité International de la Croix Rouge. Vers la fin des hostilités, cette rubrique avait recours à sept langues: l'allemand, le français, l'italien, l'anglais, l'espagnol, le portugais et, au cours des derniers mois, le russe. — L'impossibilité dans laquelle le chaos croissant mit le CICR de transmettre ses instructions à ses délégués par le télégraphe et le téléphone nous amena à introduire dans le programme destiné à la périphérie européenne une rubrique quotidienne de la Croix Rouge, immédiatement avant les informations du soir en français. — La libération de centaines de milliers d'internés militaires et civils nécessita la diffusion quotidienne sur ondes courtes de listes de libérés. Le service des ondes courtes céda au CICR une de ses heures d'émission, tandis que la direction de Radio-Genève mit à disposition ses studios et ses techniciens. Bientôt, cette émission ne suffit plus. Actuellement, ce sont cinq heures qui sont consacrées chaque jour aux émissions de la Croix Rouge. Ce nouveau développement ne pouvait plus être supporté uniquement par Schwarzenbourg. Il ne put être réalisé que grâce à plusieurs concours généreux; l'émetteur de Prangins (Radio Suisse S.A.) et même un émetteur militaire participent à l'effort.

La fin des hostilités impose au service suisse des ondes courtes une tâche nouvelle et de la plus haute importance: *faire connaître à nos voisins allemands la vraie Suisse et sa conception de la démocratie*. Il va sans dire que dans le chaos qui suivit immédiatement l'armistice toutes nos tentatives tombèrent sur un terrain stérile. Aujourd'hui,

toutefois, l'intérêt des émissions suisses devrait s'accroître et, avec lui, les possibilités et les tâches de l'émetteur d'ondes courtes.

Nous avons signalé dans notre dernier rapport annuel le service spécial instauré à l'intention du Consulat général de Suisse à New-York. C'est donc New-York qui est le mieux à même de juger si du point de vue des programmes nous sommes sur la bonne voie. Sa réponse est affirmative. Il est d'autant plus regrettable que dans d'autres régions les conditions de réception soient toujours très irrégulières et donnent souvent lieu à des plaintes amères. Fort heureusement, le nouvel émetteur de Schwarzenbourg de 100 kW en est au stade des essais. Au moment où paraîtra ce rapport, il aura sans doute commencé son travail, réalisant ainsi un progrès décisif dans le développement du service des ondes courtes. L'exercice 1944/45 chercha à surmonter une partie de ces difficultés en développant ses *moyens auxiliaires*. Les bons résultats des émissions spéciales dirigées vers New-York nous ont amenés à introduire des émissions semblables en espagnol, destinées à l'*Amérique latine*. Ces émissions sont captées par la Légation de Suisse à Buenos-Aires qui se charge d'en tirer parti. Au moyen d'un bulletin hebdomadaire, elle informe aussi l'Amérique latine des événements de la patrie. — La fermeture hermétique de l'*Est européen* et du *Proche-Orient* a donné naissance à une émission destinée à ces régions. Elle se compose d'une chronique du jour, de nouvelles et de messages de Suisse; pendant de longs mois, elle a constitué la seule liaison avec plusieurs pays. Des demandes analogues nous sont parvenues d'Italie et d'ailleurs, mais, pour des raisons techniques, il n'a pas encore été possible d'y donner suite.

Une partie de ces émissions spéciales, notamment celles destinées à l'Amérique, devraient prendre fin avec la mise en service de l'émetteur de 100 kW. Toutefois, il n'est pas douteux que l'avenir exigera une nouvelle extension des émissions, en premier lieu par la division du programme destiné à la périphérie européenne en un certain nombre de groupes indépendants de programmes. A la longue, ce sera là la seule façon de tenir compte suffisamment des différences d'heures et des diversités des langues et des caractères de ces territoires.

A côté des devoirs de l'après-guerre esquissés déjà dans notre rapport annuel précédent et qui affecteront en premier lieu le domaine économique, on voit se dessiner toute une série de besognes nouvelles. Une fois de plus, elles font ressortir l'importance du rôle que doit jouer le service des ondes courtes dans le domaine de l'information suisse. Seule une intensification considérable de ses efforts lui permettra d'être à la hauteur de sa mission.

CHAPITRE IX

Les programmes des émetteurs

1. Sottens

I. Considérations générales

D'un certain problème d'ordre financier

Chaque année, dans ce bulletin, les différents studios font des allusions à l'aspect financier de l'élaboration des programmes. L'élévation du coût de la vie les atteint durement, en dépit des augmentations mesurées, accordées annuellement par la direction générale. Le développement de la radio, le constant souci de satisfaire l'auditeur, de lui présenter des émissions nouvelles, agrandissent régulièrement ce décalage. Il y a «ce que l'on voudrait faire» et «ce que l'on peut faire». C'est hélas sur ce dernier plan que la direction des studios doit souvent piétiner. L'auditeur se doute-t-il que la mise au point d'une grande émission, d'une expression radiophonique nouvelle, d'une œuvre importante exige des frais dont on doit compenser la somme durant les semaines suivantes? Il n'est pas rare que certaines émissions d'envergure représentent — alors qu'elles ne durent que 40 à 60 minutes — une dépense équivalant à plusieurs journées de programmes.

Mission de la radio

Et cependant, le progrès reste constant. A ce propos, la reprise de l'échange du courrier entre la France et la Suisse a valu aux studios romands des témoignages aussi nombreux que touchants. Ils prouvent la grande faveur d'écoute dont ont joui les émissions de Sottens ces dernières années au delà de notre frontière ouest. La mission de la Suisse, qui consistait, dans le chaos, à proclamer

encore la vertu de certaines vérités essentielles, fut remplie par la radio romande, entre autres, de la manière la plus efficace. Les chroniques de politique internationale de M. René Payot, le radio-théâtre, le concert symphonique, voire même le Quart d'heure vaudois possédaient — et possèdent encore — une écoute régulière en France. Certes, les événements ne sont pas étrangers à ce phénomène. Mais il est remarquable cependant que la radio romande ait réussi à attirer l'attention de si heureuse façon sur ses programmes en particulier et la Suisse elle-même en général.

Cette attention survivra-t-elle à la fin de la guerre ? Tout dépend des moyens qui seront alors mis à la disposition des studios afin que, par leur qualité et leur diversité, les programmes romands s'imposent à l'attention des auditeurs de langue française. La concurrence — mieux, la lutte — sera dure. Il importe qu'on se persuade que la radio, ambassadrice de la pensée suisse à l'étranger, ne saurait se présenter vêtue de haillons.

Devoirs ...

Il y a deux façons, pour la radio, de protéger les artistes qui, dans l'état social actuel, restent souvent sans grand appui alors même que leur talent devrait les désigner à l'attention des grands. C'est tout d'abord par l'engagement direct qui a ce double avantage de soutenir les artistes matériellement et de donner à leur talent un moyen d'expression; c'est ensuite, par l'appui indirect, un studio favorisant une manifestation extérieure de qualité, en consentant même certains sacrifices permettant aux ensembles, aux sociétés d'exploitation, aux troupes organisées de créer des œuvres devant l'ampleur desquelles elles reculeraient, livrées à leurs propres moyens. Ce second aspect de l'œuvre de collaboration sociale et artistique des studios ne saurait intervenir qu'à titre exceptionnel et ne vise que des ensembles professionnels de tout premier ordre. Car le vrai travail radiophonique doit se faire en studio. Ce n'est qu'en studio — l'art lyrique de grande classe mis à part — que les conditions de perfection créées par l'état actuel de la technique et nécessitées par les exigences toujours plus tyranniques des auditeurs peuvent être réalisées. Tout autre chemin conduirait la radio de notre pays vers une impasse.

Coordination et spécialisation

Les studios de Genève et de Lausanne ont fait, cette année, un effort tout particulier quant à la coordination de leur activité. A plusieurs reprises, le même fait important, la même commémoration ont fait l'objet de leur entente conduisant à des émissions complémentaires. De plus en plus, le studio de Lausanne voue ses soins aux émissions de grande actualité et au théâtre dramatique — pour lesquelles il a développé ses services et spécialisé certains de ses employés — cependant que celui de Genève se voue plus spécialement à la musique, à l'art lyrique et aux émissions éducatives.

Toute spécialisation implique un sacrifice. Il y faut néanmoins procéder toujours davantage sur le plan local au profit de l'intérêt général. Mais la spécialisation poussée n'entraînera-t-elle pas inévitablement une autre distribution des heures d'émission entre les deux studios ? Le problème vaudra d'être examiné. Car au manque actuel de grands moyens financiers de la radio suisse doit correspondre un maximum de rationalisation des services.

Solidarité et philanthropie

Notre action de solidarité a été intensifiée tant sur le plan international, par l'introduction d'une chronique régulière du secrétariat du « Fonds international d'entraide aux étudiants », que sur le plan intérieur par l'effort énorme consacré à l'œuvre du Don Suisse. Cette action n'est pas achevée à l'heure où nous écrivons ce rapport. Mais, il nous aurait semblé impossible de ne pas signaler ici déjà l'effort d'imagination des deux studios romands pour rendre attrayante une publicité quasi-quotidienne devant durer plusieurs mois.

Pour sa part, Radio-Lausanne a monté une émission originale chaque jeudi « *Allô, allô, Helvétie!* », œuvre de Benjamin Romieux, au cours de laquelle les meilleurs artistes, chanteurs et fantaisistes romands se donnent en audition au profit du Don Suisse. Cette émission a permis de quêter par l'entremise du studio vingt-sept mille francs.

Chaque émission d'*« Allô, allô, Helvétie ! »* se termine par la présentation d'une *« Berceuse »* inédite, composée par les meilleurs musiciens et poètes du pays, à la demande

du studio. MM. *Jacques-Dalcroze, Jean Binet, Hans Haug, Henri Gagnebin, Bernard Reichel, Georges Haenni, le Chanoine Bovet, Carlo Boller, Carlo Hemmerling, Georges Destratz, Frank Martin, Raffaele d'Alessandro, Georges-Louis Pantillon, Jean Apothéloz, Joseph Lauber*, ont répondu avec une grande générosité à cet appel.

De son côté, Radio-Genève inscrit à son actif une série d'émissions consacrées au «Disque rare» — les disques sont envoyés au studio par les auditeurs eux-mêmes et vendus au plus offrant —; une autre série intitulée «*La course au trésor*» — qui a donné lieu à d'épiques randonnées des concurrents dans les rues de la ville — ainsi que cinq manifestations publiques et payantes, dont trois en studio: l'une dédiée aux enfants par Oncle Henri, la seconde organisée en collaboration avec l'Ecole supérieure des jeunes filles de Genève, la troisième due aux efforts des Amis de Radio-Genève. Quant aux deux dernières, elles eurent lieu, l'une au Victoria-Hall, avec l'Orchestre de la Suisse Romande, Ernest Ansermet et Wilhelm Backhaus, l'autre au Grand-Théâtre «*Le Gala des Mains Tendues*» avec le concours bénévole de plus de 250 artistes. Signalons qu'à elles seules, ces deux manifestations ont permis à Radio-Genève de verser au Don Suisse plus de fr. 18 500.—.

II. Les émissions musicales

a) *A Radio-Genève*

Concerts de musique symphonique, de musique de chambre, récitals, théâtre lyrique, concerts par disques, divertissements musicaux, concerts de musique légère, jazz, tels sont les nombreux aspects d'une activité à laquelle se voue toujours davantage le studio de Genève. Certes on a pu dire que la présence de l'OSR à Genève impliquait cette orientation des programmes. Toutefois, ce n'est pas par hasard que l'OSR est à Genève, que le Grand-Théâtre offre deux saisons par an de spectacles lyriques, que le directeur actuel du studio et son prédécesseur sont tous deux des musiciens, que le personnel du studio de Genève compte un nombre exceptionnel de compositeurs et d'exécutants, que le grand studio, enfin, est une salle de concert d'une valeur remarquable. Ce n'est pas par

hasard non plus que le studio de Lausanne a développé certaines parties de son activité, qui ne sont pas d'ordre musical, sous la forme d'une spécialisation toujours plus poussée. Il y a là des phénomènes qui répondent à des lois profondes tenant à la fois du lieu et des traditions et qu'il serait vain de combattre.

1. Musique symphonique

Cette année la musique symphonique a revêtu des aspects très divers. En effet, non seulement la tradition des mercredis symphoniques a été maintenue, mais, outre la série des concerts par abonnement organisés par la Fondation de l'OSR, d'autres concerts sont nés, dus à la collaboration de la Ville de Genève, de Radio-Genève et du Département de l'Instruction publique, les uns au titre d'éducation populaire, les autres au titre de formation des élèves des écoles secondaires et supérieures.

Aux *concerts par abonnement*, ont participé les chefs Ernest Ansermet, Carl Schuricht, Samuel Baud-Bovy, Franz von Hoesslin, Luc Balmer, Paul Kletzki et les solistes Jacqueline Blancard, Clara Haskil, Ginette Neveu, Edwin Fischer, Heinrich Schlusnus, Corrado Romano, Michel Schwalbé, Dinu Lipatti, Nikita Magaloff et Paul Burger. On remarquera avec plaisir la présence de deux chefs suisses et de deux solistes suisses dans cette belle liste. Quant aux programmes, ils ne sauraient prendre place ici. Citons, néanmoins, quatre premières auditions: la Ballade pour piano et orchestre, de Frank Martin, la Symphonie n° 1 de Martinu, la Symphonie de Bernard Reichel et les pièces «Circus Polka» et «Chants norvégiens» de Stravinsky.

Aux *concerts populaires* ont collaboré les chefs et les solistes suivants:

1^{er} concert: Chef: Hermann Scherchen. — Soliste: Johnny Aubert, pianiste.

2^{me} concert: Chef: Hans Haug. — Soliste: Eric Schmidt, pianiste.

3^{me} concert: Chef: Niklaus Aeschbacher. — Soliste: Aïda Stucki, violoniste.

4^{me} concert: Chef: Richard Beck. — Soliste: Cristina Eftimiadis, cantatrice.

Aux *concerts pour la jeunesse*, les chefs et solistes suivants:

1^{er} concert: Chef: Roger Vuataz. — Soliste: Georges-Aurèle Nicolet, flûtiste.

2^{me} concert: Chef: Ernest Ansermet.

La musique imagée.

3^{me} concert: Chef: Jean Meylan. — Soliste: Ellen Benoît, soprano.

Il va sans dire qu'il faudrait ajouter à cette liste celle des œuvres et des interprètes des autres concerts avec orchestre donnés dans le studio ou hors du studio. Nous ne pouvons le faire ici. Citons, à titre d'exemple:

La Semaine Bach — où l'on entendit pour la dernière fois à Genève l'éminent violoniste Carl Flesch.

Les Semaines musicales de Gstaad.

Les Semaines musicales internationales de Lucerne.

L'Art de la Fugue et l'Offrande musicale de J.-S. Bach (version Roger Vuataz).

Le Miserere de Hasse (1^{re} audition) avec les chœurs de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Genève, direction: A. Paychère.

La Messe en si mineur, de J.-S. Bach, le Requiem de Fauré et le Poème funèbre de Charles Chaix, avec la Société de Chant Sacré, direction: S. Baud-Bovy.

Le Groupe Jeune France, direction: E. Appia.

Les concerts donnés en l'honneur de Joseph Lauber et en souvenir d'Alexandre Mottu et d'Otto Barblan.

Le Chant pour le Jour des Morts et la Toussaint, d'Henri Gagnebin, avec la Société de Chant Sacré, direction: S. Baud-Bovy (création).

Les Tréteaux de Maître Pierre, de Manuel de Falla, direction: E. Ansermet. L'Histoire du Soldat, d'Igor Strawinsky, direction: E. Ansermet.

La Symphonie de Requiem, de Benjamin Britten (création en Europe), direction: E. Ansermet.

etc.

2. Récitals

Citons quelques présentations d'œuvres particulières: L'orgue avant J. S. Bach, par Eric Schmidt.

Les formes de la musique d'orgue chez J. S. Bach, par Richard Jeandin.

Audition intégrale du « Clavecin bien tempéré », par Isabelle Nef.

Les Sonates pour violoncelle et piano d'Antonio Vivaldi, par Henri Buenzod et Françoise Grandchamp.

La Toccata du XVII^e siècle à nos jours, par Renée Peter.

Audition intégrale des Sonates de Gaspard Fritz, pour 2 violons et basse, par Mmes Guignard-Rau, Martin, Vaucher-Clerc et M. Pierre Darmois.

Audition intégrale des Etudes de Debussy, présentation René Dovaz, avec Jacqueline Blancard, Marcelle Jacques et I. Rosican.

Les concerts de musique des 17^e et 18^e siècles par la *Ménestrelarie*, sous la direction d'Hélène Teysseire-Wuilleumier.

Enfin, parmi les grandes émissions avec participation musicale commandées par le studio, nous tenons à mentionner:

La Course du Zodiaque, texte de Camille Hornung, musique de Roger Vuataz (série de 12 émissions).

Nos âmes à Dieu, nos corps aux ennemis, texte de Raoul Privat, musique du Chanoine Bovet, à l'occasion du 500^e anniversaire de la bataille de St. Jacques-sur-la-Birse.

Cantate pour les enfants, de Pierre Wissmer, à l'occasion du 20^e anniversaire de l'Ecole Internationale.

Il faut aussi, à ce propos, relever le nombre considérable des œuvres de musiciens suisses qui ont figuré aux programmes de Radio-Genève. Une statistique montre qu'en une année ce nombre s'élève à 265.

3. Théâtre lyrique

Radio-Genève a, cette année, augmenté beaucoup le nombre des émissions consacrées à l'opéra, à l'opérette, à la comédie musicale. Elle a été aidée dans cette tâche par la collaboration étroite qui s'est établie avec la Société romande de Spectacles.

Citons, parmi les plus importantes de ces émissions :

Orphée, de Gluck.

Carmen, sélection de l'opéra de G. Bizet.

Rigoletto, sélection de l'opéra de G. Verdi.

La Tosca, sélection de l'opéra de Puccini.

Les Petites Michu, opéra comique de MM. Albert Vanloo et Georges Duval, musique de Messager.

Valse de Vienne, de Johann Strauss, père et fils.

La petite Mariée, de Charles Lecocq.

Le Mariage aux lanternes, d'Offenbach.

La Rose de Saint-Flour, Offenbach.

Et mettons en vedette :

Angélique, farce de Nino, musique de Jacques Ibert.

L'Heure espagnole, texte de Frane-Nohain, musique de Maurice Ravel, ainsi que l'intéressant essai de présentation de Marcel de Carlini; «*Le vrai Visage de Werther*», d'après l'œuvre de Goethe et l'opéra de Massenet.

4. Emissions de musique enregistrée

La production de disques étant toujours peu importante, et d'un intérêt discutable, le service musical, chargé de l'élaboration des programmes de musique enregistrée, s'est efforcé d'intéresser l'auditeur par des présentations nouvelles et la création d'émissions dites «en série» qui permettent d'explorer soit un genre musical, soit un style, soit encore une époque. Cet effort a été accompli non pas seulement dans le domaine de la musique sérieuse ou de l'art musical du passé, mais également dans celui de la

production contemporaine, et dans les genres musicaux les plus divers.

Ainsi, les jeunes gens avides de nouveautés, comme les amateurs d'œuvres classiques, sont à même de trouver, par un examen attentif du programme, leur musique préférée.

Les émissions réservées aux amateurs de jazz ont été augmentées, sinon en durée, du moins en nombre. Dans ce domaine, la création de la rubrique «*Le Jazz authentique*» a été particulièrement bien accueillie.

Voici une brève liste des émissions régulièrement inscrites à notre programme:

Musique de concert: Les grands interprètes wagnériens, L'archiviste musical, Le musée de l'enregistrement, Tryptique nordique, Estampes de Paris, Deux aspects de la musique espagnole, Les beaux disques du folklore, Les mélodies célèbres, Musiciens de père en fils, Les ouvertures célèbres.

Musique légère et jazz: La musique légère d'avant-garde, Facéties musicales, Le jazz authentique, Les instruments de musique électriques, Les chansons que vous aimez, Travailloons en musique, Virtuoses américains, Un artiste, une chanson, Solistes européens, L'opérette moderne, Les pages favorites.

5. Divertissements musicaux

Afin de donner à ces émissions, qui furent nombreuses au cours de l'exercice 1944/45, le maximum de variété, les formules les plus diverses furent appliquées: tantôt le programme entier était consacré aux œuvres de compositeurs appartenant au même pays — les émissions espagnoles et françaises étant les plus fréquentes dans ce genre — tantôt l'émission se présentait comme un puzzle musical. Lorsque régnait dans la composition du programme la fantaisie la plus libre, mais toujours de bon aloi, l'émission prenait souvent le titre: «*Au caprice de l'onde*». Il y eut des émissions réservées exclusivement à des œuvres inspirées par des mélodies populaires, le folklore, d'autres qui étaient caractérisées par l'emploi de voix enfantines; alors que certaines auditions étaient consacrées à la musique ancienne, d'autres étaient basées exclusivement sur la chanson moderne et le jazz.

Le choix des interprètes était également guidé par l'éclectisme le plus large. Tout naturellement, il a été fait appel, le plus souvent, à des ensembles et à des solistes

spécialisés dans la musique légère. Nous citerons notamment: les orchestres Jerry Thomas, et José Barrios, le trio Jean, Jacques et Jo, le guitariste Marcel Bianchi, les pianistes Albert Urfer et Achille Christen, des ensembles vocaux féminins: le trio «Les Babettes», le quatuor «Les Ondelines». Mais à ces artistes, dont le rôle est précisément de divertir l'auditeur, sont venus s'ajouter de nombreux solistes qui se produisent habituellement dans les salles de concert ou sur les scènes de théâtres, et dont le répertoire très vaste permet l'élaboration des programmes les plus variés. Dans cette seconde catégorie, nous mentionnerons les noms suivants: Nelly Grétillat, Hugues Cuénod, Magda Fonay, Flore Wend, Georges Genin, Carmen de Larra.

A noter encore que l'Orchestre de la Suisse Romande a apporté un précieux concours à ces émissions dans des formations extrêmement variables allant du trio — celui de Jan Marjec — ou du quintette, à l'orchestre d'opérette de 30 ou 35 musiciens. Il faut signaler également comme une spécialité genevoise dans la musique de divertissement, le duo au clavier: Jean-Marc Pasche et Isidore Karr.

Par ailleurs, du mois de juin 1944 à celui de mars 1945, une courte émission a été diffusée régulièrement le vendredi soir: «*La chanson nouvelle de Renée Lebas*». La direction du studio genevois s'est assuré ainsi la collaboration d'une des meilleures chanteuses réalistes du moment. Preuve en est la rentrée triomphale que cette artiste vient de faire à Paris dans le premier music-hall: l'A.B.C., où son engagement fut immédiatement renouvelé.

6. *L'ensemble Tony Bell*

Si nous consacrons un important chapitre particulier à cet ensemble, c'est qu'il a, cette année, acquis droit de cité non seulement à Radio-Genève, mais encore dans toute la radiodiffusion suisse. Enfin, il est si écouté à l'étranger qu'il vient de recevoir l'offre flatteuse d'un engagement de trois mois au Casino d'Aix-les-Bains!

L'ensemble Tony Bell, dans son effectif habituel, est composé de 16 personnes dont onze proviennent de l'Orchestre de la Suisse Romande et cinq sont des éléments «spécialistes».

Le but poursuivi par cette formation consiste à produire de la musique légère et récréative de qualité en évitant tout répertoire de mauvais goût et en conservant un style particulier à l'orchestre. Il ne s'agit pas de copier, mais bien de créer. Pour ce faire, le répertoire est emprunté en grande partie au jazz, mais instrumenté selon des procédés apparentés à la musique symphonique.

La création de ce groupe a été décidée en juin 1944, à la suite d'un projet présenté par M. Louis Rey, responsable de ces émissions.

M. Dolf Zinsstag assure la direction musicale lors des enregistrements. Les arrangeurs principaux sont MM. Louis Rey et Dolf Zinsstag. L'activité de l'ensemble Tony Bell a débuté le 16 juin 1944 à Radio-Genève. A partir du 1^{er} octobre 1944, l'ensemble Tony Bell a joué pour Monte Ceneri d'une façon régulière et, depuis le 4 octobre, il a passé sur l'onde de Beromünster.

Il est intéressant de savoir que l'ensemble Tony Bell a disposé de 180 heures pour répétitions et enregistrements du 15 juin 1944 au 31 mars 1945. 240 morceaux furent enregistrés pendant cette période. La moyenne de temps pour répétition, mise au point et enregistrement est d'environ 45 minutes par morceau, la durée moyenne de ces morceaux étant de 3 minutes 40 secondes.

Nombre d'émissions: L'ensemble Tony Bell a réalisé jusqu'au 31 mars 1945, 155 émissions d'une durée moyenne de 24 minutes.

Enfin, parmi les 540 lettres parvenues à l'ensemble Tony Bell, une seule est défavorable! Quant aux autres, elles viennent d'auditeurs faisant part de leurs désirs ou de leurs éloges.

Lors d'un concours de chansons inédites organisé par l'ensemble, 390 œuvres nous sont parvenues dont 3 furent primées et créées par l'ensemble Tony Bell à Radio-Genève. Elles seront, en outre, éditées.

De plus, l'ensemble Tony Bell a été choisi par la firme «Elite spécial» pour enregistrer ses créations sur disques du commerce. Une série de 30 titres doit sortir dans le courant de 1945.

Signalons enfin que les arrangements réalisés spécialement pour l'ensemble Tony Bell ont nécessité 1568 pages de partitions (chef) et 3436 pages de copies (parties); que

le temps moyen pour la confection d'un arrangement de 3 minutes est de *12 à 15 heures*; le temps moyen pour la copie d'un arrangement de 3 minutes, de *9 à 11 heures*. On se rend ainsi compte de l'immense effort que représente la mise au point des émissions de musique légère et des problèmes d'ordre matériel et financier qui s'y attachent!

b) *A Radio-Lausanne*

Malgré l'absence d'un orchestre symphonique, le studio de Lausanne a montré, dans tous les domaines musicaux, une activité réjouissante.

Créations, montages, concerts de musique de chambre et récitals se sont succédé à un rythme et à une cadence tout à l'honneur du chef des émissions musicales, M. Ed. Moser.

D'autre part, les musiciens qui composent le petit ensemble dirigé par Victor Desarzens ont réalisé à plusieurs reprises de véritables tours de force. Grâce à ces excellents artistes, animés d'un grand enthousiasme, le studio put monter quantité d'œuvres intéressantes, tout en assurant un certain nombre de services variés. Mais, nous en reparlerons plus loin dans ce rapport.

Relevons, pour l'instant, quelques titres d'œuvres:

Davel, drame lyrique de Gustave Doret et René Morax. Version radiophonique de René Morax.

Le Miroir de Jésus, mystère du Rosaire, poème d'Henri Ghéon, musique d'André Caplet.

Tre Laudi, per una voce e tredici strumenti, Dallapiccola.

Musette, cantate de Nicolas Clérambault.

La Provençale, opéra-comique de J.-J. Mouret.

Don Pasquale, Donizetti.

L'Elixir d'amour, Donizetti.

Cambiale di matrimonio, farce joyeuse de Gaetano Rossi et Rossini (composée par Rossini alors qu'il avait 13 ans).

La Houppelande (Tabarro), opéra en 1 acte, Puccini.

Comte Obligado, opérette en 3 actes, Moretti.

Bonsoir, voisin, Ferdinand Poise.

Le Bouffé et le tailleur, Gaveaux.

La Chanson de Fortunio, Offenbach.

Le Marmiton du Vert-Galant, Paul Pierné.

Joli Gilles, F. Poise.

Enlevez-moi, Gabarache.

etc.

L'Heure musicale de Radio-Lausanne

Le studio de Lausanne s'attache surtout aux œuvres de musique de chambre dont il s'applique à faire revivre maint chef-d'œuvre, présenté au cours d'auditions publiques dans le grand studio, à la Maison du Peuple, en présence d'un nombreux auditoire, ou en fin de soirée, le jeudi ou le samedi.

C'est ainsi que les auditeurs ont pu entendre trois séances consacrées à des *Oeuvres de J.-S. Bach*, au cours desquelles ont été interprétés les 1^{er}, 2^{me} et 6^{me} concertos brandebourgeois, les concertos en ré mineur, mi majeur et sol mineur pour clavecin et orchestre, par Isabelle Nef, et les Cantates № 4 «Christ lag in Todesbanden», № 106 «Gottes Zeit ist die allerbeste Zeit» et № 50 «Nun ist das Heil und die Kraft». Les chefs étaient Victor Desarzens et Hans Haug, les solistes, Madeleine Dubuis, Dorothée Golay, Hugues Cuénod et Frank Guibat, P. Longinotti, E. Defrancesco, P. Dennes, les ensembles, le Chœur de Lausanne et l'Orchestre de chambre du studio.

L'Orchestre de chambre du studio donna, en outre, plusieurs «Heures musicales» et concerts, avec le concours d'excellents artistes de notre pays, chanteurs, violonistes, pianistes, flûtistes, etc.

Il convient de citer également certaines œuvres intéressantes présentées soit par l'Orchestre de chambre du studio «in corpore», soit par quelques-uns de ses musiciens :

Concerto en ré majeur, W.-A. Mozart.

Sonata in stile di concerto, Pergolesi.

Rhapsodie pour piano et orchestre, J. Turina.

Concerto pour clavecin, flûte, hautbois, clarinette, violon et violoncelle, M. de Falla.

Six cantiques, Beethoven (pour baryton et orchestre de chambre).

Quatuor, P. Hindemith (1939), pour clarinette, violon, violoncelle et piano (MM. Léon Hoogstoël, Victor Desarzens, Henri Honegger et J.-Ph. Godard).

Un *Concert*, sous la direction de M. Edwin Fischer.

Les musiciens du studio de Lausanne ont participé aussi à des présentations de programmes variés, tels que des «Promenades en musique» dans divers pays d'Europe : Norvège, Danemark, Ecosse, Irlande, Hollande, Tchécoslovaquie, Hongrie, etc. Des chansons populaires de ces pays, chantées dans la langue originale et accompagnées

par l'ensemble, ont été données par Mmes Marie-Louise Rochat, Franziska Stettler-Ackermann, Ré Koster et M. Hugues Cuénod.

L'Orchestre de chambre de Lausanne

Le jeune Orchestre de chambre de Lausanne, qui n'est autre que l'Orchestre du studio de Lausanne renforcé de quelques éléments, a donné à la Maison du Peuple, le dimanche après-midi, une fois par mois, une série de six concerts qui furent applaudis par un public enthousiaste.

Le Quatuor de Lausanne

M. André de Ribaupierre, M^{le} Rose Dumur, MM. Henry Baud et Franz Walter, qui composent l'excellent « Quatuor de Lausanne », présentent, cette année, aux auditeurs « Les plus beaux quatuors de Mozart », ainsi que quelques Quintettes de ce même compositeur, après avoir consacré encore plusieurs séances aux « Romantiques ».

Musique de chambre.

En outre, divers groupes de musique de chambre suisses et étrangers sont venus à Radio-Lausanne au cours de l'exercice écoulé. Citons :

« *Ars Rediviva* ».

Le Quatuor de Radio-Zurich.

Le Trio Desarzens-Godard.

Le groupe « *Musica da camera* ».

Récitals

Les récitals de chant, de violon, de piano et d'autres instruments ont été nombreux, durant l'exercice écoulé. Les uns furent placés dans le courant de la soirée, les autres, dans les « émissions communes » du mardi après-midi. Ces dernières, selon une formule différente, ont pris des titres divers : « Musique de chambre », « Concert », « Concert spirituel », « Chant et piano », etc. et regroupaient des artistes qui présentèrent des œuvres plus ou moins connues de compositeurs anciens et modernes.

Signalons, en passant, que, durant l'hiver 1944, plusieurs artistes lausannois eurent le privilège de jouer avec l'Orchestre de la Suisse Romande, dirigé soit par M. Ansermet, soit par M. Appia, concerts qui furent diffusés à 13 h. 20,

le samedi après-midi, au rythme d'un par mois, avec M^{me} Georgette Graf (Concerto de Wissmer), M. Lassueur, M^{me} et M. Goldenhorn-Gamboni, M^{me} Isabelle Norval, etc.

Un certain nombre d'organistes ont également eu l'occasion de se produire au micro de Radio-Lausanne. Notons, au passage, le cycle de trois auditions commentées d'œuvres de J.-S. Bach, par M. le Dr Charles Schneider, privat-docent à l'Université de Neuchâtel, la série de M. Raffaele d'Alessandro «Des romantiques aux contemporains», les concerts mensuels de M. Georges Cramer, professeur au Conservatoire de Lausanne, ceux de MM. Pidoux, Demierre, Charles Faller, S. Ducommun, Paul Matthey, Jean Piccand, etc.

Le Quatuor vocal Radio-Lausanne

Sous la direction de M. Carlo Boller, les excellents chanteurs qui composent le Quatuor vocal Radio-Lausanne — M^{mes} Madeleine Dubuis, Flore Gabella et MM. Hugues Cuénod et Frank Guibat — ont présenté des programmes très variés, faisant alterner la musique populaire avec des œuvres du répertoire classique, ancien ou moderne, soit «a cappella», soit accompagnés par le petit ensemble du studio.

Des chansons de Gustave Doret, de Jaques-Dalcroze, de Carlo Boller, des mélodies de Jean Binet, de Parchet et d'autres compositeurs de chez nous, des chansons populaires de France et de Suisse ont été données, soit en première audition, soit en des reprises fort goûtables des auditeurs.

Parmi les œuvres classiques, citons: les «Chansons plaisantes de la Renaissance», de délicieux «Quatuors» de J. Haydn, des «Valses» de Florent Schmitt, des «Lieder» à 4 voix de Schumann, six «Nocturnes» de Mozart, des œuvres de musique religieuse et autres qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Les œuvres chorales

Les grands concerts des sociétés chorales de Suisse romande ont commencé fort tard, cette année. C'est ainsi que Radio-Lausanne en a diffusé quelques-uns seulement, au cours de l'exercice écoulé. Ces manifestations ont

bénéficié du concours de l'Orchestre de la Suisse Romande. Elles permirent d'entendre :

« *Le Cantique de notre terre* », musique de Willy Burkhard, texte de J. P. Zimmermann (pour commémorer le 150^{me} anniversaire de l'incendie du Grand-Village). Solistes, Société chorale de La Chaux-de-Fonds, Chorale mixte du Locle et Orchestre de la Suisse Romande. Direction: Charles Faller (retransmission de La Chaux-de-Fonds).

« *La Passion selon Saint-Jean* », J.-S. Bach, par la Société chorale de La Chaux-de-Fonds, la Chorale mixte du Locle, des solistes et l'Orchestre de la Suisse Romande. Direction: Charles Faller (retransmission de La Chaux-de-Fonds).

« *Te Deum et Messe* » en ré mineur, P. Benner, par des solistes, la Société chorale de Neuchâtel et l'OSR, sous la direction de l'auteur (retransmission de Neuchâtel).

En outre, des concerts ont été donnés par d'autres sociétés chorales de Suisse romande, parfois avec le concours de l'Orchestre de chambre de Lausanne ou de quelques musiciens de notre studio. Citons :

Concert de Pâques, par l'Union chorale de Lutry, direction: Charles Emery, et l'Orchestre de chambre de Lausanne, direction: Victor Desarzens (retransmission de l'église de Lutry).

A l'occasion du « Dimanche fédéral du chant »: quelques chœurs par le Chœur mixte de Réverolles, direction: H. Lavanchy, et le Chœur « Le Pélerin » de Chardonne/Jongny, direction: Georges Reymond.

Concert spirituel, par des solistes, le Chœur mixte de Lutry et l'Orchestre de la Suisse Romande, sous la direction de Jacques Burdet (retransmission de l'église de Lutry).

Concert, par l'Union chorale de Lutry, avec le concours d'un chœur d'enfants, de l'Orchestre de chambre de Lausanne et de solistes, direction: Charles Emery.

Concert, par le Chœur de dames de Lausanne et l'Orchestre de chambre du studio, sous la direction de Carlo Hemmerling, et avec le concours de plusieurs solistes.

Comme chaque année, des ensembles vocaux sont passés devant le micro lausannois et ont présenté des chœurs de compositeurs suisses.

Signalons de pittoresques soirées de folklore du Valais, de Fribourg, de Neuchâtel, du canton de Vaud et du Jura bernois, ainsi que les concerts originaux donnés par la Guilde du chant, les Ménestrins, « Douze en chœur » et la Chanson du Pays de Vaud, entre autres.

Orchestres de danse

Un certain nombre d'orchestres de danse, de passage à Lausanne, ont donné des auditions fort appréciées de jazz et de variétés et enregistré quelques programmes. Ce sont

les ensembles de René Weiss, de Fred Boehler, d'Eddie Brunner, de Max Oberlé, etc.

Le disque

NOMBREUSES furent les présentations de « séries » consacrées à certains instruments dont la littérature, pourtant variée et fort riche, est souvent inconnue du grand public. M. Defrancesco, flûtiste de talent et second régisseur musical à Radio Lausanne, a inscrit à ses programmes enregistrés des présentations de solistes internationaux : flûtistes, bassonistes, clarinettistes, hautboïstes, voire d'excellents trompettes et cors.

Plusieurs « Heures musicales » ont été composées entièrement à l'aide d'enregistrements du commerce et ont permis aux auditeurs d'assister à des exécutions chorales ou instrumentales des chefs-d'œuvre de la littérature musicale.

Les disques sont, pour un studio, d'une valeur inestimable, puisque, en dehors des concerts qu'ils permettent d'organiser, ils servent à l'illustration et au montage de presque toutes les émissions théâtrales de quelque envergure, ainsi que des causeries-auditions données régulièrement à notre micro par MM. Stierlin-Vallon et Ed. Simoncini.

M. Stierlin-Vallon a parlé successivement de la « Sonate », du « Concerto » et M. Simoncini poursuit ses évo- cations, sous forme soit de causeries-auditions soit de « jeux radiophoniques », rédigés à l'aide de documents choisis par lui dans la discothèque du studio.

Disque préféré de l'auditeur

Au cours de l'exercice écoulé, cette émission a été scindée en deux parties. La première, légèrement modifiée, a pris place le dimanche, de 13 à 14 h., et ne s'adresse qu'à un seul auditeur à la fois. C'est « La pêche miraculeuse ».

La seconde partie, qui a gardé le nom de « Disque préféré », se place après la soirée théâtrale, le mardi, et a conservé l'ancienne formule, c'est-à-dire le disque passé à l'intention d'un grand nombre d'auditeurs dont tous les noms sont donnés au micro.

« L'auditeur propose », l'émission classique, branche du « Disque préféré », est diffusée l'après-midi du samedi et

vaut au studio des demandes très intéressantes et quantité de témoignages enthousiastes.

Entrée libre

Le nombre des places demandées pour ces séances publiques de variétés, données dans le grand studio, oblige Radio-Lausanne à envisager l'éventualité de les transporter les prochains mois, dans une grande salle de la ville. Innombrables, en effet, sont les auditeurs désireux d'être spectateurs aussi qui ont assisté aux « Entrées libres » de l'exercice écoulé. Ces émissions sont bâties sur des « thèmes » déterminés : soirée d'opéras et d'opérettes, théâtre 1900, cabaret chantant d'autrefois, music-hall, chansons de 1920, de 1925, airs du cinéma, etc.

III. Les émissions parlées

a) *Radio-Lausanne*

La pièce du mardi

Cette soirée théâtrale du studio de Lausanne a pris, si l'on peut dire, définitivement sa place dans le lot des habitudes d'une très grande partie des auditeurs. La troupe d'acteurs professionnels que dirige M. Marcel Merminod est au point.

Précisons qu'il est fort différent de jouer sur une scène et devant le micro. Tel excellent acteur sur les planches se révèle souvent médiocre au studio. Au théâtre, on parle pour les spectateurs de la galerie. A la radio, on s'adresse à un auditeur seulement, tout proche, assis en face du haut-parleur, ce qui exige une adaptation des voix et du jeu, fort précise et consciente.

Voici les pièces qui furent données le mardi soir pendant l'exercice écoulé, soit du 1^{er} avril 1944 au 31 mars 1945 :

Dolorosa, poème dramatique de Ventura Gassol, avec illustrations musicales des maîtres catalans Nicolau, Millet et Llorente.

La Femme de ma vie, Louis Verneuil.

L'Elixir Makropoulos, pièce radiophonique de Karel Capek, adaptation et traduction du tchèque par Yvo René.

Mayerling, adaptation radiophonique du roman de Claude Anet, par Andrée Béart-Arosa.

- Bastos le Hardi*, Léon Régis et François de Veynes.
- Une femme a menti*, Ladislas Fodor, traduit du hongrois par Anne Székely.
- L'Eau courante*, Edouard Rod, adaptation radiophonique de G. H. Blanc.
- La Journée des aveux*, Georges Duhamel.
- Roméo et Juliette*, adaptation nouvelle du drame de Shakespeare, par Henri Mugnier et Daniel Anet.
- Louise de La Vallière*, Jean-Jacques Bernard.
- La Soreière*, jeu radiophonique de Louis Brasseler, d'après le roman de Georges Barbarin.
- Ces Dames aux chapeaux verts*, tiré du roman de Germaine Acremant, par Albert Acremant.
- Les Lanceurs de graines*, Jean Giono.
- Messieurs les Ronds-de-cuir*, Robert Dieudonné et Raoul Aubry, d'après le roman de Georges Courteline.
- Le Bossu*, Anicet Bourgeois et Paul Féval.
- La Révolution a éclaté*, Rodo Mahert.
- Candida*, Bernard Shaw.
- Morgarten*, tragédie d'un peuple, texte de Benjamin Romieux, musique de Hans Haug.
- La Dépositaire*, Edmond Sée.
- Aimons la vie*, Sérafín et Joaquim Alvarez Quintero, traduction française de G. Kœckert.
- La Bonne Espérance*, Heijermans, adaptation française de J. Lemaire et J. Schurmann.
- Trente secondes d'amour*, Aldo de Benedetti, adaptation française de A. Verly et J. Béranger.
- Le Successeur*, Janos Bokay, traduction et adaptation du hongrois par Anne Székely.
- L'Amoureux discret*, Henri Ghéon.
- Passions tropicales*, J. M. Renaltour.
- Le Mariage de Mlle Beulemans*, Franz Fonson et Fernand Wicheler.
- Incognito*, Berthe Vuillemin.
- Une Femme si douce*, Marcel Rosset.
- Plus blanc que neige*, Stéphane Jéromsky, traduit du polonais par Marya Grabowska et P. de Saint-Wall Pinon.
- Le Bout de la route*, Jean Giono.
- Le Maître de forges*, Georges Ohnet.
- Monna Vanna*, Maurice Maeterlinck.
- Mon Bébé*, Maurice Hennequin, d'après Margaret Mayo.
- L'Homme invisible*, adaptation du roman de H. G. Wells, par Andrée Béart-Arosa.
- Les plus beaux Yeux du monde*, Jean Sarment.
- L'Ami Fritz*, Erckmann-Chatrian.
- Ma Tante d'Honfleur*, Paul Gavault.
- Chacun sa vérité*, Luigi Pirandello, version française de Benjamin Crémieux.
- Prenez garde à la peinture*, René Fauchois.
- Karma*, un prologue et un épisode de Jeffrey Bell, adaptation de Juliette Ralph Mylo.
- Les Dents serrées*, radio-drame de Werner Hausmann, d'après «The skin game» de Garlsworthy, traduction française de G.-M. Bovay.

Marion Tremblement de terre, comédie des frères Quintero, traduite de l'espagnol par G. Koeckert.
L'Ecole des contribuables, Louis Verneuil et Georges Berr.
La Tosca, Victorien Sardou.
Les Eperdus, Guido Cantini, texte français de Nane Bontems.
Le Grillon du foyer, G.-M. Bovay, d'après un conte de Charles Dickens.
La Foi qui sauve, René Besson.
Napoléonnette, de André de Lorde et Jean Marsèle.
Rimbaud, l'enfant perdu, pièce de Pierre Grève et Victor Camarat.

Créations

Les créations du studio de Lausanne ont été nombreuses, ce dernier exercice. Plusieurs figurent dans ce rapport aux chapitres du théâtre et de la musique. Signalons encore :

Battements du monde, émission pour la « Journée de la Bonne Volonté », poème de William Aguet, musique d'Arthur Honegger.
Rameaux d'Olympie, évocation radiophonique de G.-H. Blanc, musique de Jean Daetwyler.
Morgarten, tragédie d'un peuple, texte de Benjamin Romieux, musique de Hans Haug, pour le 1^{er} août 1944.
Atlantis, évocation radiophonique de William Thomi, musique originale d'Antoine Chenaux.
Barbe-Bleue, opérette radiophonique de William Aguet, musique de Jacques Ibert.
Monsieur Dumollet, opérette radiophonique de William Aguet, musique de Jean Binet.
La Chute de la Maison Usher, selon Edgar Poe. Adaptation radiophonique d'Edmond Jaloux, de l'Académie française. Fonds musicaux de Jean Daetwyler.
Les Atrides, par Jean Nicollier.
Dolorosa, poème dramatique de Ventura Gassol, avec illustrations musicales des maîtres catalans Nicolau, Millet, Llorenc.
L'Année vigneronne, cantate mensuelle. Texte de Paul Budry, musique de Hans Haug.

On sait que l'émission « *Battements du monde* » fut donnée simultanément sur les trois émetteurs nationaux. L'Australie s'apprête à la reprendre aujourd'hui. Le retentissement de cette œuvre ample et originale fut très grand au delà de nos frontières, si l'on en croit les témoignages qu'en reçurent les studios.

Feuilletons

Chaque jeudi, à 20 h., Radio-Lausanne donne une émission de « feuilleton radiophonique ». Comme pour le mardi, l'habitude de se mettre à l'écoute à un moment précis

s'est créée peu à peu. Le succès des feuilletons lausannois est maintenant établi définitivement.

Voici ceux qui furent diffusés dans le courant de l'exercice passé:

Le petit Lord, de F.-H. Burnett, adaptation de Benjamin Romieux.

Le Million, de Georges Berr et Marcel Guillemaud, adaptation de Géo Blanc.

Le Cavalier au manteau d'écarlate, de Mayne Reid, adaptation de Mme Andréa Béart-Arosa.

L'Affaire de Strenge-Court, de René Roulet.

La Case de l'Oncle Tom, de Mme Beecher-Stowe, adaptation de Benjamin Romieux.

Le Secret, de Wilkie Collins, adaptation de Mme A. Béart-Arosa et Edmond Jaloux.

Le Roi de carreau, de René Roulet.

Jane Eyre, de Charlotte Brontë, adaptation de Mme A. Béart-Arosa.

Le Portrait de Dorian Gray, d'Oscar Wilde, adaptation de Robert Verdaine et Géo Blanc.

En reprise:

Les Aventures d'Eustache et du Bourdon Bzzz, dessins animés radiophoniques, texte de William Aguet, musique de Jean Daetwyler.

Les nouvelles Aventures d'Eustache et du Bourdon Bzzz, dessins animés radiophoniques, texte de William Aguet, musique de Jean Daetwyler.

La fantaisie

Les auditeurs sont familiarisés avec les auteurs fantaisistes du studio de Lausanne. Ce sont, on le sait, Jack Rollan, Samuel Chevallier, Claude Bodinier, Jean Préville et les animateurs de « Micro-Parade », William Aguet, dans ses opérettes radiophoniques alertes, l'équipe des « Jeux de l'auditeur », F.-L. Blanc, Francis Bernier, et Loulou Schmidt, avec « Ficelle et Char d'Assaut », d'autres encore; enfin, dans leur genre très particulier, les brillants chansonniers satiriques que sont Edith et Gilles, et Pauline Carton, habile à ressusciter les moments comiques de l'histoire de la chanson ou de l'opérette.

Mais, citons quelques titres:

Le Quart d'heure vaudois, Samuel Chevallier; *Simple police*, Samuel Chevallier; *Le Monde comme il n'est pas*, fantaisie, Jean Sam; *Maison locative*, fantaisie, Samuel Chevallier; *La Famille Durambois*, Samuel Chevallier; *Les contes du samedi*, Samuel Chevallier; *Jane et Jack*, par Jack Rollan et Jane Savigny; *Le bonjour de Jack Rollan; A qui le tour?*, par Jack Rollan; *Faites vos jeux*, par Claude Mariau; *Parce qu'on en parle ...* par Géo Blanc; *L'Agenda pittoresque*, par Géo Blanc; *Ici, l'on rêve*, par Pauline Carton; *M. Flip et sa bonne*, par Pauline Carton et William Aguet; *Faits d'hiver*, par Claude Bodinier; *Plus vivants que les vivants*; *Premières*;

A l'époque des flonflons; Sans tambour ni trompette; Duos et quatuors célèbres; Poussons la porte; Cartes postales; Le chansonnier oublié; évocations de Mme Pauline Carton; L'interview imaginaire, par Jack Rollan; Cette sacrée vérité, fantaisie de Benjamin Romieux et Jack Rollan; Le joyeux procès de Béranger, fantaisie radiophonique de Benjamin Romieux; Images d'Epinal et Voyages en zigzag, par Jean Préville, etc.

Jeux radiophoniques

Sous ce titre, nous placerons quantité d'émissions qu'il serait malaisé de classer selon leur genre particulier. Bornons-nous à citer:

Reportages inactuels (fantaisie de Samuel Chevallier): Le jugement de Pâris; Le meurtre de Jules-César; Perceval le Gallois; Le couronnement de Charlemagne; Louis-Napoléon prend le large; Annibal et Scipion; Armistice 1918; Ouverture de la Foire de Saint-Germain-des-Prés à Paris; La Campagne du Rhin; Le baquet de Messmer.

Contes et légendes de la Suisse; L'esprit du lieu; Châteaux d'ombres, évocations radiophoniques de Jean-Maurice Dubois.

Messages du Milieu du monde, émissions pour les Suisses à l'étranger, Géo H. Blanc.

Sur les marches du Trône (films radiophoniques de Géo Blanc): Joachim Murat, cavalier, Maréchal de France; Pierre-le-Grand, d'après le roman de D. de Merejkowsky; Hérodias, d'après le conte de Gustave Flaubert.

La lampe sous le boisseau, Louis Brasseler; *Or, le temps approchait*, Maurice Budry; *L'Emeraude*, Camyille Hornung; *La Vénus d'Ille*, d'après la nouvelle de Prosper Mérimée, par Mally Pellaton; *L'Homme qui fit fortune*, fantaisie modernisée d'après le « Plutus » d'Aristophane, par Marcel Mathevon; *Une Leçon de pêche*, Charles Hellem.

Chefs-d'œuvre d'autres siècles (Présentations de Fl. et A. Delhorbe): Le Roland furieux, de l'Arioste; Renaud et Armide, de la « Jérusalem délivrée », du Tasse; Tamerlan, Christian Marlowe; Médée, Lamartine; Le mariage d'Yvan Kousmitch, Gogol; Les infants de Lara, Lope de Vega.

Chambre à louer, H. Tanner; *Trafalgar*, Pierre Addor; *Jean-Baptiste Tavernier, prince du négoce et baron d'Aubonne*, jeu radiophonique de Jean Rumilly; *La Légion perdue*, adaptation radiophonique de Georges-Michel Bovay, d'après un conte de R. Kipling; *Les Enquêtes de l'inspecteur Patt*, suite policière, W. Aguet; La lune du Pendjab; *L'Empress of Cuba*; L'anneau de plomb; Lord Lockheart; 21 h. 30 *Lina Santelli*.

A chacun sa beauté, A. Chevalley; *Le cultivateur de Chicago*, Gabriel Timmory, d'après Mark Twain; *Le voleur de voix*, Roger Richard; *Whymper et le Cervin*, Guy Berger; *La folle journée*, Emile Mazaud; *Ceux de la Trappe*, adaptation radiophonique du roman de Ch. A. Nicole par Géo Blanc; *Le Prisonnier de Chillon*, Francis Bernier; *Ruptures*, Henriette Charasson; *Une Paire de pantoufles*, Henriette Charasson; *Musique vole*, Roger Richard; *Emission blanche*, Jean-José Andrieu; *La Maria de l'Osteau*, Milly Braissant; *Lancelot du Lac*, Tristan Klingsor; *Le Cheval de la nuit*, Camyille Hornung; *Serge*, Henri Mugnier; *Les Maîtres du rire*, présentations de M. Alfred Gehri; *Le Chevalier de minuit*, légende de André de Richaud; *La journaise*, Jacques W. Aeschlimann; *Parfums de Paris*,

Henri Tanner; *Morges*, évocation radiophonique de A. et F. Delhorbe; *Le Piano mécanique*, Camille Hornung; *Le Fantôme de Canterville*, pièce radiophonique de Mme Merz et M. Hohner, d'après le conte d'Oscar Wilde; *Le Roi et le peintre: Hans Holbein à la cour d'Henry VIII d'Angleterre*, Ernest Magnan; *Le docteur Ox*, d'après le roman de Jules Verne, par G.-M. Bovay; *L'Apaisement*, Louis Brasseler; *La Nuit d'auberge*, Gabriel Nigond; *Histoires simples*, Jacqueline Valmore: La robe neuve, Pierrot; *La Fille du Grand-Màrais*, adaptation radiophonique de William Thomi, d'après un récit de Selma Lagerlöf; *L'Epoque où nous vivons*, Karel Čapek; *Coupable ou non coupable*, J.-W. Aeschlimann; *Les Verneuil*, Jean-Marie Rozé; *Balthazar*, conte radiophonique, J. Sébillot, d'après Anatole France; *Le Noël de M. de Maroise*, jeu radiophonique de Edgar Luthi, d'après André Theuriet; *Chaque chose à sa place*, Sabatino Lopez, adaptation par J. Fulpius-Gavard; *La double inconstance*, Marivaux; *L'Anneau de Çakuntala*, jeu radiophonique de Marcel Mathevon, d'après le drame hindou de Kaladaça; *André-Charles Boulle, maître ébéniste*, Henri Mugnier; *Le Vagabond des rêves*, M. Junod; *La Peur*, adaptation radiophonique de Jean Essling, d'après la nouvelle de Guy de Maupassant; *Les Loups*, Romain Rolland; *Mandragore n'est pas rentré*, Franz Weyerganz; *Le Chemin de l'espoir*, Henri Lang; *Une Affaire criminelle en 1864*, René Roulet; *Le cas Hoffmann*, pièce radiophonique de Jaroslav Danda, version française de Roger Richard.

Parmi les évocations musicales et poétiques:

La musique et ses fantômes: Berlioz et Harriet Smithson.

Ici vécut un musicien: Wagner en Italie.

Crépuscules; *Au rythme de la Danse*; *Vagabonds musicaux*; *Ballets et ballerines*; *Ménages d'artistes*: J.-S. Bach et Magdalena, Harriet Smithson, Berlioz et Marie Recio; *Anecdotes musicales*, évocations musicales de Mme A. Béart-Arosa et E. D. Simoncini; *La Rose des Vents*, évocations de Gérard Bauër; *Sentiments humains*, *Les grandes formes de l'amour*, présentations d'Edmond Jaloux; *Beautés du monde*, évocations de Gérard Bauër; *Poésie et musique des fleuves*: Le Rhin; Le Rhône; La Seine et la Loire, évocations de Paul Darzac.

Divers

Il convient de signaler ici le succès grandissant de l'émission d'actualité «*Le miroir du temps*» qui apporte toujours à l'auditeur quelque document sonore de grande valeur, témoignages de gens qui ont vécu l'événement, discours ou manifestations saisis — grâce à l'adresse des services techniques du studio — sur les ondes étrangères, etc. C'est ainsi que le «*Miroir du temps*» fut le premier en Europe à donner un reportage de la libération de Paris fait sur les lieux et au moment même de cet événement. Le «*Miroir du temps*», nourri et monté par Benjamin Romieux, est une des émissions les plus marquantes de Radio-Lausanne.

«*Le Micro dans la vie*», qui s'attache de préférence aux événements suisses, est conduit par Pierre Cordey et apporte à l'auditeur, tous les deux jours, des documentaires et interviews variés dus aux reporters P. Cordey, Squibbs, V. Rigassi, F.-L. Blanc, P. Vallotton, etc.

Radio-Lausanne continue à diffuser

les excellentes *Salutations romandes* de l'écrivain C. F. Landry et les *Premiers propos*, *La Quinzaine littéraire*, avec MM. C. Dudan, Ch. Guyot, Gérard Bauër, Edmond Jaloux, A. J. Bataillard, Pierre Cordey, Gérard Buchet; *Pour vous, Madame*, avec F. L. Blanc et Jacques Fragnières; *Le Club des petits amis de Radio-Lausanne*, par Géo Blanc, avec Oncle Francis, le *Théâtre Guignol* de M. Duclos et des clowns; *L'Heure du soldat*, par F. L. Blanc, avec la collaboration de Maurice Mayor-de Rham et Raymond Gafner; *Le Quart d'heure du sportif*, par Squibbs et Vico Rigassi; *Le programme de la semaine*, par Raymond Colbert; les *causeries* de MM. A. Muret, A. Gehri, D. Lasserre, J. Nicollier, J. Peitrequin, J. Martin, M. Aeschlimann, Léon Savary, Charles Freundler, A. F. Duplain, E. D. Simoncini, H. Stierlin-Vallon, Dr. M. L. Sandoz; les conférences faites à l'enseigne des «*Voix universitaires*» par les professeurs des Universités de Lausanne, Neuchâtel et Fribourg; les *causeries* de l'*Alliance des sociétés féminines suisses* ainsi que celles «*Pour la Famille*», les *conférences religieuses* protestantes et catholiques du dimanche, les «*causeries agricoles*» organisées par l'*Association des ingénieurs agronomes de la Suisse romande*, etc. Enfin, les excellents *Reportages sportifs*, de Squibbs.

b) *A Radio-Genève*

Bien que le studio de Genève soit plus spécialement consacré à la musique, il n'en a pas moins donné diverses pièces théâtrales importantes, en particulier durant les vacances de Radio-Lausanne. Ce sont:

La Reine Morte ou *Comment on tue les femmes*, drame en trois actes de Henry de Montherlant, par la Troupe de la Comédie et le regretté Jean Montazel; *L'Homme qui assassina*, de Claude Farrère par la troupe de la Comédie, avec Marcelle Chantal; *Carmosine*, d'Alfred de Musset, arrangement musical par Albert Paychère; *Monsieur de Pourceaugnac*, comédie-ballet de Molière, avec le concours de divers chanteurs et d'un groupe de musiciens de l'O. S. R. sous la direction d'Edmond Appia; *Les Plaideurs*, de Racine; *Le Carrosse du Saint-Sacrement*, de Mérimée, avec Jeanne Provost; *La Comédie de celui qui épousa une femme muette*, donnée à l'occasion du 100^{me} anniversaire de la naissance d'Anatole France; *Sodome et Gomorrhe*, de Jean Giraudoux, sélection par la Compagnie Jean Hort; *Le Cercle ou la soirée à la mode*, de Poinsinet, avec Jeanne Provost; *Le Monsieur triste*, de Pierre Vallette; *Le Trésor*, un acte d'après Eugène O'Neill, traduction de Pierre Vigier, par la Compagnie des Cinq; *La Providence en livrée*, de Fred Poulin; *La Paix chez soi*, de Courteline.

Créations et Jeux radiophoniques

La plupart des jeux radiophoniques diffusés par Radio-Genève sont des créations. Ces jeux ont été spécialement commandés à leurs auteurs. Citons :

Le Corsaire du Connecticut, de C. S. Forester, traduit par W. P. Brooke, adaptation radiophonique de Marcel de Carlini; *Prisonnier 2250* et *l'Épopée d'une Altesse impériale*, d'Alville; *Les Horizons bleus*, de Charlie Gerval et Alfred Penay (création au micro); *L'Histoire d'un merle blanc*, de Georges Hoffmann, d'après un conte d'Alfred de Musset; *L'obli-geant aubergiste*, d'Ernest Magnan, d'après Guy de Maupassant; *La Boîte à cigarettes*; *L'Arabe*; *Les Mains*; *C'était l'autre* de Camille Hornung; *Une Erreur de génie*, d'Henry Giquel; *Impromptu agreste*, de Rodo Mahert; *Mirabelle ou les leçons inutiles*, un acte en vers de Pernette Chaponnière; *Anatole*, deux épisodes de la pièce d'Arthur Schnitzler; *Le Livre prêté*, d'Alfred Gehri.

Parmi les nouvelles émissions de Radio-Genève, signalons encore la série présentée sous le titre «*Le quart d'heure du mystère*», par Axel, série qui a comporté une dizaine d'émissions.

D'autre part, le studio de Genève a poursuivi les émissions de Seg, présentées sous le titre «*Intimités*», interprétées par Jean Bard et Iris Avichay. De Georges Hoffmann, une nouvelle série a retenu l'attention des sans-filistes; il s'agit des *Thèmes éternels* où l'auteur, reprenant certains sujets classiques tels que *Othello*, *Ruy-Blas*, *Electre*, *Iphigénie*, les transpose dans le domaine actuel.

Par ailleurs, il convient de souligner une nouvelle création de Radio-Genève, présentée sous le titre général de *l'Explorateur clandestin*. Il s'agit d'une initiative de vulgarisation scientifique, pleinement réussie; c'est ainsi que l'auteur, Marcel de Carlini, — et pour une émission, Camille Hornung — a évoqué, tour à tour, le monde des abeilles, des fourmis et des termites, des plantes qui tuent, des bêtes venimeuses, de la mer, etc. Le retentissement de cette émission est parvenu jusqu'à l'étranger, puisque la Société d'apiculture de Bruxelles a demandé le texte de celle concernant les abeilles afin de le faire diffuser en Belgique.

Emissions de fantaisie

Il convient de mentionner le succès remporté par le *Cabaret de la Lune verte*, de Camille Hornung et Jean Nello. Dans cette série, les deux auteurs-interprètes font

défiler une abondante série d'imitations d'artistes et vedettes réputés. *Nuits d'angoisse*, de Jean Nello et Gérard Oury, évocations tragi-comiques, qui comporta plusieurs émissions, fort appréciées.

La poésie

La série des *Beaux textes*, présentée par Lily Pommier, celle de la *Lyre des jeunes*, par Germaine Tournier — consacrée aux jeunes poètes et écrivains — se sont poursuivies. Lily Pommier a présenté, sous le titre «*Devant la rampe*», plusieurs émissions consacrées à des scènes de théâtre. A ces émissions s'ajoutent les évocations dues au poète Charles Fournet, données avec le concours d'Hélène Dalmet, et les *Fêtes de l'esprit*, par Charles Baudouin.

Signalons encore les quatre émissions que Gérard Oury, de la Comédie française, consacra aux *Nuits d'Alfred de Musset*, avec le concours d'Hélène Dalmet, et les récitals de poèmes et musique, par Camyille Hornung et Françoise Grandchamp.

Depuis six mois, Radio-Genève diffuse, à intervalles réguliers, une émission qui a trouvé aussitôt une large et sympathique audience. Il s'agit de «*Poètes à vos lyres*». Dans cette émission, dialoguée, Jean Salève explique les rudiments de la versification et propose aux auditeurs des sujets ainsi que certaines formes prosodiques. Ceux-ci, surtout les jeunes, ont accueilli cette rubrique avec enthousiasme. C'est par centaines que les réponses parviennent (350 à 450 par fois). Chose surprenante: les envois sont, en général, d'une qualité magnifique. Certains jeunes auditeurs ont révélé des talents qui, sans cette émission, seraient demeurés ignorés. Il est à prévoir que les lauréats des concours de versification de «*Poètes à vos lyres*» feront, plus tard, parler d'eux. Notons en outre que les auditeurs français montrent un grand attachement pour cette émission. Leur nombre est même si considérable qu'il a été nécessaire d'instituer pour eux un concours spécial. Une classe entière d'un collège a tenu à y prendre part.

Par ailleurs, au cours de l'émission de Jacques Février «*Votre poème favori*», les auditeurs peuvent entendre les œuvres poétiques de leur choix. Le succès de cette émission se manifeste par un très abondant courrier. Il est remarquable de constater que, pour la plupart, les

auditeurs s'éloignent des poncifs et demandent des œuvres neuves, toujours intéressantes. Cette émission permet de déceler les goûts littéraires des auditeurs. Ces goûts s'orientent, de toute évidence, vers la jeune école française. Les poètes suisses contemporains sont également très « demandés ».

Autres émissions littéraires

Deux séries de causeries ont retenu l'attention des auditeurs, ce sont: « *Ombres réveillées* », un cycle d'émissions consacrées aux poètes anglais, par M. Prudhommeau et Germaine Tournier, et « *De l'épopée au roman policier* », par Paul Alexandre. Chacune de ces causeries était illustrée d'une ou plusieurs scènes à plusieurs interprètes, faisant revivre soit les auteurs, dans leur époque, soit les personnages de romans.

Notons, en outre, une nouvelle émission, diffusée le samedi après-midi: « *Le Conte de Radio-Genève* », conte inédit dû à la plume d'un écrivain genevois.

Dans le cadre des grandes évocations littéraires, signalons la nouvelle émission, présentée sous le titre général de « *A l'ombre de ...* » qui retrace la vie de celles qui furent les inspiratrices effacées de grands écrivains: *A l'ombre de Dostoïewski*, de Marcel de Carlini, avec Nadine Marziano, de la Comédie française, *A l'ombre de Victor Hugo*.

Ce qu'ils en pensent, une émission de Seg, présente sous la forme d'un dialogue brillant des citations d'auteurs célèbres sur différents sujets: l'argent, le bonheur, l'amour ... tandis que « *En marge d'un roman ... lequel?* » fait revivre, au cours d'une brève scène les personnages d'un roman connu, et fait l'objet d'un concours pour les auditeurs, qui doivent identifier le roman.

Critique littéraire

Le Tribunal du Livre, présenté par Albert Rheinwald, Henri de Ziegler et Paul Chaponnière, poursuit sa carrière en compagnie d'une émission nouvelle de Radio-Genève: *La chambre pénale du roman policier*, de Georges-Claude Foscarlini, qui, sous une forme plaisante, « met en accusation » certains romans policiers, sans pour autant condamner le genre auquel ils se rattachent.

Evocations historiques

Dans la série des émissions historiques, il convient de citer, outre *Nos âmes à Dieu, nos corps aux ennemis*, de Raoul Privat, musique originale de l'abbé Joseph Bovet, plusieurs évocations historiques inédites, parmi lesquelles *Des feux de joie qui mirent Genève en grand péril, Morat, Nancy, Le pacte de Brunnen, Jean-Marc Colani, le roi de la Bernina*, etc.

D'autre part, Radio-Genève a créé une nouvelle émission sous le titre général de *L'Histoire vivante*. Il s'agit d'épisodes historiques, peu connus, reconstitués radiophoniquement, sous une forme romancée. Citons *Une affaire de profanation à Athènes*, par Victor Martin, professeur à l'Université de Genève, et Marcel de Carlini; *L'Enlèvement d'Elisabeth de Saint-André*, par Jean-Pierre Ferrier et Marcel de Carlini, et *La quatrième femme de Bonivard*, par Henri Bressler et Marcel de Carlini.

Beaux-arts

Une émission nouvelle, réalisée tour à tour par François Fosca et Emile Hornung, et présentée sous le titre *Portrait hors-cadre*, évoquait la vie de peintres célèbres. C'est ainsi que l'on put entendre évoquer des épisodes peu connus de la vie de Watteau, Courbet, Gauguin, Léonard de Vinci, etc.

A l'occasion de Noël, François Fosca consacra une évocation à La Nativité dans la peinture et la musique: «*Bienheureux ceux qui n'ont pas vu, mais ont cru...*»

D'autre part, Radio-Genève a, après la série *Des formes, des goûts et des couleurs*, de Ch. John Maubert et Emile Hornung, demandé à M. Louis Gielly, conservateur des peintures au Musée d'art et d'histoire de Genève, une série de causeries consacrées à l'*Evolution de la peinture européenne*.

Cinéma

Cette année, une rubrique régulière a permis aux auditeurs de Radio-Genève d'avoir la primeur des grands films destinés à être passés en Suisse, au cours de l'émission présentée par Paul Ladame, *À l'écoute des films nouveaux*.

Parmi ceux-ci, signalons: *Jalousie*, *Les Visiteurs du soir*, *Le Chemin qui conduit au ciel*, *Appassionata*, *Pastor angelicus*, *Kasakhsstan*, *Tessa, la nymphe au cœur fidèle*, etc.

Concours

Comme chaque année, à côté de nombreux concours radiophoniques (*En marge d'un roman ... lequel? L'avez-vous entendu? Etes-vous perspicace? etc.*), Radio-Genève a organisé de grands concours publics: *Gare à la troisième!*, le *Concours du meilleur chanteur amateur*, celui de *La meilleure vendeuse*, etc.

Ces concours ont remporté le plus vif succès, tant dans la salle qu'auprès des auditeurs lointains, grâce à leurs animateurs Jean Nello, Fred Poulin et Henry Meyer de Stadelhofen.

Questions sociales et institutions internationales

Les questions sociales ont également été traitées, soit dans *La Démocratie sociale*, soit dans *La Suisse industrielle*, de Paul Ladame. Mentionnons encore le *Courrier de l'Office fédéral de l'économie de guerre*, qui renseigne les auditeurs sur l'état de notre rationnement et sur toutes les questions relatives à l'économie de guerre.

Citons encore la *Chronique des institutions internationales*, présentée, tous les quinze jours, par M^e Suès et qui constitue une des émissions les plus caractéristiques de la tendance du studio de Genève. Et n'oublions pas, dans le même esprit, la *Chronique de l'Union Internationale de Radiodiffusion* qui renseigne chacun sur les intéressants travaux de cette institution.

Divers

Est-il besoin de rappeler que l'émission « *Questionnez, on vous répondra* », par Fred Marchal, obtient toujours le plus grand succès? Radio-Genève vient de fêter le troisième anniversaire de la création de cette encyclopédie parlée qui rend, chaque semaine, les plus grands services ... tout en n'oubliant pas la fantaisie!

Notons encore *La situation internationale*, exposé de M. René Payot, dont l'écoute fut, durant toute la guerre, comme un lien vivant entre la Suisse et sa grande voi-

sine. Veut-on croire que c'est par dizaines de mille que sont venus, de France, les remerciements à notre chroniqueur ?

Un cours: *Voulez-vous apprendre l'anglais?* a été institué cette année à Radio-Genève, renouant ainsi, sous une forme toute nouvelle, une ancienne tradition. Mais il sied aussi de citer deux émissions régulières où règne la malice et l'esprit, «*La lettre à Rosine*» et «*La Cagnotte des Trois-Perdrix*».

La lettre à Rosine et sa réponse, écrites et dites par Ruy-Blag, placent l'actualité sur un plan de fantaisie. Le texte de la «Lettre» et celui de la «Réponse» sont écrits en vers libres, ce qui prête à la chronique un ton nouveau.

La Cagnotte des Trois-Perdrix, sous son apparence fantaisiste et malgré le ton familier qui la caractérise, présente, en quelque sorte, un microcosme de la vie romande. Chaque mois, sont réunis une Vaudoise, un Genevois, un Neuchâtelois, un Fribourgeois, un Valaisan qui discutent autour d'un sujet qu'ils éclairent de leurs conceptions particulières, dans leur langage respectif. L'une des nouveautés de l'émission est qu'elle groupe, comme interprètes, d'authentiques ressortissants de chacun de nos cantons romands. Les accents ne sont pas imités. Ils sont simplement vrais.

IV. Les émissions radioscolaires

Si, l'an passé, 31 émissions avaient été offertes aux élèves des écoles romandes, c'est, cette année, 39 séances dont ont pu profiter les établissements d'instruction primaire, secondaire et supérieure.

Les émissions radioscolaires sont données par les studios de Genève et de Lausanne, dorénavant, à raison d'une par semaine, de septembre à juin.

De ces 39 séances, 10 ont été consacrées à la musique, 7 à la littérature ou au théâtre, 6 à l'histoire, 4 à la science, 3 à des biographies, 2 à la géographie, 1 pour les petits et 6 à des émissions de circonstance: Noël, Journée de la Bonne Volonté, Don Suisse, etc. Celles qui étaient axées sur un concours ont obtenu le plus vif succès, puisque certaines questions ont suscité plus de 750 réponses!

Cette année enfin, un concours d'un autre genre a été organisé par la Commission régionale romande. Ouvert au

corps enseignant, doté de fr. 350.— de prix, il est destiné à révéler de nouveaux talents et à encourager les instituteurs à s'intéresser toujours davantage aux émissions radioscolaires.

Les *Feuillets de documentation* continuent à paraître malgré la malice des temps. Ils comptent, à fin mars 1945, près de 2500 abonnés. Mais le travail de prospection est à refaire chaque année et les difficultés sont grandes: les départements de l'Instruction publique des cantons romands comprennent-ils l'intérêt de cette publication?

Un problème, enfin, reste sans solution: le manque d'appareils récepteurs dans les écoles. Dès la fin de la guerre, une action énergique devra être entreprise afin que toutes les écoles offrent à leurs élèves la possibilité d'écouter les émissions qui leur sont destinées.

2. Monte Ceneri

Coloro che per dovere d'ufficio devono presentare il rapporto sull'esercizio di uno Studio radiofonico potranno chiedersi — di fronte all'assemblea generale impaziente di occuparsi delle trattande che figurano alla fine dell'ordine del giorno — se la consuetudine di fare una relazione sui programmi trasmessi pubblicamente corrisponda veramente a un bisogno o non sia divenuta piuttosto cosa superflua, svuotata di contenuto, come tante altre abitudini cui la società non ha saputo porre fine, per semplice inerzia. Si è forse sentito dire che un giornale debba compilare un resoconto per documentare il lavoro della redazione durante l'annata trascorsa? Ma la fatica quotidiana del giornale lascia tracce visibili a tutti, mentre quella della Radio non suscita nemmeno un'eco che sia più profonda della labile memoria dell'uomo. Non solo. La parola stampata attende paziente il lettore, invece alla Radio parola e musica nascono e muoiono nello spazio breve e preciso concesso dall'orario di trasmissione. Si giunge così ad una semplice constatazione, meritevole di rilievo. Questa: mentre la Radio di Monteceneri dirama un programma quotidiano di nove ore (di 10 ore nell'inverno scorso), l'ascoltatore può seguire soltanto una parte relativamente piccola di queste trasmissioni (una media di 3 ore al giorno appare già assai elevata). Non sembra quindi difficile arrivare alla logica conclusione che una parte considerevole del programma sfugga all'attenzione dell'ascoltatore. Evidentemente chi dovesse pensare a un programma di tre ore al giorno avrebbe da assolvere un compito diverso, meno gravoso, di chi deve preparare un programma di 9 ore al

giorno. Ciò non è contestabile. Eppure pochi sembrano disposti di tenerne conto: succede anzi che un breve programma venga pesato con tanta severità come se si trattasse dell'unica trasmissione di una intera settimana.

Di fronte a simili considerazioni, forse non inutili, il rapporto annuo di uno studio radiofonico acquista qualche valore. Anche se la forma resta quella scheletrica e frettolosa di tutte le relazioni, esso fornisce l'occasione gradita di dare una idea più chiara e meno unilaterale di quella che il pubblico ha comunemente del nostro lavoro. Il compilatore tuttavia cercherà di alleggerire il suo rapporto, facendo notare che un elenco assai completo dei principali programmi invernali è stato distribuito nell'ottobre scorso, e rimandando per l'esame critico delle trasmissioni al riassunto apparso sul Radioprogramma. Esercitando le funzioni di cronista sarà bene sottrarsi alle esaltazioni di dubbio gusto e stabilire subito le debite proporzioni tra la nostra Radio, quelle confederate e quelle estere. Alla fine dell'esercizio i concessionari nella Svizzera Italiana sono 24550 (nel 1931 si era appena toccata la cifra di 2500 abbonati), i concessionari svizzeri sono 830 000, i concessionari di tutto il mondo 130 000 000, che vengono serviti da 3000 stazioni. Calcolando 4 ascoltatori per apparecchio ricevente, si arriva a stabilire che almeno *500 000 000 di uomini* sono raggiunti dalle trasmissioni radiofoniche. Mai prima d'oggi vi è stata una istituzione che come la Radio abbia avuto il compito di allestire e di diffondere per tante ore al giorno un programma continuo e di interesse artistico accessibile a tutti, e ciò per un pubblico così immenso e così diverso nelle tradizioni, nei gusti, nelle convinzioni e nella cultura generale. E possiamo aggiungere: per un pubblico così insaziabile. Vent'anni fa le trasmissioni — che oggi farebbero sorridere — formarono la delizia dei primi uditori. La delizia fu di breve durata. Più i programmi vennero ampliati e migliorati, e più le esigenze del pubblico sono andate aumentando. In meno di due decenni la Radio è entrata nella nostra vita, e tutto lascia supporre che questa invenzione, dopo aver reso servizi importanti ai combattenti di due guerre, applicata ad armi nuove di difesa e di offesa di cui un giorno si conosceranno i segreti gelosamente custoditi, la Radio prenderà nel dopoguerra uno sviluppo che sarà certo grandioso.

Se la R.S.I. è cosa infinitamente modesta, in confronto delle organizzazioni straniere con le loro risorse artistiche e finanziarie quasi illimitate (nel 1943 le entrate delle Società radiofoniche hanno raggiunto negli Stati Uniti la somma di 250 milioni di dollari, in Germania di 360 milioni di marchi, in Inghilterra di 10 milioni di sterline) i seguenti dati avranno il potere di far riflettere e di mostrare, sulla scorta di indicazioni facilmente controllabili, quanto anche l'attività di un piccolo studio, come il nostro, sia impensabilmente vasta e intensa:

Dal 1º aprile 1944 al 31 marzo 1945 si sono avute in totale 2757 ore di trasmissione, oltre 550 ore in più dell'anno precedente, il che corrisponderebbe a un programma ininterrotto di 115 giorni. Nel corso dell'esercizio sono stati girati circa 22 000 dischi, si sono tenuti 1240 concerti, si sono letti 2360 testi, si sono recitate 180 commedie. Per preparare questi programmi sono state scritte 11 078 lettere e ricevute 4948 lettere, si sono eseguite 1644 prove. Per il pagamento degli onorari si sono preparate 8017 quietanze, spediti 2918 vaglia e effettuati 1897 altri versamenti; alla cassa di compensazione hanno contribuito mensilmente in media 237 persone, con un totale di 8637 versamenti. In soli quattro mesi — periodo al quale si è limitata la registrazione — hanno avuto luogo 20 sedute, e la direzione ha accordato 398 colloqui ai collaboratori e al personale.

Dietro queste cifre si nasconde la vita di tutti i giorni di uno studio radio con i suoi numerosi e spesso ardui problemi, in cui si intrecciano rinnovano e sovrappongono le esigenze artistiche, organizzative e tecniche che non sempre si lasciano conciliare con i mezzi disponibili, con le condizioni dell'ambiente, con i desideri, le pretese e le suscettibilità degli uomini, che non sono certo piccole in una istituzione dove tutti gli interessi si incontrano, dove le principali manifestazioni intellettuali domandano di essere accolte, comprese e favorite: dalla conferenza alla poesia, dalla cronaca al teatro, dall'assolo al concerto sinfonico, dall'arte varia all'arte somma. Su questa attività quotidiana, che assorbe le migliore energie, deve innestarsi lo sforzo di tendere a un costante miglioramento secondo alcune leggi fondamentali della radiofonia, che vanno chiaramente delineandosi e alle quali nessun lavoro

cosciente potrà sottrarsi. La funzione della Radio non può concepirsi senza la ricerca di forme e di contenuti nuovi che orienti i programmi verso più alte mete e ne allarghi gli orizzonti. Alla Radio ciò che oggi ha il pregio della freschezza e dell'originalità, già domani sarà sorpassato irrimediabilmente. Quindi occorre rinnovare le idee, e sostituire uomini e cose che a contatto con il microfono si logorano con una rapidità che non trova confronti in altri campi.

La RSI ha cercato di tener conto di questa necessità imperiosa nell'anno trascorso, prendendo parecchie iniziative tra le quali indicheremo quella che ha dato vita alla Sezione Sperimentale (la prima in Svizzera), piccolo laboratorio che ha il compito particolare di scoprire e di sviluppare i nuovi generi radiofonici di cui Enrico Rocca dice che hanno fatto ormai il loro ingresso nei programmi della Radio differenziandosi nettamente dagli altri generi non solo per il razionale e quasi inedito impiego degli effetti sonori, ma per un ritmo particolare che è l'inconfondibile e suggestivo indice di un nuovo stile. Il loro successo è persuasivo in tutti i campi. Mentre quindi, per l'inventiva dei creatori, andranno moltiplicandosi i generi radiofonici nuovi, si imporrà sempre più per quelli tramandati il dilemma di trasformarsi o di morire.

La Sezione ha introdotto nei programmi una serie di trasmissioni che sono state seguite con crescente interesse e ha studiato da vicino questioni assai importanti. Esperienze incoraggianti si sono fatte con l'ultimo programma invernale che è stato allestito in anticipo, e nei minuti particolari, per un periodo intero di sei mesi. Secondo il primo Maestro l'innovazione offre vantaggi molteplici: essa permette di dar maggior colore alle trasmissioni, di evitare la ripetizione dei singoli pezzi, insomma favorisce l'allestimento variato nel dettaglio, ma logico e coerente nel suo insieme.

Con la mobilitazione e i suoi numerosi divieti, le chiamate in servizio, i razionamenti del carburante, il regime di censura, le disposizioni di sicurezza e via dicendo, la Radio s'è trovata a dover funzionare in condizioni che l'hanno allontanata dal pubblico. I pericoli derivanti da tale stato di cose sono stati additati nei rapporti precedenti. Non appena la situazione lo per-

metteva, il nostro Studio ha cercato di uscire dal suo isolamento. Così le manifestazioni pubbliche hanno facilitato la presa di contatto tra la Radio, i suoi artisti e la massa degli ascoltatori: i 6 concerti tenutisi nei tre maggiori centri del Cantone Ticino sono stati frequentati da 2360 persone, e le rappresentazioni della Sezione Sperimentale hanno attirato al Palazzo Riva di Lugano un pubblico che partecipava con insolita attenzione alle recite ideate in collaborazione con il Circolo di Cultura. In queste recite la regia rinunciava agli scenari e ai costumi e la parola riprendeva il suo senso antico. Per la prima volta dopo tanti anni di guerra si è avuto una timida ripresa delle relazioni con gli artisti italiani: un maestro qui rifugiato, Alceo Galliera, ha diretto il coro della RSI e Alois Moser, il severo critico musicale della «Suisse», venuto appositamente a Lugano, ha parlato di una rivelazione. Un altro rinomato maestro, Piero Coppola, scrisse per le cronache culturali, portandovi un soffio di ossigeno che, come tutti speriamo, diventerà presto larga ventata.

La collaborazione con gli ascoltatori è stata stimolata attraverso rubriche vecchie e nuove che hanno avuto il merito di avviare uno scambio di corrispondenza di notevoli proporzioni: 893 ascoltatori hanno mandato le loro domande al «Microfono risponde»; 1526 altri ascoltatori si sono rivolti all'incaricato della «Musica richiesta» (e la cifra si riferisce soltanto al periodo gennaio/marzo); 116 ascoltatori ancora, accogliendo l'invito della Radio, hanno dato il loro contributo alla formazione dei programmi, inviando consigli alla «Tribuna della critica», esprimendo giudizi qualche volta assai vivaci, ma quasi sempre formulati con quella oggettività che distingue la gente che si firma con il proprio nome. Non faremo una statistica dei consensi e dei dissensi che ci condurrebbe troppo lontano; ci limiteremo a dire che il saldo è tutt'altro che passivo come qualcuno potrebbe essere tentato di pensare. E alla stessa constatazione si arriva esaminando la raccolta dei 190 articoli apparsi nei giornali svizzero-italiani e della Svizzera interna dove la stazione del Ceneri gode delle preferenze di molti: queste pubblicazioni contrastano singolarmente, nel tono e nella sostanza, con ciò che si è scritto durante le polemiche. I contatti sono stati ristabiliti, si

sono raccolte approvazioni, si sono suscite discussioni e avuti contrasti, il ghiaccio formatosi nel periodo di libertà limitata è stato rotto. Anche se si dovranno deplorare gli eccessi, sarà utile ricordare che in un paese democratico il funzionamento di un istituto pubblico non può concepirsi senza la libera critica. Solo se attorno alla Radio si fosse fatto il silenzio dell'indifferenza di cui è nota la definizione del Mazzini, si avrebbe motivo di essere veramente preoccupati per le sue sorti. La libera critica — citiamo le parole di un ex giornalista che ne ha largamente approfittato — è la forma migliore della collaborazione, anche se talora può dare fastidio. Il suo correttivo naturale sta nella libertà di non tenerne conto quando sia infondata.

La complessità e la delicatezza di certi problemi radiofonici può essere illustrata con un altro esempio. L'aver trovato da luglio a marzo 156 nuovi conferenzieri, lettori, attori, musicisti dirà poco a chi non consideri la ristrettezza dell'ambiente e il fatto che le frontiere sono rimaste chiuse. Si sente lamentare che la Radio non apre le porte ai nuovi collaboratori, ma si ignora che vi è un numero elevato di persone le quali preferiscono declinare gli inviti ad esse rivolti e tenersi lontano dal microfono che attira tanti fulmini. Che la questione non sia di facile soluzione e che occorra distinguere tra collaboratori e collaboratori, lo provano le esperienze altrui. I direttori di Sottens hanno affermato recentemente trattarsi «d'un problème qui les tracasse depuis longtemps». Secondo le loro dichiarazioni, gli Studi di Losanna e Ginevra dispongono attualmente di «équipes» di lavoro che si sono formate a poco a poco e che sarebbe difficile sostituire. Vi è un pericolo, facendo appello sempre agli stessi collaboratori? I direttori di Losanna e di Ginevra sostengono la tesi che la Radio sia diventata un mestiere il quale richiede il suo tirocinio. I collaboratori fissi sono passati appunto attraverso tale tirocinio. Se qualcuno presentasse al microfono un suo lavoro, senza essersi preparato al compito, ne risulterebbe semplicemente una cattiva trasmissione.

Le 180 prime esecuzioni assolute offerte dalla Radio-orchestra nella stagione invernale, lo splendore di un concerto di musiche antiche strappate all'oblio dalle ricerche del maestro del nostro coro, le cronache culturali e le recite che presentano le ultime novità dei grandi teatri, l'allesti-

mento delle 550 trasmissioni di dischi di genere affidate alla sensibilità e alla competenza di musicisti specialmente incaricati, i tentativi di formare uno stile proprio per i programmi ricreativi che trova la sua espressione nelle fantasie musicali, tutti questi programmi nascondono una tale somma di lavoro che la fugacità della radio non lascia sospettare. Giorni e ore di preparazione a volte paziente, a volte febbre si condensano nel breve atto della trasmissione. In queste condizioni si comprende come l'ascoltatore possa essere indotto a svalutare ciò che si fa alla Radio. Forse gli sforzi che si compiono sono più avvertibili da lontano, visti e giudicati con la debita distanza e ricorrendo all'ausilio del paragone. Così un ascoltatore ci scrive dalla Francia, dove ha trovato rifugio, che le nostre emissioni gli sembrano improndate a una serietà degna che lo riconsola come italiano, serietà non standardizzata ma colorita continuamente che è la caratteristica felice di nostra razza. Un autorevole critico di un giornale confederato, dopo aver ricordato che la Stazione di Monte Ceneri ha a suo carico l'intero programma settimanale, a differenza di quanto avviene a Beromünster e a Sottens, si rimette alla fantasia dei lettori perché giudichino il lavoro che è stato necessario nella Svizzera Italiana, relativamente piccola, per creare una organizzazione capace di assicurare, con il suo unico studio, la stessa attività che a Beromünster viene svolta da tre studi insieme, le cui risorse sono maggiori da ogni punto di vista.

Una attività di così largo respiro non sarebbe nemmeno concepibile se non avesse basi solide e se non raccogliesse l'apporto costruttivo di tutti gli ambienti culturali e artistici nostri di qualche importanza. Ai suoi esponenti va il merito non piccolo di aver riconosciuto l'importanza eccezionale della Radio, di averla appoggiata, e di avervi collaborato affinché nell'etere non rimanesse muta la chiara voce della Svizzera Italiana. Questo è ciò che conta.

Certo, siamo ancora molto lontani dal programma ideale che richiede un moltiplicarsi dei collaboratori, delle risorse tecniche e finanziarie. Eppure lentamente, faticosamente anche nel nostro piccolo mondo è stato vinto lo scetticismo iniziale e un'arte nuova sta per nascere, qualche semente è caduta, qualche frutto sarà colto. I pionieri che si sono buttati avanti, hanno pagato, come sempre, il loro tributo.

Come tutte le cose grandi che con il loro sviluppo incidono profondamente nella vita degli uomini, la Radio richiede, per legge di natura, anche il soccorso del tempo. La Radio, dice Marconi, è una nave che corre veloce. Se gli uomini sapranno ritrovare la pace nella giustizia e nella libertà, non vi è dubbio che la nave veloce aprirà un lungo solco di luce.

3. Beromünster

Allgemeines

Das Jahresprogramm 1944/45 des schweizerischen Rundspruchs stand noch immer unter dem Einfluss des Kriegesgeschehens. In der Endphase spielten sich die kriegerischen Handlungen, ähnlich wie zu Beginn, teilweise wieder an unseren Grenzen ab. Nun ist nach mehr als fünfeinhalb Jahren erbitterter Kämpfe in Europa endlich Waffenruhe eingetreten. Dieses grosse Ereignis wurde gleichzeitig mit den offiziellen Feiern durch Sonderprogramme auf allen Landessendern würdig begangen.

Während der ganzen Kriegszeit hat sich der schweizerische Rundspruch pflichtgemäß mit allen Kräften in den Dienst des Landes gestellt. Unbeeinflusst von den gewaltigen Propagandafeldzügen der kriegsführenden Parteien bewahrte er stets grösste Objektivität und Zurückhaltung in seinen Sendungen, wie sie der Grundsatz der strikten Neutralität der Schweiz erforderte. Wenn unsere Programmgestaltung von gewissen sensationsbedürftigen Elementen deswegen öfters heftig kritisiert wurde, so kann anderseits gesagt werden, dass die korrekte und sachliche Haltung von der Mehrzahl der Hörer verstanden und gebührend anerkannt worden ist.

Der Rundspruch hatte aber noch weitere wichtige Verpflichtungen staatspolitischer Natur zu erfüllen. Sie bestanden unter anderem in der fortlaufenden aktiven Mithilfe bei der Aufklärung über die Notwendigkeit der kriegswirtschaftlichen Massnahmen des Bundes zur Erhaltung des Arbeitsvolumens und der Bereitstellung des notwendigen Lebensbedarfs unserer Bevölkerung, in der Stärkung der Einigkeit im Innern und in der Abwehr schädlicher geistiger

Einflüsse von aussen. Auch in der Werbung für die grossen nationalen Sammelaktionen, vor allem neuerdings für die Schweizer Spende hat sich der Rundspruch weitgehend zur Verfügung gestellt. Bei den chaotischen Verkehrsverhältnissen rings um unser Land bildeten die Emissionen der Landessender und der Kurzwellendienst des schweizerischen Rundspruchs zeitweise noch die einzige Möglichkeit, die geistigen Beziehungen der Heimat mit den in der Welt zerstreuten Schweizerkolonien aufrecht zu erhalten.

Bei der Uebernahme der zahlreichen besonderen Verpflichtungen musste immerhin darauf gesehen werden, dass unser eigentlicher Aufgabenkreis, die Pflege des einheimischen und europäischen Kulturgutes auf dem Gebiete der Musik, Literatur, Wissenschaft und Folklore nicht wesentlich beeinträchtigt wurde, da ja die Beschränkung der Sendezeit aus kriegsbedingten Umständen noch nicht gelockert werden konnte. Eine Erweiterung der Emissionszeiten muss gerade heute um so wünschenswerter erscheinen, als Beromünster zurzeit der einzige unabhängige Sender im ganzen deutschsprachigen Gebiet ist.

Trotz der Vielfalt seiner Programme und zahlreicher Dienste, die der Landessender Beromünster im Verlaufe des Jahres für das allgemeine Wohl geleistet hat, zeigte sich seit Herbst 1944 in einzelnen Kreisen ihm gegenüber eine starke Verstimmung. Sie wurde beim Versuch der Regelung der Orchesterfrage offenbar und richtete sich, vor allem in der Presse, zum einen Teil gegen die stark zentralisierte Kriegsorganisation des Rundspruchs, deren Abbau und Demokratisierung verlangt wird, und zum anderen aber mehr gegen die Programmgestaltung. Was die letztere betrifft, die uns hier allein zu beschäftigen hat, so wurden weniger die einzelnen Programme, als vielmehr der Aufbau des Gesamtprogramms und das Ueberwiegen einzelner Programmattungen bemängelt. In der Hauptsache sind die Unterteilung des Gesamtprogramms in zu viele Programmeinheiten in unzusammenhängender Folge, die zu häufige Bevorzugung des gesprochenen Wortes, besonders der Vorträge wie auch der ernsten Musik Gegenstand der Kritik gewesen, während anderseits eine stärkere Berücksichtigung populärer Unterhaltungsmusik und in vermehrtem Masse die Behandlung politischer Tagesfragen am Radio verlangt wurden.

Die kritischen Stimmen, sofern sie auf wirkliche Unzulänglichkeiten hinweisen und neue Bedürfnisse bekanntgeben, sollen und dürfen nicht überhört werden. Sie ermöglichen es uns, die gegenwärtigen Programmverhältnisse unvoreingenommen zu prüfen und Verbesserungen dort durchzuführen, wo sie notwendig geworden sind; denn auf dem Gebiete der Programmgestaltung sind die Dinge stets im Flusse. Es trifft zu, dass sich in den Beromünsterprogrammen die gesprochenen Sendungen in letzter Zeit allzu sehr häuften. Im Vortragsdienst wurden zu viele unwichtige Kurzreferate geboten, die oft nur für kleine Hörergruppen bestimmt waren. Die Vorträge im Abendprogramm müssen künftig noch weiter eingeschränkt werden und sollen nur Themen behandeln, die eine breite Hörerschicht zu interessieren vermögen. Auch die Zahl der Hörspielsendungen ist im Berichtsjahre stark in die Höhe gegangen, trotzdem immer wieder darauf hingewiesen werden muss, wie wenig Hörspielautoren dem Radio zur Verfügung stehen, im besonderen seit wir nicht mehr auf die ausländische Produktion rechnen können. Es handelt sich in diesem Falle lediglich um eine Steigerung der Quantität, ohne dass die Qualität entsprechend gehoben worden wäre. Beromünster hat in der letzten Zeit mit Hörspielwiederholungen entschieden etwas übertrieben. Die Folge davon war, dass die gesprochenen Sendungen zu stark dominierten und manchmal zu ungünstigen Tageszeiten im Programm erschienen. Ein Nachteil, der bewirkte, dass auch wertvolle Hörspiele beim übersättigten Auditorium nicht mehr die erwünschte Beachtung finden konnten. Wenn nur zwei oder höchstens drei Hörspielsendungen im Wochenprogramm figurieren, so wird der Hörer diese viel eher mit Aufmerksamkeit geniessen können, als wenn ihm nahezu jeden Abend ein solches präsentiert wird.

Der Grund zu derartigen Häufungen einzelner Programm-gattungen liegt weniger in einer schlechten Programm-disposition eines einzelnen Studios, als in dem an sich durchaus läblichen Wetteifer der drei deutschschweizerischen Studios untereinander. Jedes Studio möchte nämlich nicht nur bessere Programme bieten als das andere; es will auch anspruchsvollere haben; ja es will mindestens ebenso viele oder sogar noch *mehr* anspruchsvolle Programme als ein

anderes bringen. Dabei muss vor allen Dingen ein Prinzip guter Programmgestaltung leiden, nämlich die Harmonie unter den verschiedenen Programmattungen. Diese gegenseitige Konkurrenz hat einerseits wohl gute Früchte getragen, anderseits aber zu einer allzu starken Unterteilung und Ueberlastung der Programme geführt, indem sich die Studios in immer dichter und schwerer dosierte Sendungen hineingesteigert haben.

Der Ruf nach längeren «Non stop Programmen» mit leichter Unterhaltungsmusik, auch von Schallplatten, als Reaktion auf diese Uebertreibungen ist verstanden und inzwischen zu einem guten Teil verwirklicht worden. Wenn diese Art von Emissionen zuvor nur zögernd und sporadisch in unsren Abendprogrammen Eingang fand, so deshalb, weil jedes Studio vom Hörer und vor allem von der Pressekritik sich nicht dem Vorwurf aussetzen wollte, es hätte sich die Arbeit allzu leicht gemacht.

Der Geschmack des Publikums scheint sich übrigens periodisch zu wandeln. Vor einiger Zeit beherrschte das Schlagwort «Auflockerung der Programme» die Diskussion. Man wandte sich gegen zu lange einheitliche Sendungen und verlangte eine grössere Vielfalt der Programme durch Aufspaltung in kleinere Einheiten. Heute werden von bestimmten Hörrerkreisen «Sendungen am laufenden Band» und später vielleicht wieder andere Programmspezialitäten bevorzugt. Es berührt immerhin etwas merkwürdig, wenn eine gewisse Kritik, die sich vor allem für die Vermehrung leichter und unterhaltender Musik einsetzte, gerade in einer Zeit besonders aktiv war, in der wir unter grossen Kosten drei verschiedene Orchester beschäftigten, nämlich die Radioformation der Tonhalle in Zürich, das Studioorchester und das Unterhaltungsorchester Bob Huber in Basel, die unter den Dirigenten Dr. Hermann Scherchen, Otmar Nussio, Paul Burkhard, Hans Möckel und Bob Huber in weitgehendem Masse, das letztere sogar ausschliesslich, diese Musik pflegten und zwar von der sinfonischen Unterhaltung bis zur modernen Tanzmusik.

Im übrigen mag noch beigefügt werden, dass manche Unstimmigkeiten in der Programmgestaltung in den kriegsbedingten Verhältnissen begründet waren, mit denen sich auch die Studios, wie jede andere Institution, abzufinden hatten. Chöre und Instrumentalensembles waren vielfach

durch militärische Einberufungen stark dezimiert, und die Programmleiter wussten oft nicht, ob die betreffende eingesetzte Sendung überhaupt durchgeführt werden konnte. Solisten und Vortragende fielen häufig aus. Die zahlreichen kriegswirtschaftlichen, charitativen und andere zusätzliche Einschaltungsendungen belasteten in erheblichem Masse und auch fernerhin noch das gesprochene Programm.

Wenn auch die Bedeutung der Angriffe auf die Programmgestaltung im allgemeinen nicht überschätzt werden darf, so wird der Rundspruch doch stets bestrebt sein, das Programm im Interesse seiner Hörer immer weiter zu verbessern, wobei im voraus die Prüfung folgender Punkte wichtig ist: Verdient das einzelne Programm gesendet zu werden; ist es zeitlich richtig angesetzt und steht es in einem angemessenen Verhältnis zum übrigen Programm; hält es sich im Rahmen der wünschbaren Proportion zwischen Unterhaltung, Belehrung und Erbauung? Ferner ist auf eine effektivere Programmkoordination unter den deutschschweizerischen Studios zu achten, während sie zwischen Beromünster und Sottens wohl wünschbar, aber nicht unbedingt erforderlich erscheint, da nach den statistischen Kurven der Rediffusion A.G. die Programme des Landessenders Beromünster in der welschen Schweiz sehr wenig abgehört und umgekehrt auch der deutschschweizerische Durchschnittshörer seinen Apparat kaum auf Sottens oder Monte Ceneri einstellt.

Auch wenn es uns also gelänge, die Hörerwünsche durch eine vollkommene Koordination und Anpassung der Programmgestaltung an diese weitgehend zu befriedigen, so könnten wir uns doch nicht der Illusion hingeben, dass damit die Kritik an den Programmen verstummen würde. Damit wäre uns nicht einmal gedient; denn eine aufbauende Kritik kann mithelfen, den Weg zu finden, ein in allen wichtigen Teilen harmonisch ausgewogenes Radio-programm zu gestalten. Das soll auch unser Ziel sein, das erstrebt und erreicht werden kann.

Im nachfolgenden Ueberblick sind in aller Kürze die wesentlichen Leistungen der drei deutschschweizerischen Studios auf dem Gebiete der praktischen Programmarbeit im abgelaufenen Jahre dargestellt.

Musik

Die Studiokonzerte

Wenn man bedenkt, welche Hemmungen der Abwicklung eines planmässig aufgebauten musikalischen Programmes durch den leidenschaftlichen Kampf um die Reorganisation des Radioorchesters und die schliesslich erreichte, doch nur provisorische Lösung dieser komplizierten Frage entstanden, so darf der Rundspruch mit einer gewissen Befriedigung auf die Leistungen zurückblicken, die trotz der vorhandenen Schwierigkeiten erzielt worden sind. Bis zum 30. September stand uns noch das bisherige Radioorchester im Studio Zürich zur Verfügung; dann trat es durch Auflösung des Vertragsverhältnisses aus dem Radiodienst aus. Bis zu diesem Zeitpunkt wurden die Orchesterkonzerte in der Hauptsache von den Kapellmeistern Hermann Hofmann, Hans Steingrube und Hermann Neppach dirigiert, während die traditionellen Sonntagskonzerte dagegen meist von Gastdirigenten geleitet wurden. In den drei Monaten Oktober bis Dezember, da wir ohne eigenes Orchester auskommen mussten, standen uns von früheren Sendungen allerdings zahlreiche gute Tonband-Aufnahmen zur Verfügung, mit denen die Lücke einigermassen wieder ausgefüllt werden konnte. Doch wurden für das Studio Zürich die Schwierigkeiten durch den Umstand erhöht, dass während der kritischen Frist auch die Konzert- und Theaterübertragungen durch den Boykott des Musikerverbandes gesperrt waren, während die Studios Basel und Bern nicht davon betroffen wurden. Nachdem dann im Dezember in vorläufiger Regelung der Orchesterfrage ein Vertrag mit dem Stadtrat von Zürich und der Tonhalle-Gesellschaft abgeschlossen war, nahm im Januar das ehemalige Radioorchester, allerdings nur mit halbem Arbeitspensum, seine Tätigkeit für den Rundspruch wieder auf. Gleichzeitig trat auch das neue Studioorchester, dessen Sitz nach Basel verlegt wurde, in Erscheinung. Der Energie und dem grossen Können *Dr. Hermann Scherchens*, dem der Rundspruch die Leitung dieser Klangkörper übertragen hatte, gelang es, unterstützt von den bereits früher erwähnten Kapellmeistern Otmar Nussio, Paul Burkhard und Hans Möckel, in kurzer Zeit mit beiden Orchestern hervorragende Leistungen herauszubringen. Das frühere Radioorchester, die sogenannte Radioformation der Tonhalle, bestritt mit seinen 47 Mu-

sikern Konzert- und Unterhaltungsmusik in grösserer Besetzung, während das neue Studioorchester von 27 Mann im Rahmen seiner Möglichkeiten kleinere sinfonische Musik und zur Hälfte Meisterwerke unterhaltender Art (sogenannte gehobene Unterhaltungsmusik) spielte. In unermüdlicher und intensiver Probenarbeit hat Dr. Scherchen das neue Studioorchester zu einem mit bemerkenswerter musikalischer Präzision und virtuosen Eigenschaften musizierenden kleinen Konzertinstrument herangebildet. Durch die Radioerfahrung Dr. Scherchens und fortgesetzte Mikrophonversuche in Zusammenarbeit mit unsren Technikern und Tonmeistern wurden erstaunliche Ergebnisse in der radiophonischen Wiedergabe von Musikstücken erzielt. Es zeigte sich, dass ein kleineres Orchester durch die Möglichkeit besserer Auswertung der Eigenschaften des Mikrofons, verbunden mit entsprechend angepasstem Spiel, in der *Radioübertragung* die Tonfülle eines wesentlich grösseren Orchesterkörpers erreichen und diesen in der Schönheit und Durchsichtigkeit des Klanges sogar übertreffen kann. Im Ganzen darf gesagt werden, dass durch den neuen Orchesterleiter, der von der Radioeignung ausgehend neben den künstlerischen Erfordernissen in erster Linie mikrophongemässes Musizieren anstrehte, die Qualität dieser Emissionen ganz wesentlich erhöht worden ist.

Durch den Ausfall der studioeigenen Orchesterdarbietungen während drei Monaten und durch den stark reduzierten Einsatz der Tonhalleformation ab Januar 1945 erhielten die Bemühungen der drei deutschschweizerischen Studios, das übrige musikalische Programm weiter zu entwickeln, einen starken Anstoss. Wenn die dramatische Musik ernsten und heiteren Genres allein durch Bern mit 36 Sendungen vertreten war und 69 Programme im Rahmen der grösseren Konzertzyklen ausgestrahlt wurden, so sprechen diese Zahlen für den Willen der Programmleitung, auch anspruchsvollen Wünschen der Hörer weitgehend gerecht zu werden. In diesem Zusammenhang dürfen weder die Studiokonzerte des Orchesters der Basler Orchester-Gesellschaft, unter denen die Sendung «Unbekannte Musik aus der Basler Universitätsbibliothek» eine besondere Erwähnung verdient, noch die mit grösster Sorgfalt ausgewählten und mit musikalischem Feingefühl dargebotenen, stets interessanten Programme des Basler

Kammerorchesters unter der Leitung von Paul Sacher nicht vergessen werden. Hier ist auch der Ort des viel zu früh aus dem Leben und einem hoffnungsvollen künstlerischen Schaffen abberufenen feinsinnigen Musikers Huldreich Georg Früh zu gedenken, dessen Initiative ein bemerkenswerter Zyklus «Eine Nachmittagsstunde mit Zürcher Komponisten» mit charakteristischen Werken von Volkmar Andreeae, Emil Frey, Othmar Schoeck, Hans Jelmoli, Heinrich Pestalozzi, Friedrich Niggli, Walter Schulthess, K. H. David, Robert Blum, Huldreich Georg Früh, Paul Müller und Robert Oboussier, zu verdanken war.

Vom Umfang des musikalischen Programms kann man sich vielleicht am besten auf Grund von einigen Zahlen eine Vorstellung machen. So hat allein Studio Zürich 175 Sendungen mit Vokal-, 190 mit Instrumentalsolisten und 200 Sendungen mit Chören und musikalischen Ensembles durchgeführt, während z. B. Bern 59 Pianisten in 191 Sendungen und 30 Geiger in 126 einzelnen Programmen beschäftigte. Aehnliche Ziffern gelten auch für Basel.

Eine weitere Bereicherung des musikalischen Programms brachte der im vergangenen Herbst gegründete Zürcher Radiochor, welcher unter der Leitung Hermann Hofmanns sowohl auf dem Gebiete des Volksliedes als auch bei der Bewältigung anspruchsvollerer Choraufgaben bereits eine Reihe bemerkenswerter Leistungen aufzuweisen hat.

Die unterhaltenden Musikprogramme

wurden im Berichtsjahre im Sinne der Hörerwünsche stark ausgebaut. Sie erfuhrn durch die Möglichkeit häufiger Verpflichtungen guter schweizerischer Unterhaltungskapellen, die früher im Ausland tätig, infolge der kriegerischen Ereignisse in die Heimat zurückgekehrt waren, eine wesentliche Bereicherung. Ein grösserer Schritt in dieser Richtung erfolgte aber erst im Zusammenhang mit der Neuordnung der Orchesterverhältnisse für Beromünster, welche unter anderem auch die Beschäftigung eines aus 12 Musikern bestehenden radioeigenen Orchesters für die leichte Unterhaltungsmusik vorsah. Das Studio Basel wurde mit der Aufstellung eines solchen Ensembles beauftragt, das am 1. Oktober 1944 seine Tätigkeit aufnehmen sollte. Da die nötige Zeit zur Neubildung eines hochqualifizierten Spezialorchesters nicht zur Verfügung stand, wurde als Zwischen-

lösung eine der bekanntesten schweizerischen Unterhaltungskapellen, des *Orchesters Bob Huber*, für fünf Monate verpflichtet, dessen Darbietungen neben Beromünster auch den beiden anderen Landessendern zur Verfügung stehen sollten. Um die Arbeit dieses Orchesters rationell zu gestalten und für den Programmdienst voll auswerten zu können, wurde ein interessantes Experiment unternommen. Sämtliche einstudierten Stücke sind direkt auf Platten aufgenommen worden. Dadurch war es den verschiedenen Studios möglich, die vom Orchester Bob Huber gespielte leichte Musik unabhängig von dessen Präsenz beliebig in ihren Programmen einzusetzen. Während der fünf Monate seines Engagements sind in unermüdlicher künstlerischer Tätigkeit 283 grössere und kleinere, neu arrangierte Stücke leichter Unterhaltungs- und Tanzmusik einstudiert, auf Platten aufgenommen, und gesendet worden. Neben dem Orchester Bob Huber wurden wie bisher in regelmässigen Zeitabständen noch einige andere bewährte Kapellen und Ensembles zur Befriedigung des vermehrten Bedarfs an leichter Unterhaltungsmusik eingesetzt; wir nennen hier nur für das Studio Basel: Das Radiosextett, die Kapelle Jean Louis, das Radio-Fantasie-Orchester und das Saxophonquartett, von denen jedes Ensemble wieder ein besonderes Genre musikalischer Unterhaltung pflegt. Berücksichtigen wir noch die vom Studioorchester und der Radioformation der Tonhalle neben ihren grösseren Aufgaben gespielte unterhaltende Konzertmusik, so darf gesagt werden, dass nicht nur von ausländischen Sendern, sondern auch in der Schweiz gut arrangierte Unterhaltungsmusik auf einem beachtenswerten künstlerischen Niveau geboten werden kann, sofern dafür die notwendigen finanziellen Mittel zur Verfügung stehen.

Einer anderen musikalischen ProgrammGattung, unterhaltender Art, die unter der Rubrik «*populäre Musik*» figuriert, wurde im Beromünsterprogramm ebenfalls breiter Raum gewährt. Es handelt sich um die Darbietungen von Blasmusiken, Militärspielen, Ländlerkapellen, Jodlerklubs, Zither- und Guitarrensolisten, Handharmonika- und Mandolinenorchester und andere mehr. Das Studio Bern z. B. brachte allein 178 solcher Sendungen. Es ist klar, dass bei diesen Amateurvereinen nicht der gleiche künstlerische Maßstab angelegt werden darf, wie bei den Berufs-

orchestern. Immerhin ist zu bemerken, dass im allgemeinen ganz anerkennenswerte Leistungen gezeigt worden sind, da die Auswahl der Mitwirkenden sorgfältig getroffen, und ein Studioengagement nur nach erfolgreichem Probespiel abgeschlossen wurde.

Schallplattenkonzerte

Im Zeichen der Orchesterkrise wurden für die aus gefallenen Orchesterkonzerte auch auf die grossen Schallplattensammlungen der Studios zurückgegriffen, die neben den Beständen von Industrieplatten zahlreiche qualitativ gleichwertige Eigenaufnahmen aus den verschiedensten Gebieten der Tonkunst enthalten. Auch im Rahmen des musikalischen Gesamtprogramms wurde den Schallplattensendungen vermehrte Aufmerksamkeit geschenkt. So machte unter anderem eine neue Sendereihe unter dem Titel «Schallplatten, die Sie nicht kennen», die interessierten Hörer mit allerlei musikalischen Seltenheiten bekannt; ein anderer Zyklus «Was bietet Jazz?» wandte sich mit entsprechenden Erläuterungen vor allem an die jüngere Generation.

Die Uebertragungen

bedeutender Musikveranstaltungen aus deutschschweizerischen Kulturzentren bilden stets einen gewichtigen Faktor in unserem Jahresprogramm. Im traditionellen Umfange wurden Sinfonie- und Kammerkonzerte, Opern, Oratorien, Chor- und Orgelkonzerte aus Basel, Bern, Luzern, St. Gallen, Winterthur und Zürich übertragen.

Die gesprochenen Sendungen

Der Vortragsdienst

Dass im letzten Kriegsjahr die Anforderungen an den Vortragsdienst eher noch höhere waren als in den Vorjahren, versteht sich von selbst. Mehr denn je hatten wir gegenüber den von aussen eindringenden Propagandasendungen aller kriegsführenden Parteien eine ruhige und doch bestimmte Linie zu verfolgen. Bei dem gewaltigen Geschehen rings um unsere Friedensinsel gebührte es uns, ernst zu sein und Mass zu halten. Die Stimme der Vernunft durfte nicht verstummen und zugleich musste auch dem

Bedürfnis der Entspannung weitgehend Rechnung getragen werden. Zur Bewertung der geleisteten Arbeit wäre ein Querschnitt durch das gesamte Vortragsprogramm zu geben. Wir müssen uns aber darauf beschränken, einige charakteristische Themen herauszugreifen, die immerhin einen Eindruck davon geben dürften, wie die Programmleitungen insbesondere dem Gegenwartsgeschehen und seinen mutmasslichen Ausstrahlungen in die Zukunft Rechnung zu tragen suchten und wie sie anderseits auch dem «Zeiflosen» seinen Platz einräumten; so etwa, wenn wissenschaftliche Vortragszyklen durchgeführt wurden, von denen einige ein wirklich nachhaltiges Interesse erweckten. Wir erwähnen in diesem Zusammenhang nur die Vorträge von Prof. Dr. A. Portmann «Vom Ursprung des Menschen», die, sehr beachtet, ebenso wie die Vorträge von Prof. Dr. K. L. Schmidt über «Die Offenbarung Johannis», unterdessen im Druck erschienen, und von deren Wirkung zahlreiche Zuschriften aus Hörerkreisen beredtes Zeugnis ablegten. Von einem Höhepunkt des Vortragsprogramms darf ohne Ueberhebung gesprochen werden, wenn wir auf die Sendungen «Blick in die Zukunft» hinweisen, für die prominente Referenten, wie Nationalrat Dr. A. Oeri, Bischof Dr. F. von Streng, Pfarrer D. Alphons Koechlin, Oberst E. Schumacher und andere gewonnen werden konnten und durch die ohne Zweifel über den Tag hinaus jedem aufmerksamen Hörer ein wesentlicher Dienst geleistet worden ist. Dass der noch laufende Zyklus über «Städte der Welt» in Monographien über Moskau, Jerusalem, Peking und andere von den Hörern lebhaft begrüßt wurde, bedarf hier keines weiteren Beweises. Wenn in einem einzigen Studio allein 311 Sendungen über schweizerische Gegenwartsfragen, 140 Emissionen über Heimat, Volkstum, Kultur und im gesamten Vortragsdienst des gleichen Studios nicht weniger als 1149 gesprochene Sendungen über das Mikrofon gingen, so ist zu sagen, dass der geistige Hunger der Hörer, der nach unseren Erfahrungen immerhin grösser ist als manche Zeitkritiker einräumen möchten, zeitweise wohl mehr als gestillt wurde.

Die Hörergemeinde des *Schulfunks*, der mit gewohnter Sorgfalt betreut, und dessen Idee kräftig gefördert wurde, ist immer noch im Wachsen. — Eine Sonderaufgabe, durch die Not der Zeit aufgedrängt, darf nicht unerwähnt bleiben:

der Dienst an der «Schweizer Spende», der an die Studios neuartige und umfängliche Anforderungen stellte. Die Studios nahmen diese zusätzliche Aufgabe gerne auf sich und hoffen zum Besten der vom Kriege so schwer heimgesuchten Völker ihren bescheidenen Anteil erfüllt zu haben, obwohl doch schon der reguläre Sendebetrieb Anforderungen stellte, die mit den, durch militärische Einberufungen oft stark reduzierten Kräften zuweilen kaum mehr zu bewältigen waren.

Die Reportagen und Hörberichte

Die besondere Situation des schweizerischen Rundspruchs zeigt sich vielleicht in keinem Programmgebiet so deutlich, wie an der Durchführung des Reportagedienstes. Der Aether war jahraus, jahrein bis in die letzten Tage des Krieges erfüllt vom Lärm des erbarmungslosen Völker-ringens. War es ehrliche Teilnahme an einem wahrhaft weltbewegenden Geschehen, war es die nicht zu unterdrückende Sensationslust, die viele unserer Hörer immer wieder an den Lautsprecher gebannt haben, um die Hörberichte der Frontberichterstatter mitten aus dem grauenhaften Erleben dieses Krieges entgegenzunehmen? In diesen Dingen hatten wir glücklicherweise nichts «Gleichwertiges» zu bieten. Wir verfolgten mit unseren Reportagen und Hörberichten ausschliesslich friedliche Zwecke, auch da, wo wir von dem militärischen Leben, der strengen und entsagungsvollen Arbeit unserer Truppen berichteten, die der Erhaltung des Friedens für unser Land diente. Ferner vermittelten wir dem Hörer einen vielgestaltigen Einblick in das soziale Leben unseres Volkes. Hier seien nur die beiden Reportage-Zyklen: «Der Eisenbahner und sein Dienst» und «Aus der Arbeit der PTT» besonders hervorgehoben, an denen im gleichen Masse die drei Studios Basel, Bern und Zürich beteiligt waren. Wo wir vom Krieg zu sprechen hatten, da huldigten wir dem Gedenken an die Toten unserer Vorfahren, wozu vor allem die 500 Jahrfeier der Schlacht von St. Jakob an der Birs mehrfach Gelegenheit bot. Dabei kam es einmal zu einem wenn auch friedlichen Kampf des Reporters, zwar nicht mit lebendigen Menschen, wohl aber mit der Zeit, die bekanntlich das tödliche Gift der Langeweile in sich bergen kann. Die Kuriosität dieses Kleinkrieges verdient festgehalten zu werden, denn es

wird hoffentlich nur ausnahmsweise geschehen, dass ein Reporter statt einer vorgesehenen halben Stunde vor dem Beginn des eigentlichen Festaktes einen in seiner Farbigkeit doch bald einmal zu erschöpfenden Festplatz volle 90 Minuten schildern muss, ehe die eigentliche Feier beginnt.

Hörspiele und Hörfolgen

Es ist nicht zu verwundern, dass dem Hörspiel als einer der beliebtesten Programmattungen in unseren Sendungen gerade in der letzten Zeit ein besonders breiter Raum gewährt wurde; wenn wir auch selber zugeben, dass bei der vielleicht übergrossen Fülle des Gebotenen nicht immer die Höhe der Leistung erreicht werden konnte, die wir uns zum Ziel setzten. Dass sich da und dort wegen der ungleichmässigen Verteilung und dichten Folge der dramatischen Sendungen, zuweilen zwei oder gar drei an einem Tage, sich berechtigte Kritik meldete, ist an anderer Stelle bereits anerkannt worden. Hier ist also eine dringende Aufgabe bald zu einem richtigen Ausgleich zu kommen, ohne dass dem Verlangen der Hörer nach dem Spannung lösenden Spiel wesentlich Abbruch getan werden soll. Ist es doch übereinstimmende Ueberzeugung aller modernen Psychologen und Pädagogen, dass für Jung und Alt im «Spiel» eine erzieherische, ja sogar therapeutische Kraft enthalten sei, die immer wieder neu geweckt werden sollte. Auch zeigt eine uralte Erfahrung, dass sich der Mensch Wahrheiten noch immer am liebsten durch das erregende Mittel des Spieles gefallen lässt. Die noch immer geringe Produktion von Hörspielen schweizerischer Autoren und der begreifliche Mangel an ausländischen Werken gleicher Art, führte auch im Berichtsjahr zwangsläufig zu einer starken Bevorzugung der bühnendramatischen Literatur. Wenn hier aber immer wieder Werke von ausserordentlichem Rang geboten werden, und wenn sie von Jahr zu Jahr besser und radiogemässer herauskommen, dann ist nicht einzusehen, warum man in diesem Umstand nur eine Verlegenheit sehen sollte. Die Kraft auch des bühnengerechesten Dramas ruht in seiner Dichtung, also im gedichteten «Wort», dem das Mikrophon, wie wir nicht erst seit heute wissen, eher zu tieferer als zu geringerer Wirkung verhilft. Insbesondere, wenn man mit dem Anspruch, im

wahren Sinn des Wortes, «Bildung» fördern will, bietet das Mittel des Radios erhebliche Möglichkeiten, sei es, dass wir durch einleitende, verbindende oder unterbrechende Erklärungen das Verständnis des Hörers vertiefen, sei es, dass wir durch die Sendung von dramatischen Zyklen geistige Zusammenhänge schaffen, wie es, um nur ein typisches Beispiel zu nennen, in dem erfolgreich begonnenen und auch weiterhin verheissungsvollen Zyklus «Mitteleuropäische Dramatiker der Neuzeit» geschah. Und zur Rechtfertigung der Darbietung klassischer Werke vor dem Mikrophon dürfen wir eine Erfahrung ins Feld führen, die ja nicht erst in den letzten Jahren gemacht worden ist, dass berühmte Werke der Weltliteratur eben auch in ihrer «Aktualität» unvergänglich sind.

Besondere Erwähnung verdienen die speziellen *Hörspielsendungen für die Jugend*, von denen unter Berücksichtigung der erzieherischen Bedeutung des «Spiels» neue Arten eingeführt und stark gefördert wurden. Hierbei war vor allem die Ueberlegung massgebend, dass auch unsere vom Krieg zwar unmittelbar nicht betroffene Jugend Gefahren ausgesetzt ist, denen rechtzeitig gesteuert werden muss, wenn rings in der Welt eine wahre Verwirrung der Rechtsbegriffe um sich greift, wenn, was unserer Jugend auch nicht erspart blieb, die häusliche Autorität doch erheblich gelockert wird, da zuhause die überlastete Mutter allein nicht die Ordnung aufrecht erhalten kann, wenn der Vater nicht nur durch Beruf oder Geschäfte tagsüber, sondern durch die Erfüllung der Vaterlandspflichten Wochen und Monate der Familie entzogen ist. Und schliesslich darf nicht vergessen werden, dass auch die Schule durch die zahlreichen Einberufungen der Lehrkräfte lange nicht mehr der pädagogische Ordnungsstaat ist, auf den sich viele Eltern früher vielleicht nur allzu bequem und willig verlassen hatten. Kurz gesagt, es ist mehr als gerechtfertigt, wenn wir durch vermehrte Anstrengungen, insbesondere auf dem Gebiete des dramatischen Spiels, die Erziehung unserer Jugend ebenso nachdrücklich wie unauffällig unterstützen helfen. Dabei war es unser hauptsächliches Anliegen, einerseits in wirksam gefälliger Form der gesunden Rückbildung eines echten Rechtsgefühls den Weg zu bahnen, anderseits dem durch die Ereignisse unserer Tage gesteigerten Drang nach Abenteuern die Schleusen

zu öffnen. Dies geschah durch eine Folge von Sendungen nach dem «Schweizerischen Robinson», in welchem die jugendliche Abenteuerlust die denkbar gesundeste Nahrung findet, und weiterhin durch dramatische Bearbeitung nach «Tausend und eine Nacht», in denen ja keine Figur eine solch gewichtige Rolle spielt wie der Kadi, der nach dem Recht und nach dem Rechten sieht. In Walther Franke-Ruta steht uns für diese dankbare Aufgabe einer der wenigen Autoren zur Verfügung, die mit Lust und Liebe und darum auch mit verdientem Erfolg der radiodramatischen Kunst huldigen.

Das Studio Zürich hat im vergangenen Winter ebenfalls den Versuch mit einer kleinen ständigen Hörspielgruppe unternommen, der so befriedigend ausgefallen ist, dass die Weiterführung dieses Experimentes wünschbar erscheint. Der Sprachgestaltung vor dem Mikrophon diente ein eigener Kurs, an dem sowohl bekannte Zürcher Hörspieler wie auch jüngere Anwärter auf die dramatische Laufbahn teilnahmen, und der hoffentlich inbezug auf den notwendigen Nachwuchs guter Darsteller seine Früchte zeitigen wird.

In den Hörspielen und Hörfolgen des Schulfunks wie in den Hörfolgen des allgemeinen Programms sind die schweizerischen Autoren im Gegensatz zu ihrer sonstigen Zurückhaltung auf dem Gebiete des eigentlichen Radiodramas eifrige und wirksame Helfer. Bei der Hörfolge liegt es ja auf der Hand, dass sie ausschliesslich von einheimischen Kräften bestritten wird. Und es steht außer Frage, dass hier Bedeutendes geleistet wurde, wobei sich die am klassischen Drama gemachte Beobachtung, dass alles Echte aktuell ist, in einiger Variation wiederholte, was besonders für die Hörfolgen Erich Höpli's «Friedensschlüsse der Weltgeschichte» gilt, denn was ist heute aktueller als ein im Vergleich geklärter Ausblick nach einem weltgeschichtlich bedeutenden Frieden?

Wie an den Hörfolgen zeigen schweizerische Autoren nach wie vor ein reges und fruchtbare Interesse an der Gestaltung von

Mundart-Hörspielen

die sich bei den Hörern einer unveränderlichen Beliebtheit erfreuen. Jedes der deutschschweizerischen Studios hat in den ihm zugeteilten Einzugsgebieten mit Hilfe ein-

heimischer Dialektspielgruppen das Beste aus der dort geschaffenen dramatischen Mundartliteratur am Mikrophon aufgeführt, aber auch durch Aufträge an fähige Autoren die Produktion neuer Stücke gefördert. In bunter Reihe folgten sich im Verlaufe des Programmjahres Stücke in den verschiedensten Dialekten; es kamen dabei vor allem Berner-, Basler-, Luzerner-, Nidwaldner-, Glarner- und Appenzeller-Mundart und Charakter zur Geltung.

Wenn später einmal Historiker die verschiedenen Hintergründe für das unbeirrte und erfolgreiche Festhalten der Schweiz an ihren überlieferten politischen und sozialen Prinzipien in den kritischen Perioden vor und während des zweiten Weltkrieges aufzeichnen, so werden sie an dem Anteil des schweizerischen Rundspruchs nicht achtlos vorübergehen dürfen, den er mittelbar unter anderem auch durch die sorgfältige Pflege des Mundarthörspiels an der Stärkung unseres Heimatgefühls und an der Vertiefung eines von nationaler Ueberhebung freien Selbstbewusstseins genommen hat. Wir dürfen es einer späteren Berichterstattung überlassen, dann auch die Namen aller derer festzuhalten, die sich um die Erhaltung der bodenständigen Sprache und Eigenart der verschiedenen Teile unseres Volkes redlich und treu bemüht haben.

Die bunten Sendungen

gehören inbezug auf Vorbereitung, Ausgestaltung und Durchführung zu den anspruchvollsten und kostspieligsten Programmen des Rundspruchs. Dies ist auch der Grund dafür, dass dieses Programmgebiet noch eines kräftigen weiteren Ausbaus bedarf. Es würde für die Programmgestaltung eine wesentliche Bereicherung bedeuten, wenn man diese Sendungen, um den Wünschen einer zahlreichen Hörerschaft entgegenzukommen, einen breiteren Raum und eine bessere Präsentation geben könnte. Dazu sind aber vor allem eine grösitere Zahl produktiver, begabter Autoren, spezialisierter Mitarbeiter und Ensembles erforderlich, die in unserem Lande vorläufig nur spärlich vorhanden sind. Sie können erst im nötigen Umfang gebildet und beschäftigt werden, wenn dafür auch vermehrte finanzielle Mittel zur Verfügung stehen. Dass im vergangenen Jahre auf dem Gebiete der bunten Unterhaltung immerhin wesentliche Fortschritte erzielt worden sind, bezeugen die in

weiten Hörerkreisen sehr beliebten Sendungen: «Basler Kurier», «Radio - Rätselstunde», «Jahrmarkt der Zeit», «Familie Tünkli» und «Tric-Trac bernois». Ferner wurden verschiedene öffentliche bunte Abende veranstaltet, die stets vollbesetzte Säle aufwiesen.

Im Ganzen darf gesagt werden, dass Beromünster in seinen bunten Sendungen den Ansprüchen der Hörerschaft nach Möglichkeit zu entsprechen bemüht war. Für die Zukunft sind aber ganz besondere Anstrengungen erforderlich, wenn das Ziel der Schaffung einer wirklich originalen, bodenständig schweizerischen Radio-Kleinkunst erreicht werden soll.

CHAPITRE X

Fondation Caisse-pension de la SSR

Comme nous l'avons dit dans notre dernier rapport annuel, la radiodiffusion suisse a passé de l'assurance-groupe auprès de la « Winterthour », société d'assurance sur la vie à Winterthour, à la caisse-pension autonome. On créa la fondation Caisse-pension de la SSR, après que l'administration des PTT, en sa qualité d'autorité de surveillance, eût donné son accord de principe. La fondation entra en activité le 1^{er} avril 1944. En vertu de l'ordonnance du 25 août 1944, elle est soumise à la surveillance du département fédéral de l'Intérieur, au sens de l'art. 84 CCS, et elle est inscrite au registre du commerce.

Le *conseil de fondation* est composé de 7 membres. Dans ses attributions entrent notamment:

1. l'examen des demandes d'admission de nouveaux membres et celui des attestations médicales; l'attribution des membres à la Caisse-pension ou à l'assurance-épargne; l'imputation extraordinaire d'années de service, sur proposition écrite et motivée de l'employeur;
2. la détermination des prestations de la Caisse, lorsqu'un bénéficiaire va y avoir droit, ou de l'indemnité de sortie lors de la résiliation des rapports de service;
3. la vérification et l'approbation des comptes annuels, du bilan technique et du rapport des experts;
4. le placement de la fortune de la Caisse-pension et du fonds de l'assurance-épargne.

L'*Office de la Société suisse de radiodiffusion* est chargé de l'administration sous la surveillance du conseil de fondation. Parmi ses attributions figurent notamment:

- a) l'encaissement des contributions réglementaires et le paiement des prestations de la Caisse;
- b) la comptabilité de la Caisse.

La *commission de contrôle* comprend trois membres dont deux sont nommés par la SSR et un par les assurés.

Le *secrétariat du conseil de fondation* se trouve à l'Office de la SSR. Le secrétaire est nommé par le Comité central, sur proposition du conseil de fondation. Cette fonction est actuellement confiée à une employée de l'Office de la SSR.

Prestations de la Caisse

La Caisse alloue une indemnité unique pendant les cinq premières années de service, et, après cinq ans de service révolus, des pensions à des assurés qui sortent de la Caisse pour des raisons d'âge, à des assurés frappés d'invalidité, aux veuves, aux orphelins ou à d'autres proches dans le besoin.

Les prestations augmentent avec le nombre des années de service. Après cinq années de service révolues, l'assuré a droit à une pension d'invalidité de 30% qui augmente de 1% pour chaque année de service supplémentaire, jusqu'à ce que soit atteint le maximum de la rente d'invalidité de 60%, après la 35^{me} année de service.

Les assurés ayant atteint l'âge de 65 ans et les assurées celui de 60 ans peuvent demander à être mis à la retraite. Ils ont droit dès lors à une pension à vie égale à la pension d'invalidité correspondant à leurs années de service.

Comme l'ancien règlement d'assurance, le nouveau prévoit une *assurance-épargne* pour les employés qui ne peuvent faire partie de la Caisse-pension pour des raisons de santé ou qui, lors de leur entrée au service de la SSR, avaient dépassé l'âge d'entrée réglementaire de 40 ans. En outre, les personnes engagées provisoirement, mais en vue d'un engagement fixe, sont également attribuées à l'assurance-épargne. Elles ne font partie de la Caisse-pension qu'à partir du moment de leur engagement définitif. Les années de service sont alors comptées avec effet rétroactif au jour de l'entrée dans l'assurance-épargne.

Les membres de l'assurance-épargne versent les mêmes contributions ordinaires et extraordinaires que les assurés de la Caisse-pension, tandis que dans l'ancienne assurance-épargne une prime de 5% seulement était à la charge de l'assuré et une de 7% à la charge de l'employeur. Lors de sa sortie, le membre de l'assurance-épargne reçoit le

total de ses contributions personnelles, plus les intérêts composés. Après cinq années de service révolues, il reçoit en plus une partie des contributions de l'employeur.

Au cours de l'exercice écoulé, en s'appuyant sur les dispositions du nouveau règlement d'assurance, on a accordé aux assurés repris de l'ancienne assurance-groupe la possibilité de racheter les années de service leur manquant pour atteindre, à l'âge réglementaire de la retraite, la pension maximum de 60%. Vingt-cinq assurés ont fait usage de ce droit et l'employeur a contribué pour une somme de Fr. 32 500.— aux versements supplémentaires nécessaires.

Contrairement à l'assurance-groupe qui comportait une échelle des traitements assurés et des primes, la Caisse-pension assure le total des traitements jusqu'à un maximum de Fr. 12 000.—, et les contributions ordinaires sont les mêmes pour les assurés de toutes les classes d'âge.

Le nouveau règlement prévoit qu'en cas d'introduction d'une assurance vieillesse, invalidité et survivants obligatoire et de droit public, ses dispositions seront adaptées à la nouvelle situation.

Le conseil de fondation doit, après le 1^{er}, le 3^{me} et le 5^{me} exercice, puis au moins tous les trois ans, faire établir par un expert en matière d'assurance un bilan technique de la Caisse d'après les principes concernant la réserve mathématique.

Mutations

Pendant le premier exercice de la Caisse-pension SSR, on a enregistré les mutations suivantes dans l'effectif des assurés:

Assurés de la Caisse-pension au 1 ^{er} avril 1944	98
Admissions	6
Sorties	3
Décès	1
Assurés de la Caisse-pension au 1 ^{er} avril 1945	100

Considérations financières

La résiliation du contrat de l'assurance-groupe a libéré une valeur de rachat de Fr. 908 672.30, montant transmis à la fondation au titre de capital de dotation. Avec l'approbation de l'autorité de surveillance, la SSR céda également

ment à la fondation la valeur totale de l'ancien fonds central d'assurance qui se montait, au 1^{er} avril 1944, à Fr. 106 816.80.

En vertu d'une disposition du règlement d'assurance, la SSR prend à sa charge les frais pour le conseil de fondation, pour la commission de contrôle et pour tous les travaux effectués par ses organes dans l'intérêt de la Caisse. Au cours de l'exercice écoulé, ces frais se sont élevés à Fr. 12 581.55. Dans ce montant sont également comprises toutes les dépenses se rapportant à l'organisation de la Caisse-pension, dépenses qui ont été de Fr. 7 500.— en chiffre rond.

Pendant l'année 1944/45, la part de l'employeur aux contributions réglementaires a été de Fr. 90 063.45, celle des assurés de Fr. 70 266.35. Les traitements assurés atteinrent le montant de Fr. 753 715.— et la contribution ordinaire de 15% produisit une recette de Fr. 113 057.30.

Comme l'année précédente, la SSR accorda aussi à la Caisse-pension, pour l'exercice écoulé, une allocation de Fr. 10 000.—.

Le bilan technique initial au 1^{er} avril 1944 indique, pour la Caisse-pension, la situation suivante:

<i>Actif</i>	
Fortune mathématique au 1 ^{er} avril 1944	<u>Fr. 1 130 065.35</u>
<hr/>	
<i>Passif</i>	
Réserve mathématique nécessaire	Fr. 968 848.—
Excédent actif	Fr. 161 217.35
	<u>Fr. 1 130 065.35</u>

L'excédent actif représente une couverture supplémentaire de 16,6 %. Si l'on considère comme admissible, du point de vue technique, un déficit temporaire pouvant aller jusqu'au 10 % de la réserve mathématique nécessaire, il résulte, au 1^{er} avril 1945, une marge de sécurité supplémentaire.

Il faut remarquer cependant que le rendement des capitaux n'a pas atteint le taux d'intérêt technique nécessaire de 3,5 % et, qu'en plus, il est peu probable qu'il soit possible de l'atteindre pour l'exercice en cours.

En terminant, nous devons mentionner que M. Hermann *Gwalter*, ingénieur, qui présidait déjà la commission d'assurance depuis l'institution de l'assurance-groupe, en 1933, a donné sa démission de président et de membre du conseil de fondation pour la fin de l'exercice écoulé. Par ses connaissances approfondies en matière d'assurance, il a largement contribué à la solution favorable des problèmes les plus ardues. Avec un très grand dévouement, il a rendu, au cours de toutes ces années, des services inappréciables à la cause de l'assurance du personnel de la SSR. Le conseil de fondation et les assurés regrettent vivement son départ.

Le Comité central de la SSR a appelé M. *A. Feller*, de Laupen, à lui succéder à la *présidence* du conseil de fondation et a désigné, en outre, comme nouveau membre, M. *R. Schwabe*, de Bâle.

CHAPITRE XI

Compte de 1944/45

Généralités

Pendant l'exercice 1944/45, le total de la part des taxes d'audition mise à la disposition de la radiodiffusion suisse a été de Fr. 6 800 000.—. Cette somme a été répartie comme suit:

	Fr.	Fr.	Fr.
Direction du SR			1 595 180
Studio de Zurich	885 300		
Studio de Berne	758 400		
Studio de Bâle	<u>717 600</u>		
<i>Total Beromünster</i>		2 361 300	
Studio de Lausanne	807 720		
Studio de Genève	<u>1 005 600</u>		
<i>Total Sottens</i>		1 813 320	
Studio de Lugano (<i>Monte Ceneri</i>) .		1 027 200	
Ostschweiz. Radiogesellschaft . .		<u>3 000</u>	5 204 820
<i>Total</i>			<u>6 800 000</u>

En tenant compte des dépenses extraordinaires causées par le développement de la question des orchestres de Beromünster, le compte de la Direction du SR fait ressortir un solde passif de Fr. 108 018.16, tandis que sans ces frais supplémentaires extraordinaires le compte aurait présenté un excédent de dépenses de Fr. 802.37 seulement.

Compte d'exploitation
de la Direction du SR pour l'exercice 1944/45
(y compris le Service des ondes courtes)

Recettes	Fr.	Fr.
Part Direction SR aux taxes d'audition:		
a) selon budget	1 388 480.—	
b) solde du budget de l'orchestre de Beromunster pour 6 mois	206 700.—	<u>1 595 180.—</u>
Dépenses		
<i>Frais généraux</i>		
1. Personnel	233 373.75	
Caisse de compensation	2 009.15	
2. Assurance du personnel (y compris assurance accidents)	43 287.75	
3. Frais de voyages du personnel	13 575.20	
4. Frais du Comité central, des conférences des directeurs et des commissions	29 084.10	
5. Frais généraux d'administration, allocations, frais de représentation	8 634.25	
6. Loyers	14 350.—	
7. Eclairage, chauffage, nettoyage	9 958.95	
8. Taxes PTT	24 352.45	
9. Frais de bureau	22 098.80	
10. Rapport annuel, propagande	5 767.55	
11. Journaux, bibliothèque	1 887.—	
12. Impôts et taxes	1 365.60	
13. Assurances (non compris assurance du personnel)	243.20	
14. Entretien du mobilier	1 742.95	
15. Entretien des installations techniques	8 126.19	
16. Union Internationale de Radiodiffusion	9 517.10	
17. Divers	3 362.15	432 736.14
<i>Programmes</i>		
18. Droits d'auteurs	495 319.—	
19. Industrie du disque	128 044.45	
20. Service d'informations	146 000.—	
21. Allocations	19 707.65	
22. Critique des programmes	5 662.80	
23. Enregistrements	14 539.81	
24. Honoraires Service des ondes courtes	50 180.35	
25. Locations Prangins	10 000.—	
26. Radioscolaire	50 000.—	
27. Dépenses imprévues	24 370.85	
28. Orchestre Beromunster	<u>313 915.79</u>	<u>1 257 740.70</u>
	1 690 476.84	
Excédent des frais d'exploitation	95 296.84	
	<u>1 595 180.—</u>	

Compte de profits et pertes au 31 mars 1945

Recettes	Fr.	Fr.
Report du compte précédent	18737.53	
Recettes diverses	2293.30	
Solde passif	<u>108018.16</u>	
	<u>129048.99</u>	
Dépenses		
Excédent des dépenses du compte d'exploitation	95296.84	
Amortissements ordinaires :		
Mobilier	4005.—	
Matériel de bureau	4490.—	
Matériel technique	14810.—	
Installations	2455.—	
Bibliothèque	<u>1525.—</u>	27285.—
Amortissements extraordinaires	975.—	
Intérêts passifs	492.15	
Dépenses diverses	<u>5000.—</u>	
	<u>129048.99</u>	

Bilan au 31 mars 1945

Actif	Fr.	Fr.
Mobilier	48705.75	
Matériel de bureau	36410.15	
Matériel technique	101790.15	
Installations	12275.80	
Bibliothèque	<u>9218.29</u>	208400.14
Caisse	12337.05	
Chèques postaux	3419.88	
Portefeuille	40486.75	
Débiteurs	152117.59	
Solde passif	<u>108018.16</u>	
	<u>524779.57</u>	

Passif

Fonds d'amortissement	171572.35
Fonds de réserve central	313780.—
Créditeurs	<u>39427.22</u>
	<u>524779.57</u>

CHAPITRE XII

Statistiques

1. Nombre des auditeurs 1923–1944

Années	Auditeurs au 31 déc.	Augment. en %/ comparative- ment à l'année précédente	Auditeurs	
			sur 100 habitants	sur 100 fami- lles, environ
1923	980	—	0,02	0,1
1924	16 964	—	0,43	1,7
1925	33 532	97,1	0,86	3,4
1926	51 194	52,6	1,30	5,2
1927	59 066	15,4	1,49	6,0
1928	70 183	18,8	1,76	7,0
1929	83 757	19,3	2,08	8,3
1930	103 808	23,9	2,56	10,2
1931	150 021	44,5	3,68	14,7
1932	231 397	54,2	5,64	22,6
1933	300 051	29,7	7,27	29,1
1934	356 866	18,9	8,61	34,4
1935	418 499	17,2	10,06	40,2
1936	464 332	10,9	11,14	44,6
1937	504 132	8,6	12,07	48,3
1938	548 533	8,8	13,06	52,2
1939	593 360	8,2	14,12	56,5
1940	634 248	6,9	14,96	59,8
1941	680 306	7,3	15,98	63,9
1942	729 231	7,2	17,09	68,4
1943	779 920	7,0	18,28	73,1
1944	819 502	5,7	18,97	75,9

2. Augmentation du nombre des auditeurs au cours de l'exercice 1944/45

Offices téléphoniques	Total		Augmen-	dont auditeurs par fil* Total	Augmen-
	au 1. 4. 44	au 31. 3. 45			
Bâle	67 645	71 181	3 536	14 626	15 185
Bellinzona	23 062	24 550	1 488	2 075	2 177
Berne	61 308	64 284	2 976	13 571	14 112
Bienne	49 263	51 180	1 917	5 573	6 028
Coire	18 868	20 097	1 229	3 740	4 143
Fribourg	18 502	19 755	1 253	573	594
Genève	48 383	50 049	1 666	2 675	2 818
Lausanne	67 141	70 400	3 259	8 433	8 961
Lucerne	47 454	49 935	2 481	4 213	4 402
Neuchâtel	31 871	32 914	1 043	3 018	3 359
Olten	48 944	51 049	2 105	2 170	2 293
Rapperswil	23 005	24 193	1 188	1 391	1 507
St-Gall	62 956	66 164	3 208	9 136	9 515
Sion	9 697	10 417	720	1 112	1 227
Thonon	20 201	21 245	1 044	2 593	2 739
Winterthour	41 232	43 016	1 784	2 972	3 050
Zurich	145 608	152 135	6 527	27 793	28 831
Total	785 140	822 564	37 424	105 664	110 891
					5 227

* Télédiffusion, Radiibus et Rediffusion

**3. Programmes
des émetteurs de Sottens, Monte Ceneri et Beromünster
pendant l'exercice 1944/45**

Genres des émissions ¹	Sottens	Monte Ceneri	Beromünster
	heures	heures	heures
Emissions musicales			
Opéras, oratorios	79,27	168,28	118,22
Opérettes	43,29	42,26	40,05
Musique symphonique	190,31	59,08	186,29
Musique de chambre	105,15	54,41	151,51
Musique instrumentale (non compris la musique symphonique et la musique de chambre)	590,51	672,06	605,25
Musique de danse	151,56	282,28	131,00
Soli vocaux et instrumentaux	460,32	353,25	420,31
Chœurs	94,28	101,56	134,58
Emissions mixtes			
Jeux et suites radiophoniques, œuvres écrites spécialement pour le micro . . .	131,02	30,21	130,25
Emissions musico-littéraires	69,30	12,45	61,00
Emissions variées	59,01	55,59	42,35
Emissions pour les Suisses à l'étranger (non compris les émissions sur ondes courtes)	21,00	7,15	22,10
Emissions parlées			
Radiothéâtre, jeux et suites radiophon.	319,03	166,15	214,35
Emissions littéraires	61,34	33,10	89,37
Conférences, causeries	186,15	129,40	363,08
Emissions d'actualités			
Comptes rendus, reportages	127,25	24,52	68,40
Services d'informations	198,48	185,22	251,10
Propagande d'intérêt public	70,53	133,20	80,36
Emissions spéciales			
Emissions radioscolaires	24,06	14,09	28,25
Emissions religieuses	132,07	17,21	54,25
Emissions agricoles	13,00	31,46	7,42
Heure du soldat	49,10	46,35	46,25
Heure de la femme	17,40	33,57	127,50
Heure de l'adolescent et des enfants . .	58,45	41,53	81,35
Emissions en langues étrangères	—	12,29	15,53
Culture physique	1,50	—	83,50
Signaux sonores (y compris l'horloge parlante, les cloches du pays, etc.).	21,43	13,42	28,53
TOTALX	3279,21	2725,29	3587,30

**4. Programmes
des émetteurs de Sottens, Monte Ceneri, Beromunster
de 1939 à 1944**
— en heures —

Genres des émissions	1939	1940	1941	1942	1943	1944
Emissions musicales						
Opéras, oratorios	255	237	277	245	251	355
Opérettes	68	99	82	84	103	118
Musique symphonique	289	310	302	313	376	415
Musique de chambre	250	289	280	253	280	300
Musique instrumentale (non compris la mu- sique symphonique et la musique de chambre)	1752	1826	1785	1711	1742	1852
Musique de danse	398	415	437	384	404	520
Soli vocaux et instrumentaux	1019	1063	1060	997	1102	1203
Choeurs	349	328	301	292	305	331
Emissions mixtes						
Jeux et suites radiophoniques, œuvres écrites spécialement pour le micro . . .	149	163	194	177	229	291
Emissions musico-littéraires	57	181	151	160	133	130
Emissions variées	147	112	140	150	162	157
Emissions pour les Suisses à l'étranger (non compris les émissions sur ondes courtes)	55	47	51	52	51	50
Emissions parlées						
Radiothéâtre, jeux et suites radiophon.	478	525	535	632	600	682
Emissions littéraires	118	176	162	146	150	179
Conférences, causeries	733	936	854	656	692	652
Emissions d'actualités						
Comptes rendus, reportages	300	215	264	253	285	220
Services d'informations	489	555	536	518	515	632
Propagande d'intérêt public	190	190	157	159	185	285
Emissions spéciales						
Emissions radioscolaires	48	56	56	47	61	66
Emissions religieuses	165	190	205	192	200	200
Emissions agricoles	47	82	83	68	71	56
Heure du soldat *)	—	—	—	159	160	142
Heure de la femme	94	98	90	67	89	180
Heure de l'adolescent et des enfants .	194	191	192	196	182	188
Emissions en langues étrangères . . .	47	15	3	18	10	27
Culture physique	82	95	98	85	85	86
Signaux sonores (y compris l'horloge par- lante, les cloches du pays, etc.)	57	62	60	69	77	68
TOT A U X	7830	8456	8355	8083	8500	9385

* Des statistiques n'ont été établies qu'à partir du 1er janvier 1942

CHAPITRE XIII

Autorités et organes de la radio Service de la radiodiffusion suisse

Autorité de concession :

Département fédéral des Postes et Chemins de fer

Autorité de surveillance :

Direction générale des Postes, Télégraphes et Téléphones

Direction du SR: Berne, Neuengasse 30

Tél. 2 59 55

Directeur: *A. W. Glogg*

Secrétaire général: D^r Rodolphe de Reding

Service des ondes courtes: Paul Borsinger

Service de coordination: Hermann Loder

Service de la comptabilité: Hans Ballmer

Service technique: D^r Willy Lüthy

Studio Lausanne: Maison de la Radio, La Sallaz

Tél. 2 23 22

Directeur: *Marcel Bezençon*

Remplaçant: Jean-Pierre Méroz

Studio Genève: Boulevard Carl-Vogt 66

Tél. 5 43 00

Directeur: D^r *René Dovaz*

Remplaçant: Roger Vuataz

Studio Lugano: Campo Marzio

Tél. 2 10 15

Directeur: *F. A. Vitali*

Remplaçant: Arnoldo Bernasconi

Studio Zurich: Brunnenhofstrasse 20

Tél. 26 17 20

Directeur: D^r *Jakob Job*

Remplaçant: Hans Bänninger

Studio Berne: Schwarzerstrasse 23

Tél. 5 44 22

Directeur: D^r *Kurt Schenker*

Studio Bâle: Novarastrasse 2

Tél. 3 58 40

Directeur: D^r *Emil Notz*

Remplaçant: Werner Hausmann

Société Suisse de Radiodiffusion

Comité central

Président central :

D^r *Franz d'Ernst*, directeur du Bureau international des télécommunications Berne

Vice-présidents :

D^r *Fritz Rothen*, directeur de Radio-Suisse SA Berne
 Charles Gilliéron, président de la Société romande de radiodiffusion Lausanne

Autres membres :

Pierre Aragno, secrétaire de la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation	Neuchâtel
Prof. D ^r <i>Theodor Brogle</i> , président de la Radiogenossenschaft Basel	Bâle
Georges Conus, inspecteur à la Direction générale des PTT	Berne
Albert Feller, vice-président de la Radiogenossenschaft Bern	Laupen
André Guinand, président de la Société des émissions Radio-Genève	Genève
Hermann Gwalter, président de la Radiogenossenschaft in Zürich	Zurich
D ^r <i>Fritz Marbach</i> , professeur à l'Université	Berne
D ^r h. c. <i>Aloys Muri</i> , directeur du Bureau international de l'Union postale universelle	Berne
Marcel Raymond, professeur à l'Université	Genève
D ^r <i>Max Ritter</i> , président de la Ostschweizerische Radiogesellschaft	St-Gall
Riccardo Rossi, vice-président de la Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana	Lugano

Membres suppléants :

Benjamin Droz, Service de l'inspectorat des fabriques	Lausanne
Gottfried Gruber, anc. directeur du Bureau officiel de renseignements	Zurich
D ^r Otto Kaiser, chimiste	Dornach
D ^r Ernst Metzler, ingénieur, chef de la Section télégraphe et radio, Direction générale des PTT	Berne
Charles Rosselet, conseiller national	Genève
D ^r Arnold Rothenberger, professeur à l'Ecole cantonale	Trogen
Luigi Rusca, ingénieur	Bellinzone

Commissions des programmes

Commission des programmes de Sottens

Président :

A. W. Glogg, directeur général de la SSR Berne

Vice-président :

Alfred Pelligot, industriel Genève

Autres membres :

Jean Binet, compositeur Genève

Abbé Joseph Bovet, compositeur Fribourg

Paul Budry, directeur du siège auxiliaire de
l'Office central suisse du tourisme Lausanne

Charles Faller, directeur du Conservatoire La Chaux-de-Fonds

Maurice Mayor-de Rham, pasteur Morges

Membres suppléants :

E. H. Crisinel, rédacteur Lausanne

Georges Haenni, professeur de musique Sion

Henri de Ziegler, professeur à l'Université Genève

Commission des programmes de Monte Ceneri

Président :

A. W. Glogg, directeur général de la SSR Berne

Vice-président :

Prof. Francesco Chiesa, écrivain Lugano

Autres membres :

Rinaldo Bertossa, inspecteur des écoles Roveredo

Piero Bianconi, professeur à l'Ecole normale
de Bellinzona Lugano

Prof. Fulvio Bolla, conseiller d'Etat Locarno

Mo. Mario Vicari, directeur de choeur Lugano

Membres suppléants :

Carlo Bonalini, administrateur postal retraité Roveredo

Myriam Cattaneo, professeur à l'Ecole secon-
daire de jeunes filles Lugano

D^r Fed. Fisch, médecin-dentiste Lugano

Commission des programmes de Beromünster

Président :

A. W. Glogg, directeur général de la SSR Berne

Vice-président :

Gottfried Graber, anc. directeur du Bureau officiel de renseignements Zurich

Autres membres :

Robert F. Denzler, premier chef d'orchestre au Théâtre municipal	Zurich
D ^r Robert C. Ganzoni, avocat	Celerina
Jakob Gysin, anc. recteur de l'Ecole secondaire de jeunes filles	Bâle
D ^r Otto Kaiser, chimiste	Dornach
Max Kaufmann, avocat, président de la Société de musique de Berne	Berne
D ^r Ernst Laur, chef de l'Oeuvre nationale pour la montagne	Zurich
D ^r Max Ritter, directeur de l'Ecole des arts et métiers	St-Gall
M ^{lle} Agnes von Segesser, écrivain	Lucerne

Membres suppléants :

D ^r Fritz Ernst, professeur à l'Ecole supérieure de jeunes filles	Zurich
Albert Jenny, directeur de musique	Lucerne
D ^r Alfred Läuchli-Ebner, professeur à l'Ecole cantonale	Winterthour

+

SP